Documents relatifs à l'examen provincial :
Français langue maternelle :
Secondaire 4 : Mai 2000

Manitoba

L'examen provincial de
Français langue maternelle
Secondaire 4

Compréhension écrite : analyse de réponses d'élèves

L'informatique : mirage ou miracle?

Mai 2000

Éducation
et Formation
professionnelle
Manitoba

Tous droits réservés © 2000, la Couronne du chef du Manitoba, représentée par le ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba. Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg MB R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-2758-8

Les exemples fournis dans le présent document sont des réponses authentiques écrites par des élèves lors de l'examen provincial *Français langue maternelle, Secondaire 4*, mai 2000. Tous les droits ont été libérés par les élèves.

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

101-05697/

INTRODUCTION

Dans ce document, vous trouverez la correction analytique de réponses d'élèves qui ont subi l'épreuve de Compréhension écrite de l'examen provincial de *Français langue maternelle, Secondaire 4*, en mai 2000. Les tâches de compréhension sont construites à partir des objectifs du programme d'études *Français langue maternelle, 12e année* (voir *Tableaux de spécifications*) et elles vérifient la compréhension de l'élève selon trois niveaux cognitifs : la compréhension littérale, la compréhension interprétative et la compréhension critique. Les textes à partir desquels les tâches de compréhension ont été élaborées sont à caractère expressif, informatif et ludique-poétique. Ils sont également de nature littéraire et non littéraire (voir *Recueil de textes : La Compréhension écrite*.)

Les réponses d'élèves qui apparaissent dans ce document ont été sélectionnées en fonction de leurs qualités ou de leurs particularités. Les tâches de compréhension critique, soit les numéros 4, 8, 10 et 14 comportent deux exemples de réponses d'élèves. Pour chacune de ces tâches, le premier exemple vous présente une réponse d'élève ayant obtenu la note maximale de quatre points. Dans le deuxième exemple, la réponse de l'élève n'a pas obtenu tous les points à cause d'une faiblesse soit dans la cohérence, soit dans les liens qui sont établis entre les éléments de réponse, c'est-à-dire une faiblesse dans la qualité du raisonnement. En ce qui concerne la mise en page, les réponses authentiques des élèves sont placées à gauche et l'information relative à la clé de correction à droite.

Texte « Underground Glasgow »

1. **Relevez une phrase ou une expression qui démontre que les mains de Midge McLeod sont sales.**

Compréhension littérale — 1 point

DIRECTIVE AU CORRECTEUR :

①point pour avoir relevé une des expressions ou une des phrases mentionnées ci-dessous

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

- La paraphrase est acceptée

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

- « J'enfouis mes mains sous mes cuisses. » (inférence) (ligne 10)
- « J'ai honte du cambouis qui me noircit les ongles. » (ligne 11)
- « J'ai beau les laver, les brosser, les couper…, il reste toujours de cette graisse nauséabonde. » (lignes 11 à 13)
- « Mes doigts sont trop forts, trop courts, trop sales. » (lignes 18 – 19)
- « J'ai dû laisser du cambouis sur le cadre ou la poignée. » (lignes 39 – 40)
- « À force de regarder mes mains sales… » (ligne 44)
- « plus précises et plus propres que les miennes » (lignes 51 – 52)
- « Je pose mes mains noires sur mes genoux écartés. » (ligne 78)
- « nettoyer mes ongles pour de bon… » (ligne 135)
- « Je n'aurai qu'à me rendre, mes mains souillées levées au-dessus de la tête. » (lignes 161 – 162)
- « laver mes mains… » (inférence) (ligne 174)
- « quelqu'un dont les ongles sont clairs et pointus » (inférence) (lignes 181 - 182)

① ou ②

« J'ai honte du cambouis qui me noircit les ongles. J'ai beau les laver,

les brosser, les couper au point de m'écorcher le bout des doigts, il reste toujours de cette graisse nauséabonde. »

Note obtenue : 1 point

Texte « Underground Glasgow »

2. À quel animal l'auteure compare-t-elle le métro?

Compréhension littérale — 1 point

DIRECTIVE AU CORRECTEUR :

(1) point pour avoir identifié l'animal

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

Aucune

L'auteure compare le métro à un reptile.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

- À un reptile (ligne 27)
- « Je reste seul, parasite collé à la chair d'un autre parasite en train de se nourrir à même les entrailles de Glasgow » (lignes 104 – 105)
- « Je devrai me résigner à quitter mon cocon d'acier » (insecte) (ligne 153)
- « Je suis un cowboy déchu qui loue sa monture, et mon serpent de métal articulé ne me perdra nulle part. Ma plaine est circulaire et mes bottes, usées. » (cheval) (lignes 156 à 158)
- À un serpent de métal articulé (ligne 157)

Note obtenue : 1 point

Texte « Underground Glasgow »

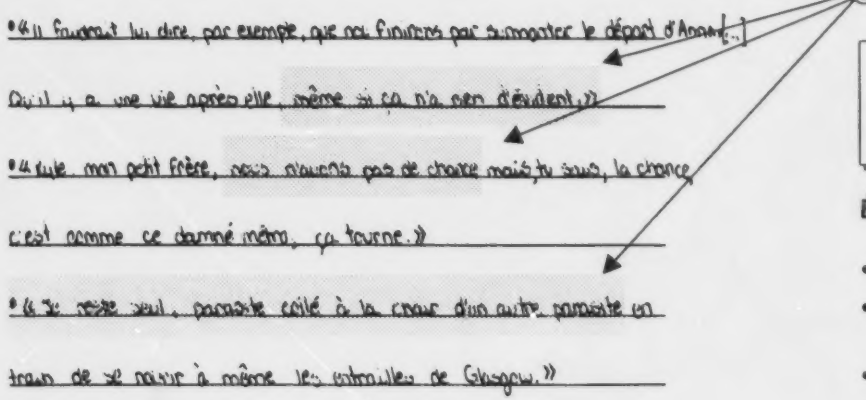

3. En vous référant aux lignes 91 à 109, identifiez trois expressions qui révèlent l'état de dépression du personnage principal.

Compréhension interprétative — 3 points

DIRECTIVE AU CORRECTEUR :

(3) points pour avoir identifié trois expressions

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

- La paraphrase est acceptée

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

- « Je ferme les yeux, je voudrais dormir. » (ligne 91)
- « J'ai une bonne raison de ne pas descendre à Buchanan Street. » (lignes 91 – 92)
- « Bref, je vais devoir mentir. Et mentir avec fermeté. » (lignes 94 – 95)
- « … même si ça n'a rien d'évident. » (ligne 98)
- « Il serait préférable que je devienne subitement aveugle. » (lignes 98 – 99)
- « … que je ne sois pas obligé de regarder Kyle dans les yeux. » (lignes 99 – 100)
- « nous n'avons pas de chance… » (lignes 101 – 102)
- « Je n'ai pas encore eu le temps de trouver les mots justes pour convaincre… » (lignes 92 – 94)
- « … je n'ai pas la force de me lever. » (lignes 103 – 104)
- « Je reste seul, parasite collé… » (ligne 104)
- « Je suis las. » (ligne 106)

Note obtenue : 3 points

Texte « Underground Glasgow »

4. Midge ressent de la colère à la suite de son congédiement. Évaluez la réaction de Midge.

Réponse à développement.

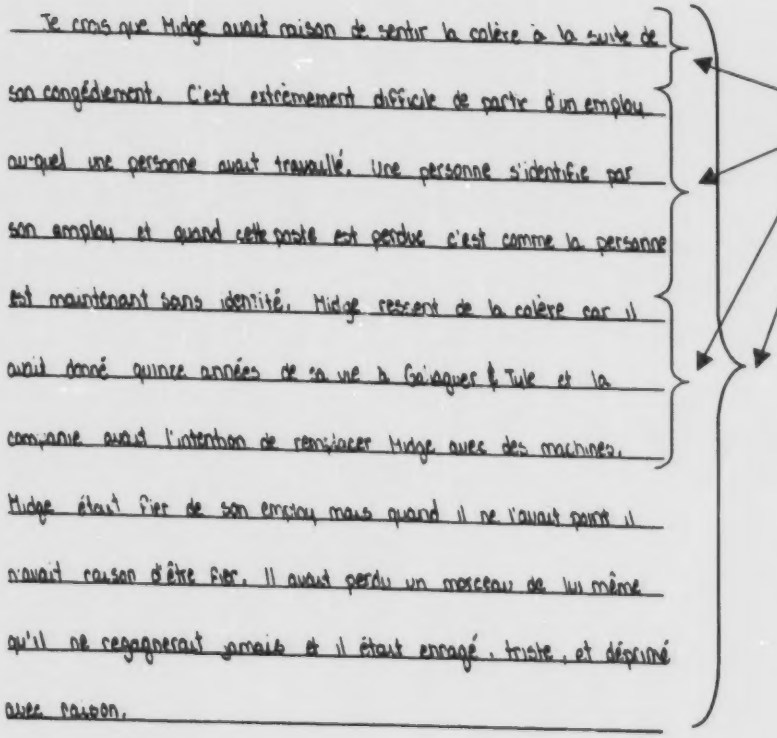

Je crois que Midge avait raison de sentir la colère à la suite de son congédiement. C'est extrêmement difficile de partir d'un emploi auquel une personne avait travaillé. Une personne s'identifie par son emploi et quand cette poste est perdue c'est comme la personne est maintenant sans identité. Midge ressent de la colère car il avait donné quinze années de sa vie à Gallaguer & Tyle et la compagnie avait l'intention de remplacer Midge avec des machines. Midge était fier de son emploi mais quand il ne l'avait point il n'avait raison d'être fier. Il avait perdu un morceau de lui même qu'il ne regagnerait jamais et il était enragé, triste, et déprimé avec raison.

Note obtenue : 4 points

Compréhension critique — 4 points

DIRECTIVES AU CORRECTEUR :

1 point pour avoir porté un jugement
1 point pour avoir expliqué son point de vue
1 point pour s'être référé au texte
1 point pour la qualité du raisonnement (cohérence et liens établis entre les éléments de réponse)

DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

- **Aucun point si l'élève n'a pas expliqué son point de vue**
- Aucun point pour s'être uniquement référé au texte sans avoir expliqué son point de vue
- La référence au texte peut être directe ou indirecte ou être une synthèse de plusieurs éléments du texte
- L'élève peut nuancer la réaction de Midge

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

Réactions de Midge

- « C'est l'effet que ça produit, un congédiement. L'horloge s'étrangle et le temps s'arrête. On reste sonné, abasourdi, puis on enrage et on claque la porte. » (lignes 37 – 39)
- « J'ai dû laisser du cambouis sur le cadre ou la poignée. Bien fait pour eux. » (lignes 39 – 40)
- « Au diable mes quinze années de loyauté au service de la Gallaguer & Tyle. » (lignes 48 – 50)
- « Ils n'avaient pas à prendre cet air morose ni à s'excuser ou à me donner tant de tapes dans le dos. J'avais compris. C'est seulement que ça me faisait mal d'y croire. » (lignes 59 – 61)
- « Et si je retournais aux études? » (ligne 133)
- « Je pourrais revoir Anna, nettoyer mes ongles pour de bon… » (ligne 135)
- « Eh ! merde, à 37 ans, je n'ai déjà plus le goût de refaire ma vie. » (ligne 141)
- « Je sais bien que je suis plutôt furieux contre moi-même. » (lignes 170 – 171)
- « Je trouverai mieux que ce travail de demi-portion. Je vais devenir quelqu'un qu'on ne remplace pas facilement, etc. » (lignes 170 – 182)

Texte « Underground Glasgow »

Midge ressent de la colère à la suite de son congédiement parce qu'il n'a pas été laissé à cause de son comportement ou ses habiletés, mais plutôt, il s'est fait remplacé. Il s'est fait remplacé par un ordinateur, une machine qui, pour la compagnie, coûtait moins cher à avoir comme "employé". Midge ne devrait pas se faire enlever son emploi, ça c'est ce qui lui donne le plus de colère.

Il y a aussi le fait qu'il n'a plus de revenu. Sans argent il ne pourra pas payer sa partie du loyer et laissera son frère seul à le payer. Il devrait aussi expliquer sa situation à son frère, il ne trouvait pas cette affaire une tâche facile.

Je comprend de que Midge ressent par rapport à la machine qui a pris son emploi, je ne voudrais pas être remplacé de cette façon. Je trouverais cela difficile à expliquer à mon frère aussi, ont dirait que je l'ai presque abandonné.

Note obtenue : 3 points

DIRECTIVES AU CORRECTEUR :

1 point pour avoir porté un jugement
1 point pour avoir expliqué son point de vue
1 point pour s'être référé au texte
1 point pour la qualité du raisonnement (cohérence et liens établis entre les éléments de réponse)

Commentaires :

- Les liens établis entre la réaction de Midge et les références au texte manquent de force.

Texte « Underground Glasgow »

5. Expliquez le symbolisme rattaché à deux des trois éléments suivants : la machine, le métro et les mains sales.

Réponse à développement.

Compréhension critique — 4 points

b) le métro : Le métro représente la dépression et la perte de direction que subit Midge depuis son congédiement. Le métro démontre cela car Midge se compare à plusieurs reprises à ce banquet qui ne fait que tourner en rond, qui n'atteint rul part et qui est sous-terrain et caché... comme Midge se voit.

c) les mains sales : Les mains sales représentent le déclin dans la classe sociale dont Midge appartient. Avec son emploi, il était dans une classe acceptable, mais maintenant, il est sale et fait pauvre des pauvres. La saleté démontre sa dépression, et le fait qu'il ne peut pas les garder propres représente sa difficulté à reprendre une vie saine.

Note obtenue : 4 points

DIRECTIVES AU CORRECTEUR :

(2) points pour avoir dégagé les symboles appropriés (1 point pour chaque symbole)
(2) points pour avoir établi des liens entre les symboles et le texte (1 point pour chaque lien)

DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

- Aucun point pour s'être référé au texte sans avoir dégager le symbole
- L'élève peut justifier sa réponse en se référant au texte implicitement ou explicitement
- Choisir les deux meilleures réponses dans le cas où l'élève a dégagé le symbolisme des trois éléments

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

Symbolisme de la machine :

- l'ennemi, responsable de son malheur, cauchemar pour Midge : « Deux nouvelles machines, plus ou moins intelligentes… à ma place. » (lignes 47 – 48)
- l'avenir, la nouvelle technologie : « Deux nouvelles machines, plus ou moins intelligentes… à ma place. » (lignes 47 – 48)
- la machine perfectionnée : « ces belles mains de métal, plus précises et plus propres que les miennes (lignes 51 – 52)

Symbolisme du métro :

- la classe ouvrière, les cols-bleus :
  — « Le métro a été construit pour les travailleurs. » (lignes 30 – 31)
- Prison, le refuge, le refus de la réalité, dépression, manque de direction : la vie de Midge qui tourne en rond
  — la chance (ligne 101)
  — « Le wagon s'immobilise mais je n'ai pas la force de me lever. » (lignes 103-104)
  — « Je devrai me résigner à quitter mon cocon d'acier. » (lignes 152 – 153)

Symbolisme des mains sales :

- la pauvreté, le travail dégradant, l'infériorité, le travail manuel, le statut social, l'échec personnel de Midge, réalité de la vie, le passé (relié à son travail), la compagnie (l'injustice)
  — « Moi, je ne porte pas de bijoux. Mes doigts sont trop forts, trop courts, trop sales. » (lignes 18 – 19)
  — « Je serai quelqu'un de bien. Comme Anna. Quelqu'un dont les ongles sont clairs et pointus. » (lignes 181 – 182)

Texte « Faut-il censurer l'Internet? »

6. Quel reportage a motivé la journaliste à écrire cet article?

Compréhension littérale — 1 point

DIRECTIVE AU CORRECTEUR :

①point pour avoir indiqué le sujet du reportage

Un reportage sur un réseau de pédophiles qui opérait sur l'Internet a motivé la journaliste à écrire cet article.

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

- Accepter la description du contenu du reportage

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

- un reportage sur un réseau de pédophiles

  ou

- un reportage sur les pédophiles
- « racontait comment l'une de ses enquêtes avait mené à l'arrestation d'un homme qui, après des semaines de « conversations » électroniques avec un adolescent d'une douzaine d'années, avait invité le jeune internaute à le rencontrer en chair et os. Et l'avait violé. » (paragr. 1)

Note obtenue : 1 point

Texte « Faut-il censurer l'Internet? »

7. Parmi les énoncés suivants, choisissez celui qui exprime le mieux l'intention de l'auteure. Encerclez la lettre qui correspond à la bonne réponse.

Compréhension interprétative — 1 point

a) divertir ses lecteurs

b) informer ses lecteurs

c) inciter ses lecteurs

(d) convaincre ses lecteurs

DIRECTIVE AU CORRECTEUR :

(1) point pour avoir encerclé la bonne réponse

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

- Aucun point si l'élève a encerclé plus d'une réponse

ÉLÉMENT DE RÉPONSE

d) convaincre ses lecteurs

Note obtenue : 1 point

Texte « Faut-il censurer l'Internet? »

8. Au paragraphe 7, l'auteure déclare : « La censure, c'est aussi une façon de nier une réalité qui nous dérange. »

Évaluez l'affirmation de Catherine Elie.

Réponse à développement.

Compréhension critique — 4 points

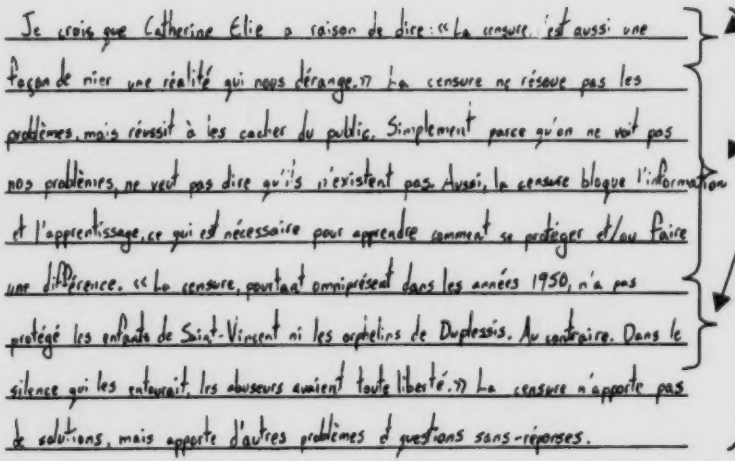

Note obtenue : 4 points

DIRECTIVES AU CORRECTEUR :

1 point pour avoir porté un jugement
1 point pour avoir expliqué son point de vue
1 point pour s'être référé au texte
1 point pour la qualité du raisonnement (cohérence et liens établis entre les éléments de réponse)

DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

- **Aucun point si l'élève n'a pas expliqué son point de vue**
- Aucun point pour s'être uniquement référé au texte sans avoir expliqué son point de vue
- La référence au texte peut être directe ou indirecte ou être une synthèse de plusieurs éléments du texte
- L'élève peut nuancer sa réponse en présentant des arguments pour et contre l'opinion de l'auteure

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

Opinion de l'auteure :

- Exercer une censure, électronique ou autre, ne préviendra pas les abus

Exemples d'opinions possibles :

- **En accord avec l'opinion de l'auteure**
  — La censure ne règle rien. Ce n'est pas un moyen efficace d'enrayer les problèmes auxquels nous sommes confrontés telles la violence, la pornographie, etc.

  ou

- **En désaccord avec l'opinion de l'auteure**
  — Même s'il est difficile d'imposer une censure, il est important que les autorités (gouvernement, législateurs, parents, enseignants) mettent en place une façon de contrôler la violence, la pornographie, la fraude, etc.

Texte « Faut-il censurer l'Internet? »

Je suis en accord avec l'affirmation de Catherine Elie. Quand on est peur de quelque chose, on ne veut pas le voir, ne veut pas accepter que c'est vraie, c'est la réalité. Avec la censure, on regette le fait qu'il existe des gens pervertir dans le monde. Prenons l'exemple de Singapour qui veut censurer les sujets politiques qui la concernent. Elle ne veut pas réaliser que les politiques affecterent tout son gouvernement alors elle la censure. On ne veut pas aussi prendre en conscience qu'il y a des pervertirs qui conversent avec les jeunes et ensuite veulent les rencontrer puis les violés. Alors au lieu d'observer qu'est-ce que nos enfants font sur l'internet, on ne donne pas le droit aux jeunes d'aller sur l'internet. « La censure, c'est aussi une façon de nier une réalité qui nous dérange. »

DIRECTIVES AU CORRECTEUR :

1 point pour avoir porté un jugement
1 point pour avoir expliqué son point de vue
1 point pour s'être référé au texte
1 point pour la qualité du raisonnement (cohérence et liens établis entre les éléments de réponse)

Commentaires :

- Les liens établis entre l'explication du point de vue et la citation de l'auteure manquent de force.

Note obtenue : 3 points

Texte « Poème de la vitesse »

9. Le poète utilise des vers courts et la répétition des mots. En vous référant à l'ensemble du poème, expliquez l'effet produit par chacune de ces techniques.

les vers courts : Les vers courts produisent l'effet de rapidité. Il n'y a rarement plus que trois mots par ligne, et souvent seulement que deux. Donc automatiquement la lecture du poème s'effectue rapidement. Vers la fin du poème (lignes 21-33) les vers courts sans ponctuation donnent l'impression de manques d'haleine, d'avoir le souffle coupé. Donc, en général, les vers courts mènent à une vitesse augmentée dans la lecture et l'effet du poème.

la répétition des mots : La répétition des mots met de l'emphase sur deux éléments du poème : la vitesse et être aveugle. Il y a un sens d'urgence d'aller de plus en plus vite créé par la répétition des mots « vitesse » et « vite », comme si une course achevait. L'auteur répète aussi à plusieurs fois la phrase « ne plus voir » pour mettre de l'emphase sur le fait qu'avec la vitesse, nous risquons d'oublier les choses importantes dans la vie si nous ne prenons pas le temps de les observer (l. 10-17).

Note obtenue : 2 points

Compréhension interprétative — 2 points

DIRECTIVE AU CORRECTEUR :

(2) points pour avoir expliqué l'effet produit par les deux techniques (1 point par explication de l'effet produit)

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

- L'élève doit évoquer le thème de la vitesse pour chacune des techniques

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

- les vers courts accélèrent le débit de lecture ou nous donne l'impression de vitesse, imitent le rythme de la vie, une illusion de vitesse
- la répétition des mots « plus vite », « vitesse » et « grandit », ne plus voir son environnement, le manque d'imagination créé par la vitesse, la routine de la vie quotidienne, l'obsession de la vitesse
- mettre l'accent, l'emphase sur ces mots
- l'effet de symétrie : société devient plus assimilée et liée, surtout par la technologie. On veut tous se ressembler, vivre la même vie.

Texte « Poème de la vitesse »

Les vers 21 à 33 évoquent en moi un sentiment de presse. C'est-à-dire que l'auteur ainsi que les mots dont il s'est servit pour s'exprimer me font ressentir la vitesse qu'il explique et qu'il exprime. Lorsqu'il dit que la vitesse grandit, grandit jusqu'à une vitesse infinie, le poète me fait ressentir cette rapidité qui ne cesse à croître chez l'humanité. Je ressent ces sentiments car les mots employés incitent en moi des sentiments de temps perdu et temps à perdre. Je ressent ainsi ce sentiment de presse et de peste de temps précieux en résultat des vers 28 à 33 qui suggèrent que la rapidité dans laquelles nous vivons nous mène nous emporterons plus rapidement vers notre déclin comme société humaine. Et que bientôt, il n'y aura que des rêves et de poèmes qui nous restent. Ce sera donc « l'autre face du temps » comme le dit le poète car notre temps sera bientôt épuisé. En conclusion, les vers 21 à 33 me font ressentir la vitesse de vie que veut exprimer le poète.

Note obtenue : 4 points

10. Quel sentiment évoque en vous les vers 21 à 33? Justifiez votre choix en vous référant à deux idées exprimées par le poète dans ces vers.

Réponse à développement.

Compréhension critique — 4 points

DIRECTIVES AU CORRECTEUR :

1 point pour avoir expliqué le sentiment ressenti
2 points pour avoir justifié son choix en se référant à deux idées du texte (1 point par idée)
1 point pour la qualité du raisonnement (cohérence et liens établis entre les éléments de réponse)

DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

- Aucun point pour s'être référé au texte sans avoir identifié un sentiment
- L'explication et la justification doivent avoir toutes deux un lien clair avec le sentiment évoqué

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

Exemples de sentiments

- la peur
- le vertige
- l'euphorie
- la tristesse
- l'impuissance
- l'espoir (vers 27 à 33)
- l'inquiétude
- la joie
- la paix
- le découragement
- l'épuisement
- la déception
- l'anticipation
- la perte de contrôle
- l'impatience
- le pouvoir absolu du temps sur l'individu, etc.
- l'ennemi
- vitesse destructive

Idées exprimées par le poète

- « vitesse infinie », « la vitesse grandit »
- « l'autre face du temps »
- « … du rêve et du poème »

Texte « Poème de la vitesse »

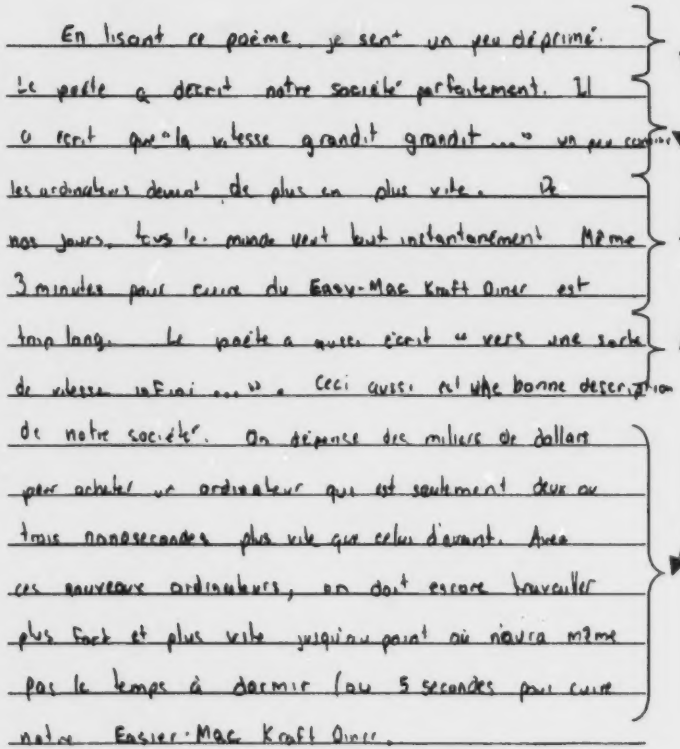

En lisant ce poème, je sent un peu déprimé. Le poète a décrit notre société parfaitement. Il a écrit que "la vitesse grandit grandit ..." un peu comme les ordinateurs devient de plus en plus vite. De nos jours, tous le monde veut tout instantanément. Même 3 minutes pour cuire du Easy-Mac Kraft Dinner est trop long. Le poète a aussi écrit " vers une sorte de vitesse infini ..." a Ceci aussi est une bonne description de notre société. On dépense des milliers de dollars pour acheter un ordinateur qui est seulement deux ou trois nanosecondes plus vite que celui d'avant. Avec ces nouveaux ordinateurs, on doit encore travailler plus fort et plus vite jusqu'au point où n'aura même pas le temps à dormir (ou 5 secondes pour cuire notre Easier-Mac Kraft Dinner.

DIRECTIVES AU CORRECTEUR :

① point pour avoir expliqué le sentiment ressenti
② points pour avoir justifié son choix en se référant à deux idées du texte (1 point par idée)
1 point pour la qualité du raisonnement (cohérence et liens établis entre les éléments de réponse)

Commentaires :

- Les liens entre l'explication du sentiment évoqué et la première idée du texte ne sont pas très clairs.

Note obtenue : 3 points

Texte « Faut-il avoir peur des jeux vidéo? »

11. Relevez deux des six chefs d'accusation portés contre les jeux vidéo?

Compréhension littérale — 2 points

DIRECTIVE AU CORRECTEUR :

(2) points pour avoir relevé 2 chefs d'accusation (1 point par chef d'accusation)

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

- Accepter la paraphrase

« la violence à répétition » et « la santé en danger » sont deux des six accusations portés contre les jeux vidéo.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

1. Ça rend idiot! (abrutissement)
2. C'est une drogue!
3. La violence à répétition (violence)
4. Une idéologie douteuse (idéologie pernicieuse)
5. La santé en danger (crise d'épilepsie)
6. Briser le lien social
7. Effets délétères (néfaste, mauvais)

Note obtenue : 2 points

Texte « Faut-il avoir peur des jeux vidéo? »

12. Quel pourcentage de garçons et quel pourcentage de filles sont des adeptes de la console?

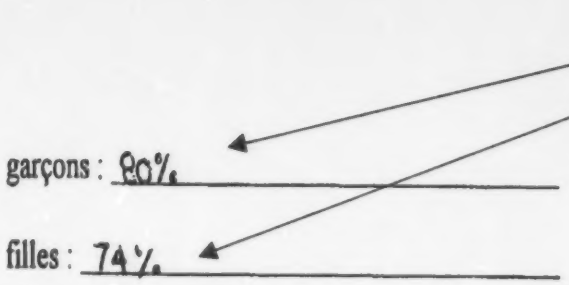

Compréhension littérale — 1 point (2 x 0,5)

DIRECTIVES AU CORRECTEUR :

0,5 point pour avoir fourni le pourcentage de garçons
0,5 point pour avoir fourni le pourcentage de filles

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

Aucune

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

- 80 % des garçons (paragr. 2)
- 74 % des filles (paragr. 2)

Note obtenue : 1 point

Texte « Faut-il avoir peur des jeux vidéo? »

13. Dans le paragraphe 4, dégagez les idées ou les expressions qui viennent confirmer, nuancer et contredire l'intertitre « C'est une drogue. »

Compréhension interprétative — 3 points

DIRECTIVES AU CORRECTEUR :

1 point pour avoir dégagé une idée ou une expression qui confirme
1 point pour avoir dégagé une idée ou une expression qui nuance
1 point pour avoir dégagé une idée ou une expression qui contredit

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

- Accepter des phrases partielles ou des expressions

➤ une idée ou une expression qui confirme l'affirmation « C'est une drogue. »

"On est en face d'un comportement toxicomaniaque..."

➤ une idée ou une expression qui nuance l'affirmation « C'est une drogue. »

Mais tous les enfants qui s'adonnent aux jeux vidéo ne sont pas dépendants. Il s'agit seulement d'une minorité.

➤ une idée ou une expression qui contredit l'affirmation « C'est une drogue. »

"une fois le problème d'identité résolu la pratique intensive du jeu s'atténue."

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

idées ou expressions qui confirment :
- « comportement toxicomaniaque »
- « le manque » (dépendance)
- « problème d'identité »
- « Mon fils est complètement accro. »
- « Il va jouer des heures et des heures si on ne lui fixe pas de limite. »

idées ou expressions qui nuancent :
- « Mais tous les enfants qui s'adonnent aux jeux vidéo ne sont pas dépendants. Il s'agit seulement d'une minorité. »
- le manque est exclusivement psychologique
- fatigue psychique chez ceux qui ont une carence affective
- « la pratique des jeux vidéo peut **effectivement s'apparenter** à une drogue »
- « Et comme le jeu vidéo n'engendre pas de dépense physique, l'excitation ne diminue pas, [...] lui fixe pas de limite »

idées ou expressions qui contredisent :
- aucun élément biochimique
- « une fois le problème d'identité résolu, la pratique intensive du jeu s'atténue »...

Note obtenue : 3 points

Texte « Faut-il avoir peur des jeux vidéo? »

Oui je crois pouvoir affirmer avec preuve et justificatif que les auteurs ont présenté objectivement l'information dans leur article. Premièrement, j'ai constaté qu'il y a absence d'opinion dans tous les paragraphes. Deuxièmement, j'ai remarqué aucun préjugé personnel dans les textes. Ici appert le manque d'opinion. Troisièmement, les deux idées de la médaille sont présentés de sorte que le texte informe plutôt qu'incite. Au paragraphe 4, Samuel Lepastier nous dit que les jeux vidéos sont comme la drogue mais il dit aussi par après le problème touche des minorités, il n'y a pas de pression. Ce sont les 2 côtés de la médaille. Au paragraphe 2, on parle d'une étude faite en 1994 auprès d'enfants de 6 à 12 ans. Les statistiques servent à informer le lecteur à propos de l'idée du jeux vidéo. Aussi dans le même paragraphe, on dit que les jeux vidéos contribue à l'école vidéo ont ordinateur aussi pour dire que les jeux servent dans l'apprentissage à l'école. Encore une fois, l'absence d'opinion et l'information provenant des 2 côtés de la médaille forment un texte objectif.

Note obtenue : 4 points

14. Dites si les auteurs ont présenté objectivement l'information dans leur article.

Justifiez votre réponse en donnant deux références au texte.

Réponse à développement.

Compréhension critique — 4 points

DIRECTIVES AU CORRECTEUR :

(1) point pour avoir expliqué son point de vue en faisant ressortir l'aspect objectif et/ou subjectif
(2) points pour avoir appuyé son point de vue de deux références pertinentes
(1) point pour la qualité du raisonnement (cohérence et liens établis entre les éléments de réponse)

DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

- **Aucun point si l'élève n'a pas expliqué son point de vue**
- Les 2 références peuvent appuyer l'objectivité, la subjectivité ou les deux.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

OBJECTIVITÉ

ÉLÉMENTS	EXEMPLES
a) études faites sur le sujet (les faits)	▪ Educational Technologies and Learning (paragr. 2) ▪ étude réalisée en 1994 auprès d'enfants de 6 à 12 ans (paragr. 2) ▪ la pratique des jeux vidéo peut effectivement s'apparenter à une drogue (paragr. 4) ▪ une étude réalisée entre 1994 et 1995… (paragr. 11) ▪ … observé que le cerveau était soumis à des courants… (paragr. 12) ▪ les 2 encadrés (paragr. 14)

b) recours à des experts	▪ Pour Samuel Lepastier, pédopsychiatre à l'hôpital Sainte-Anne... (paragr. 4) ▪ Selon Josiane Jouet, professeur en psychologie à l'université Rennes II... (paragr. 6) ▪ Frederic Le Diberder coauteur de Qui... (paragr. 9) ▪ Jean-Bruno Renard, maître de conférences en sociologie... (paragr. 12)
b) recours à des experts (suite)	▪ Des chercheurs d'IBM... (paragr. 12) ▪ Paula Tallal, psycholinguiste à l'Université de Newark et Michael Merzenich, neurologue à l'Université de Californie... (encadré au bas de la page 14)
c) le choix du titre	
d) le ton neutre	▪ voir l'encadré au bas de la page 14 dans le recueil de la compréhension écrite
e) présentent les deux côtés de la médaille	▪ exemples démontrant le pour et le contre des jeux vidéo
f) statistiques	▪ de 80 % et 74 % (paragr. 2)

SUBJECTIVITÉ

ÉLÉMENTS	EXEMPLES
g) le ton sarcastique	▪ Terminés les pique-nique en famille... (paragr. 1) ▪ Certains vidéomaniaques en culottes courtes peuvent rester scotchés... (paragr. 1)
h) l'attitude de l'émetteur face au sujet	▪ Un tiers des jeux vidéo fonctionnent exclusivement sur la violence (paragr. 5) ▪ Outre l'hyperviolence, la plupart des jeux vidéo renvoient une vision... (paragr. 9) ▪ Quand aux femmes, elles sont cantonnées dans des rôles de prisonnières (paragr. 9)
i) des expressions idiomatiques	▪ Si l'affaire de l'épilepsie a été montée en épingle, les risques liés... (paragr. 1) ▪ vissé sur son siège... (paragr. 12)

Texte « Faut-il avoir peur des jeux vidéo? »

Je pense que les auteurs ont présenté objectivement l'information dans leur article. Chaques différentes accusations avaient leur point et des preuves pour démontrer ces accusations. Par exemple, dans le 2e paragraphe, l'auteur nous donne cette preuve: " En fait qu'ils soient cancres aux bons élèves, 80% des garçons et 74% des filles sont des adeptes de la console" Cette preuve nous démontre que l'auteur a bien prouvé son point.

Aussi, en donnant un exemple, comme au 1er paragraphe, "Un adolescent britannique succombe à une crise d'épilepsie après avoir joué à Super Mario Bros...", ça nous démontre que la santé est vraiment en danger. Ça intensifie le point que l'auteur essaie de nous démontrer. Ceci prouve que l'auteur a bien présenté son information.

DIRECTIVES AU CORRECTEUR :

① point pour avoir expliqué son point de vue en faisant ressortir l'aspect objectif et/ou subjectif
② points pour avoir appuyé son point de vue de deux références pertinentes
1 point pour la qualité du raisonnement (cohérence et liens établis entre les éléments de réponse)

Commentaires :

- Les références ne sont pas accompagnées d'explications pertinentes démontrant l'objectivité de l'information.
- L'explication du point de vue aurait pu être plus détaillée en donnant les deux éléments objectifs utilisés par les auteurs.

Note obtenue : 3 points

Texte « Internet : où est la moitié de l'humanité? »

15. Distinguez les opinions de l'auteur de celles qu'il attribue à d'autres personnes. Cochez les cases appropriées.

Compréhension interprétative — 3 points

Énoncés	Opinion exprimée par l'auteur	Opinion attribuée à d'autres personnes
Exemple : Malgré le nombre grandissant d'internautes féminins, la moitié de l'humanité tarde à s'approprier la technologie du cyberespace.	✓	
a) Elles recherchent notamment les espaces et les groupes de discussion. (par. 2)		✓
b) C'est d'ailleurs par l'entraide et le partage que, le plus souvent, ces dernières s'initient au Web. (par. 3)	✓	
c) La « culture de l'isolement » (*The culture of isolation*), un phénomène qui tend à tenir les femmes à l'écart des technologies. (voir « Culture de l'isolement »)		✓
d) De métaphore en métaphore, le Net devient de plus en plus accessible. (par. 10)	✓	
e) Au fond, la solution viendra des femmes elles-mêmes. (par. 14)	✓	
f) Mais tout n'est pas seulement affaire de contenu et de convivialité. (par. 16)	✓	

DIRECTIVE AU CORRECTEUR :

0,5 point pour avoir coché la case appropriée

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

- L'élève n'obtient aucun point chaque fois qu'il a coché les deux cases correspondant à un énoncé

Note obtenue : 3 points

Texte « Internet : où est la moitié de l'humanité? »

16. Joya Balfour (paragraphe 9) et Joan Karmichael (paragraphe 10) tentent d'expliquer le fait que peu de femmes utilisent l'Internet.

Comparez leurs explications (ressemblance et différence).

Selon Joya Balfour, le fait que peu de femmes utilisent l'Internet est attribuable à la « persistance des stéréotypes ». Elle croit que les femmes ne l'utilisent pas car elles pensent que l'Internet est trop compliqué. Joan Karmichael, elle, croit plutôt que les femmes ne se sentent pas à l'aise avec l'Internet car les hommes ne les prennent pas au sérieux dans les forums de discussion. Donc, d'une façon, leurs croyances se ressemblent car elles ont toutes deux à faire avec les stéréotypes. Mais leurs explications diffèrent dans le sens que l'une croit que c'est en raison d'une peur de l'Internet que les femmes n'utilisent pas ce dernier, tandis que l'autre croit que c'est en raison d'une peur de se faire ridiculiser par les hommes sérieux sur l'Internet que les femmes ne l'utilisent pas.

Note obtenue : 2 points

Compréhension interprétative — 2 points

DIRECTIVE AU CORRECTEUR :

② points pour avoir dégagé la ressemblance **et** la différence

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

- Aucun point si l'élève a omis un élément de la comparaison

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

Différence

Pour Joya Balfour les femmes elles-mêmes continuent de croire que l'Internet est trop compliqué

alors que

Pour Joan Karmichael les hommes mettent des barrières pour empêcher les femmes de s'intégrer au milieu de l'informatique

Ressemblance

Obstacle : barrière
- sexisme, stéréotypes
- mentalité
- mal à l'aise, barrière

RAPPORT SOMMAIRE PROVINCIAL

FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE, Secondaire 4

EXAMEN PROVINCIAL MAI 2000

Éducation
et Formation
professionnelle
Manitoba
Bureau de
l'éducation française

EXAMEN PROVINCIAL - RAPPORT SOMMAIRE PROVINCIAL

FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE - mai 2000

POURCENTAGE DES ÉLÈVES POUR CHAQUE CATÉGORIE DE NOTE

LA COMPRÉHENSION ÉCRITE - RÉPONSE ÉCRITE

(PR = Pas de réponse)
(n = Nombre d'élèves répondant à la question)

N = 156

Question	n	Note maximale	0,0	1,0	2,0	3,0	4,0	PR
1	156	1	0,0	100,0				0,0
2	155	1	7,7	91,7				0,6
3	156	3	0,6	1,9	10,3	87,2		0,0
4	152	4	37,8	0,0	5,8	21,8	32,1	2,6
5	153	4	12,2	8,3	19,2	10,3	48,1	1,9
6	154	1	2,6	96,2				1,3
8	156	4	17,3	1,9	14,1	28,2	38,5	0,0
9	155	2	6,4	21,2	71,8			0,6
10	151	4	35,3	1,3	8,3	23,1	28,8	3,2
11	155	2	17,9	4,5	76,9			0,6
12	156	1	0,6	98,7				0,0
13	155	3	10,3	28,2	37,2	23,7		0,6
14	152	4	32,7	6,4	13,5	24,4	20,5	2,6
16	154	2	35,9	22,4	40,4			1,3

EXAMEN PROVINCIAL - RAPPORT SOMMAIRE PROVINCIAL

FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE - mai 2000

POURCENTAGE DES ÉLÈVES POUR CHAQUE CHOIX DE RÉPONSE

LA COMPRÉHENSION ÉCRITE - CHOIX MULTIPLE
(* = la bonne réponse)
(PR = pas de réponse)
(RM = réponses multiples)

N = 156 Question	A	B	C	D	PR	RM
7	3,8	57,7	19,9	17,9*	0,0	0,6
15a	16,7	83,3*			0,0	0,0
15b	80,1*	19,9			0,0	0,0
15c	16,0	83,3*			0,6	0,0
15d	84,0*	16,0			0,0	0,0
15e	78,2*	21,2			0,6	0,0
15f	86,5*	12,8			0,6	0,0

EXAMEN PROVINCIAL - RAPPORT SOMMAIRE PROVINCIAL

FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE - mai 2000

DISTRIBUTION DES FRÉQUENCES DES NOTES EN POURCENTAGE

LA COMPRÉHENSION ÉCRITE (40 pts)

Note en pourcentage	Fréquence (# d'élèves)	Fréquence cumulative	Pourcentage	Pourcentage cumulatif
97,5	3	3	1,92	1,92
95,0	4	7	2,56	4,49
92,5	3	10	1,92	6,41
91,3	2	12	1,28	7,69
90,0	4	16	2,56	10,26
88,8	2	18	1,28	11,54
87,5	4	22	2,56	14,10
86,3	1	23	0,64	14,74
85,0	7	30	4,49	19,23
83,8	3	33	1,92	21,15
82,5	2	35	1,28	22,44
81,3	2	37	1,28	23,72
80,0	5	42	3,21	26,92
78,8	2	44	1,28	28,21
77,5	8	52	5,13	33,33
76,3	3	55	1,92	35,26
75,0	1	56	0,64	35,90
73,8	3	59	1,92	37,82
72,5	6	65	3,85	41,67
71,3	4	69	2,56	44,23
70,0	4	73	2,56	46,79
68,8	6	79	3,85	50,64
67,5	8	87	5,13	55,77
66,3	4	91	2,56	58,33
65,0	1	92	0,64	58,97
63,8	2	94	1,28	60,26
62,5	3	97	1,92	62,18
61,3	7	104	4,49	66,67
60,0	4	108	2,56	69,23
58,8	4	112	2,56	71,79
57,5	2	114	1,28	73,08
56,3	4	118	2,56	75,64
55,0	3	121	1,92	77,56
53,8	4	125	2,56	80,13
51,3	1	126	0,64	80,77
50,0	2	128	1,28	82,05
48,8	1	129	0,64	82,69
47,5	3	132	1,92	84,62
46,3	2	134	1,28	85,90

EXAMEN PROVINCIAL - RAPPORT SOMMAIRE PROVINCIAL

FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE - mai 2000

DISTRIBUTION DES FRÉQUENCES DES NOTES EN POURCENTAGE

LA COMPRÉHENSION ÉCRITE (40 pts)

Note en pourcentage	Fréquence (# d'élèves)	Fréquence cumulative	Pourcentage	Pourcentage cumulatif
45,0	4	138	2,56	88,46
43,8	2	140	1,28	89,74
42,5	1	141	0,64	90,38
41,3	1	142	0,64	91,03
40,0	1	143	0,64	91,67
37,5	1	144	0,64	92,31
36,3	1	145	0,64	92,95
33,8	1	146	0,64	93,59
32,5	2	148	1,28	94,87
31,3	1	149	0,64	95,51
28,8	2	151	1,28	96,79
27,5	1	152	0,64	97,44
26,3	1	153	0,64	98,08
25,0	1	154	0,64	98,72
23,8	2	156	1,28	100,00

EXAMEN PROVINCIAL - RAPPORT SOMMAIRE PROVINCIAL

FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE - mai 2000

POURCENTAGE DES ÉLÈVES CORRESPONDANT À CHAQUE NIVEAU
DE PERFORMANCE DE LA GRILLE ANALYTIQUE

LA PRODUCTION ÉCRITE

(PR = Pas de réponse)
(N = Nombre d'élèves)

N = 156

Aspects de la langue	Aspect en Pourcentage*	Niveau de performance 0	1	2	3	4	5	PR	Total
Contenu	(25%)	0,0	5,1	38,5	41,7	14,1	0,6	0,0	100,0
Organisation	(25%)	0,0	1,9	17,9	59,0	20,5	0,6	0,0	100,0
Style	(25%)	0,0	3,8	28,8	53,2	14,1	0,0	0,0	100,0
Règles de la langue	(25%)	0,0	1,9	24,4	57,1	15,4	1,3	0,0	100,0

* Les pourcentages entre parenthèses indiquent la valeur accordée à chaque aspect de la langue lors de la correction analytique de la production écrite.

EXAMEN PROVINCIAL - RAPPORT SOMMAIRE PROVINCIAL

FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE - mai 2000

DISTRIBUTION DES FRÉQUENCES DES NOTES EN POURCENTAGE

LA PRODUCTION ÉCRITE (60 pts)

Note en pourcentage	Fréquence (# d'élèves)	Fréquence cumulative	Pourcentage	Pourcentage cumulatif
90,0	1	1	0,64	0,64
85,0	1	2	0,64	1,28
80,0	10	12	6,41	7,69
75,0	7	19	4,49	12,18
70,0	7	26	4,49	16,67
65,0	16	42	10,26	26,92
60,0	35	77	22,44	49,36
55,0	23	100	14,74	64,10
50,0	19	119	12,18	76,28
45,0	20	139	12,82	89,10
40,0	7	146	4,49	93,59
35,0	6	152	3,85	97,44
30,0	2	154	1,28	98,72
25,0	2	156	1,28	100,00

EXAMEN PROVINCIAL - RAPPORT SOMMAIRE PROVINCIAL

FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE - mai 2000

NOMBRE DE NOTES D'ÉLÈVES UTILISÉES POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA MOYENNE = 156

	Item de l'examen	Note Maximale	Note brute moyenne	Moyenne en pourcentage	Écart-type/Note Brute
NIVEAU COGNITIF (Compréhension écrite)					
1. Compréhension littérale	a	6,0	5,45	90,87	0,92
2. Compréhension interprétative	b	14,0	9,91	70,81	2,04
3. Compréhension critique	c	20,0	11,35	56,73	5,54
Total:		40,0	26,71	66,78	7,18
a. 1, 2, 6, 11, 12					
b. 3, 7, 9, 13, 15, 16					
c. 4, 5, 8, 10, 14					
TYPE DE DISCOURS (Compréhension écrite)					
1. Informatif	d	15,0	9,71	64,70	2,92
2. Expressif	e	6,0	3,83	63,78	1,54
3. Ludique-poétique (poème)	f	6,0	3,67	61,22	1,97
4. Ludique-poétique (texte)	g	13,0	9,51	73,13	2,86
Total:		40,0	26,71	66,78	7,18
d. 11-16					
e. 6-8					
f. 9-10					
g. 1-5					
GENRE (Compréhension écrite)					
Littéraire	h	19,0	13,18	69,37	4,14
Non-littéraire	i	21,0	13,53	64,44	3,82
Total:		40,0	26,71	66,78	7,18
h. 1-5, 14-17					
i. 6-13, 18-20					
SOMMAIRE DE L'EXAMEN					
Compréhension écrite	101-121	40,0	26,71	66,78	7,18
Production écrite	122-125	60,0	34,02	56,70	7,51
TOTAL:		100,0	60,73	60,73	13,16

EXAMEN PROVINCIAL - RAPPORT SOMMAIRE PROVINCIAL

FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE - mai 2000

DISTRIBUTION DES FRÉQUENCES DES NOTES EN POURCENTAGE

COMPRÉHENSION ÉCRITE ET PRODUCTION ÉCRITE (100 pts)

Note en pourcentage	Fréquence (# d'élèves)	Fréquence cumulative	Pourcentage	Pourcentage cumulatif
93,0	1	1	0,64	0,64
87,0	1	2	0,64	1,28
86,0	1	3	0,64	1,92
85,0	2	5	1,28	3,21
84,5	1	6	0,64	3,85
82,0	2	8	1,28	5,13
81,5	1	9	0,64	5,77
79,0	1	10	0,64	6,41
77,5	1	11	0,64	7,05
77,0	2	13	1,28	8,33
76,5	1	14	0,64	8,97
76,0	1	15	0,64	9,62
75,5	1	16	0,64	10,26
75,0	2	18	1,28	11,54
74,5	3	21	1,92	13,46
74,0	5	26	3,21	16,67
73,0	1	27	0,64	17,31
72,5	1	28	0,64	17,95
72,0	3	31	1,92	19,87
71,5	2	33	1,28	21,15
71,0	4	37	2,56	23,72
70,0	7	44	4,49	28,21
69,5	1	45	0,64	28,85
69,0	1	46	0,64	29,49
68,5	1	47	0,64	30,13
68,0	2	49	1,28	31,41
67,5	2	51	1,28	32,69
67,0	3	54	1,92	34,62
66,5	5	59	3,21	37,82
66,0	5	64	3,21	41,03
65,5	1	65	0,64	41,67
65,0	3	68	1,92	43,59
64,5	1	69	0,64	44,23
64,0	2	71	1,28	45,51
63,5	3	74	1,92	47,44
63,0	3	77	1,92	49,36
62,5	2	79	1,28	50,64
62,0	1	80	0,64	51,28
61,0	2	82	1,28	52,56

EXAMEN PROVINCIAL - RAPPORT SOMMAIRE PROVINCIAL

FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE - mai 2000

DISTRIBUTION DES FRÉQUENCES DES NOTES EN POURCENTAGE

COMPRÉHENSION ÉCRITE ET PRODUCTION ÉCRITE (100 pts)

Note en pourcentage	Fréquence (# d'élèves)	Fréquence cumulative	Pourcentage	Pourcentage cumulatif
60,5	5	87	3,21	55,77
60,0	2	89	1,28	57,05
59,5	1	90	0,64	57,69
59,0	1	91	0,64	58,33
58,5	3	94	1,92	60,26
58,0	2	96	1,28	61,54
57,5	2	98	1,28	62,82
57,0	2	100	1,28	64,10
56,5	1	101	0,64	64,74
56,0	2	103	1,28	66,03
55,5	1	104	0,64	66,67
55,0	4	108	2,56	69,23
54,5	1	109	0,64	69,87
54,0	1	110	0,64	70,51
53,5	1	111	0,64	71,15
52,5	3	114	1,92	73,08
52,0	1	115	0,64	73,72
51,5	3	118	1,92	75,64
51,0	2	120	1,28	76,92
50,5	2	122	1,28	78,21
50,0	1	123	0,64	78,85
49,5	2	125	1,28	80,13
49,0	3	128	1,92	82,05
48,5	1	129	0,64	82,69
48,0	1	130	0,64	83,33
47,5	1	131	0,64	83,97
47,0	2	133	1,28	85,26
46,5	1	134	0,64	85,90
46,0	2	136	1,28	87,18
45,5	1	137	0,64	87,82
45,0	1	138	0,64	88,46
44,0	1	139	0,64	89,10
43,5	2	141	1,28	90,38
42,5	1	142	0,64	91,03
42,0	1	143	0,64	91,67
41,5	2	145	1,28	92,95
39,0	1	146	0,64	93,59
38,5	2	148	1,28	94,87
37,0	1	149	0,64	95,51

EXAMEN PROVINCIAL - RAPPORT SOMMAIRE PROVINCIAL

FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE - mai 2000

DISTRIBUTION DES FRÉQUENCES DES NOTES EN POURCENTAGE

COMPRÉHENSION ÉCRITE ET PRODUCTION ÉCRITE (100 pts)

Note en pourcentage	Fréquence (# d'élèves)	Fréquence cumulative	Pourcentage	Pourcentage cumulatif
36,5	1	150	0,64	96,15
32,5	1	151	0,64	96,79
31,5	1	152	0,64	97,44
30,5	1	153	0,64	98,08
29,0	1	154	0,64	98,72
28,0	1	155	0,64	99,36
27,5	1	156	0,64	100,00

L'examen provincial de
Français langue maternelle
Secondaire 4

Production écrite : analyse de textes d'élèves

L'informatique : mirage ou miracle?

Mai 2000

Éducation
et Formation
professionnelle
Manitoba

Tous droits réservés © 2000, la Couronne du chef du Manitoba, représentée par le ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba. Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg MB R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-2756-1

Les exemples fournis dans le présent document sont des réponses authentiques écrites par des élèves lors de l'examen provincial *Français langue maternelle, Secondaire 4*, mai 2000. Tous les droits ont été libérés par les élèves.

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

VUE D'ENSEMBLE DE LA PRODUCTION ÉCRITE 2

TÂCHE D'ÉCRITURE 2

ANALYSES DE TEXTES :

Premier texte argumentatif 3
Deuxième texte argumentatif 7
Troisième texte argumentatif 11

INTRODUCTION

Dans ce document, vous trouverez les analyses de trois textes argumentatifs authentiques écrits par des élèves dans le cadre de l'examen provincial *Français langue maternelle, Secondaire 4*, en mai 2000. Nous avons analysé chaque texte selon quatre critères de correction (contenu, organisation, style et règles de la langue) en y faisant ressortir les points forts et les points à améliorer. Ces critères ont une valeur équivalente (25 %) et sont présentés selon une échelle de performance allant de 1 à 5. Un (1) représente le niveau le plus faible tandis que cinq (5) représente le niveau le plus fort. Ces niveaux de performance sont qualifiés dans la grille de correction (voir *Grille de correction de la production écrite*). De plus, les compositions des élèves ont été décortiquées afin de mettre en évidence les éléments du texte argumentatif dont elles se composent.

À la première page de ce document, nous vous présentons un aperçu du déroulement de la production écrite et des exigences de la tâche d'écriture.

VUE D'ENSEMBLE DE LA PRODUCTION ÉCRITE

COMPOSANTE	JOUR	DURÉE	ACTIVITÉ DE L'ÉLÈVE
PRODUCTION ÉCRITE	mercredi	60 minutes	• choisit et organise ses idées (consulte, au besoin, les recueils de textes) • rédige son brouillon
	jeudi	60 minutes	• choisit et organise ses idées (si nécessaire) • rédige, révise et corrige son brouillon
	vendredi	60 minutes	• révise et corrige son brouillon (si nécessaire) • transcrit sa version finale sur le papier officiel fourni par le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle

TÂCHE D'ÉCRITURE

Vous devez écrire un texte argumentatif de 400 à 500 mots sur l'un des sujets suivants :

1. **De nos jours, de bonnes compétences en informatique mènent-elles à la réussite de sa vie?**

OU

2. **L'informatique menace-t-elle notre vie privée?**

OU

3. **Dans ses activités, l'être humain a-t-il raison de se fier autant qu'il le fait à l'informatique?**

Vous devez respecter les directives suivantes :

— annoncer votre sujet;
— exprimer votre point de vue clairement;
— développer 3 aspects à votre argumentation;
— présenter vos arguments selon un ordre logique;
— utiliser des faits, des exemples, des énoncés généraux, etc., afin de soutenir vos arguments;
— inclure dans votre texte au moins 3 références pertinentes directes (citations) ou indirectes tirées des recueils lus auparavant;
— ajouter un titre approprié (si nécessaire).

Pour écrire ce texte, vous pouvez vous inspirer de votre lecture des recueils, de vos discussions et de vos recherches personnelles.

PREMIER TEXTE ARGUMENTATIF

Sujet choisi : Dans ses activités, l'être humain a-t-il raison de se fier autant qu'il le fait à l'informatique?

INTRODUCTION

sujet amené

La société de nos jours témoigne une utilisation croissante de l'informatique, parfois presqu'au point de la dépendance totale.

sujet posé

Donc la question doit se faire posée : Dans ses activités, l'être humain a-t-il raison de se fier autant qu'il le fait à l'informatique?

opinion

Je crois que l'informatique apporte plusieurs bénéfices et avantages à la société.

sujet divisé

En premier lieu, nous examinerons le fait que cette technologie est un aide énorme pour les enfants qui souffrent de difficultés d'apprentissage. Deuxièmement, nous verrons comment l'informatique favorise le développement de l'être humain ainsi que l'autonomie des communautés. En dernier lieu, nous discuterons des avantages de l'informatique par rapport à l'agriculture.

DÉVELOPPEMENT

1er ASPECT

affirmation

Premièrement, l'informatique est un grand aide pour les enfants qui souffrent de difficultés d'apprentissage.

argument

L'invention des appareils intéractifs a fait en sorte que le spectateur n'est plus simplement un récepteur passif, mais plutôt un participant actif.

référence à un des textes lus (citation directe)

Selon Stéphanie Adam Le Roch (auteure de l'article « La technologie domestiquée ») : « … les programmes d'éducation interactive permettent de contourner la rigidité des systèmes scolaires, notamment en dialoguant avec l'utilisateur, en répondant spécifiquement à ses questions et en prenant le temps de lui expliquer les choses jusqu'à ce qu'il les comprenne. ».

explication de la référence

Par conséquent, l'élève en question serait capable d'apprendre à son propre rythme et serait épargné de sentir la frustration et l'humiliation certaines à venir s'il se trouvait à être seul dans la classe à ne pas comprendre. À mon avis, ce ne sont pas

opinion/conclusion du 1er aspect

seulement les élèves avec les difficultés d'apprentissage qui profitent de cette technologie, mais aussi les professeurs et les parents de ces élèves qui n'auront pas à s'inquiéter autant qu'ils saisissent la matière.

2e ASPECT

1re affirmation

En deuxième lieu, l'informatique encourage le développement de l'être humain ainsi que l'autonomie des communautés. L'Internet est un exemple de la technologie informatique qui assure la disponibilité de l'information à tous et toutes qui ont accès à un réseau, peu importe leur lieu de provenance. D'après Marc Girard, directeur de Arborescence (un groupe de communication multisectorielle) : « Ces nouveaux moyens de communications… vont certainement aider à informer les gens sur ce dont ils on besoin pour se développer, améliorer tant leur façon de faire que leur qualité de vie, et bénéficier des connaissances les plus pointues. ». Grâce à l'Internet, il est maintenant possible d'envoyer et de recevoir des informations partout à travers le monde. Cette circulation d'échanges rapides permet aux communautés de faire leurs transactions à partir des réseaux communautaires sans avoir besoin de se déplacer à la ville la plus rapprochée, rendant cette communauté plus indépendante avec ce nouvel accès facile. Tant qu'aux individus, ils peuvent maintenant s'informer sur divers sujets à partir des bibliothèques virtuelles s'ils le désire. Cette opportunité ouvre la porte à diminuer l'ignorance dans le monde, qui est certainement à la base de plusieurs conflits. Donc je crois sincèrement qu'avec toute cette technologie informatique, les communautés auront la chance de se rendre plus autonome et les êtres humains moins ignorant, au grand avantage de la société.

argument

référence à un des textes lus (citation directe)

2e ASPECT

2e affirmation

argument

référence indirecte à un des textes lus

opinion

opinion/conclusion du 2e aspect

3e ASPECT

affirmation

Finalement, il est indéniable que l'informatique offre des avantages à l'agriculture. Le gouvernement canadien a découvert qu'en général, les fermiers québécois utilisent trop d'engrais dans leurs champs. Ce phénomène peut être attribué au fait que les

argument

argument (suite)

sols des champs varient en composition et donc requièrent différents dosages d'engrais. Or, selon Julie Barlow (auteure de l'article « Ça surfe dans les champs! ») : « L'agriculture de précision constitue une innovation importante en matière de protection de l'environnement : la technique permet de mieux répartir les engrais, un des principaux polluants, et d'en réduire l'usage. ». Évidemment, en répandant avec précision l'engrais, le fermier sauve non seulement dans les coûts d'utilisation de ce dernier, mais ses champs jouiront d'une meilleure santé et par conséquent auront une production plus efficace. À mon avis, l'informatique dans les champs serait non seulement un bénéfice tant qu'à la pollution réduite de l'environnement, mais aussi pour les dépenses des fermiers vis-à-vis la production de leurs sols.

référence à un des textes lus (citation directe)

explication de la citation

opinion/conclusion du 3e aspect

CONCLUSION

opinion/rappel du sujet

En conclusion, je crois que l'être humain a raison de se fier autant qu'il le fait à l'informatique. Cette dernière se démontre utile dans l'aide des enfants avec des difficultés d'apprentissage, elle encourage le développement de l'être humain et l'indépendance des communautés. L'informatique offre aussi un espoir pour les fermiers d'agriculture. C'est mon avis que l'informatique accomplie de grandes choses pour améliorer notre société. Mais il faut se poser la question : serons-nous capable de savoir, lorsque le temps vienne, mettre la limite aux exploits?

résumé de l'argumentation

opinion

question suscitant la réflexion

Analyse du premier texte argumentatif

SUJET CHOISI :
Dans ses activités, l'être humain a-t-il raison de se fier autant qu'il le fait à l'informatique?

Organisation – Niveau de performance 5

Points forts

- L'agencement des idées et les liens entre les informations témoignent d'un traitement réfléchi et efficace.
- Il y a cohérence dans l'ensemble du texte ainsi qu'à l'intérieur des parties.
- Il y a une bonne utilisation d'indices textuels (marqueurs de relation) qui révèlent bel et bien l'articulation du texte.
- L'introduction accroche le lecteur et incite à poursuivre la lecture.
- La conclusion rappelle l'opinion, résume l'argumentation et suscite la réflexion.

Contenu – Niveau de performance 5

Points forts

- Le sujet choisi a bien été défini et délimité dès l'introduction.
- L'opinion est exprimée de façon réfléchie.
- Les idées sont claires et approfondies.
- Le texte fournit des informations nouvelles sur le sujet.
- Les détails (exemples, explications, affirmations, etc.) sont révélateurs, pertinents et précis.
- Les références mettent en valeur les idées.

Style – Niveau de performance 4

Points forts

- Le ton, la marque personnelle de l'élève et son attitude à l'égard du sujet sont confiants et appropriés.
- La majorité des phrases sont claires et adaptées.
- Le texte démontre clairement un intérêt pour la situation de communication.

Règles de la langue – Niveau de performance 4

Point fort

- Le texte témoigne d'une très bonne connaissance des règles de la langue.

DEUXIÈME TEXTE ARGUMENTATIF

Sujet choisi : Dans ses activités, l'être humain a-t-il raison de se fier autant qu'il le fait à l'informatique?

INTRODUCTION

sujet amené

Depuis quelque temps, l'être humain dépend grandement de la technologie afin d'accomplir ses tâches diverses.

sujet posé et opinion

Le but de ce texte est de soutenir mon opinion que les gens ne devraient pas se fier autant qu'ils le font à l'informatique.

sujet divisé

En premier lieu, la technologie est un atout qui est encore très récent à l'être humain ce qui nous indique qu'elle n'est pas encore perfectionnée. En deuxième lieu, l'informatique contrôle la majorité de nos finances et de nos entreprises ce qui met beaucoup de notre économie au dépend d'une « solution » qui porte encore de nombreux risques. En dernier lieu, la technologie et les ordinateurs offrent un pouvoir presque divin aux hommes et ce genre de force pourait être néfaste à notre survie comme espèce.

DÉVELOPPEMENT

1er ASPECT

affirmation

Pour débuter, j'aimerais ressortir le fait qu'il reste encore de nombreuses découvertes à exécuter avant de pouvoir entièrement comprendre et perfectionner l'informatique.

déduction/ opinion

La plupart de nous ne savons même pas comment faire fonctionner quelques simples programmes d'ordinateur ou de réparer quelques défauts minimes. C'est donc évident que nous ne sommes pas tous prêts à engendrer les problèmes divers que peut présenter la technologie – tels que les virus qui détruisent les programmes ou des « Bugs » tel que celui de l'an 2000.

référence à un des textes lus (citation directe)

Comme le dit très bien le texte La technologie domestique, un grand problème c'est que « Les ordinateurs sont inadéquats. »

opinion

Nous les êtres humains vivons donc tous comme dépendants d'une invention qui ne guarantie rien.

opinion/conclusion du 1er aspect

Je crois donc que nous devons cesser de vivre au détriment de l'informatique afin, d'avant tout, permettre une amélioration dans ce domaine.

2e ASPECT

affirmation

Ensuite, je veux aborder le sujet de l'informatique par rapport à notre économie globale. C'est évident que depuis un moment nous exécutons nos finances et nous administrons nos entreprises à partir des ordinateurs.

opinion

Je crois, par contre, que nous prenons de grands risques en laissant notre argent et nos papiers personnels entre les mains de la technologie et ceux qui la contrôlent.

argument

Après tout, les ordinateurs sont concues et contrôlées par des humains et peuvent donc porter et commettre des erreurs. Il y a aussi l'aspect dangereux du vol à l'internet. À chaque fois qu'une personne révèle son numéro de carte de crédit sur les ondes du Web, elle coure la chance de se la faire découvrir par quelqu'un autre que le récepteur prévu.

référence à un des textes lus (citation directe)

Le texte Sûr, le crédit virtuel? explique très bien que « Nombreux sont les internautes qui se font subtiliser leur numéro par de faux commerçants qui vont ensuite magaziner aux frais de leurs victimes. ».

opinion

C'est donc évident que l'informatique n'est pas rassurée contre les défauts, y inclus les « hackers » qui peuvent implanter des virus coûtant des millions de dollars en réparages aux pays ainsi qu'aux commerçants indépendants.

opinion/conclusion du 2e aspect

Ce sont donc de telles expériences qui me suscittent à croire que les humains ne devraient pas se fier autant à l'informatique lorsque l'économie est au dépend de cette dernière.

3e ASPECT

affirmation

Enfin, je souhaite discuter du pouvoir insensé qu'attribue à l'homme l'informatique. Puisque la technologie est présentement en contrôle du fonctionnement quotidien de tous et chacun de nous, elle est ainsi en contrôle de notre survie comme espèce.

références à un des textes lus (citation directe)

Le texte La technologie domestiquée explique ce qu'a dit M. Jeremy Rrfkin au sujet que l'informatique pourait causer des « conséquences néfastes engendrées par ce qu'il appelle la troisième révolution industrielle et le déclin mondial du travail.

explication de la citation

affirmation

exemple

opinion/conclusion du 3e aspect

Cela veut donc dire qu'avec la présence et l'intelligence des ordinateurs, le monde du travail aura besoin de moins en moins de personnes et que les positions désirées seront accordées aux machines plutôt qu'aux êtres. Un autre aspect nuisible du pouvoir de l'informatique est le fait que les êtres humains peuvent malheureusement avoir la capacité de mettre en extinction tous les espèces de la terre, y compris nous, les hommes. Ce pouvoir a été, et reste toujours évident dans nos guerres et dans nos fabrications de bombes atomiques et nucléaires qui ont, à quelques reprises, démontrer la force et le désastre qu'ils ont la capacité d'exécuter. Une de mes fortes convictions demeure donc mon opinion que la technologie devrait avoir ses limites et que nous les êtres humains devrions apprendre vitement à s'en rendre compte.

CONCLUSION

opinion/rappel du sujet

résumé de l'argumentation

opinion suscitant la réflexion

À la lumière de ce qui a été dit, je crois fortement que les êtres humains ne devraient pas se fier autant qu'ils le font à la technologie. Premièrement, l'informatique est une découverte très récente et elle laisse encore beaucoup à désirer. Deuxièmement, notre économie et nos finances ne devraient pas se poser dans les bras de quelque chose d'aussi incertain que la technologie. Finallement, le pouvoir humain accaparé par la présence des ordinateurs risque un jour de nous mettre en grand danger de disparition. La technologie nous a aidé à nous développer comme société ; ce dont il faut réaliser par compte, c'est qu'elle pourrait aussi facilement nous détruire.

Analyse du deuxième texte argumentatif

SUJET CHOISI :
Dans ses activités, l'être humain a-t-il raison de se fier autant qu'il le fait à l'informatique?

Organisation – Niveau de performance 4

Points forts

- L'introduction est claire et oriente la suite du texte.
- La conclusion rappelle le sujet et l'opinion, résume l'argumentation et suscite la réflexion.
- L'ensemble du texte est cohérent.

Points à améliorer

- L'agencement des aspects aurait pu être plus soutenu.
- L'intention de communication (convaincre) est, de manière générale, gardée en perspective.

Contenu – Niveau de performance 4

Points forts

- L'opinion est exprimée de façon claire et précise.
- Les idées sont claires et directes.
- Le texte fournit des informations nouvelles sur le sujet.

Points à améliorer

- Le traitement du sujet manque parfois de profondeur surtout dans le cas du 1er aspect.
- Les arguments pour appuyer le 1er et le 3e aspect laissent le lecteur sceptique.

Style – Niveau de performance 4

Points forts

- Le ton, la marque personnelle de l'élève et son attitude à l'égard du sujet sont confiants et appropriés.
- La majorité des phrases sont claires et adaptées.
- Le message est communiqué de façon claire.

Règles de la langue – Niveau de performance 4

Point fort

- Le texte témoigne d'une très bonne connaissance des règles de la langue.

TROISIÈME TEXTE ARGUMENTATIF

Sujet choisi : De nos jours, de bonnes compétences en informatique mènent-elles à la réussite de sa vie?

INTRODUCTION

sujet amené

sujet posé et opinion

sujet divisé

Depuis le débuts des temps l'homme reussit sa vie de plusieurs façon. Ainsi, il réussit par l'entremise d'une multitude d'outils qui servent à accomplir les tâches quotidienne qui servent à mieux faire fonctionner le monde. Je suis en désacord du fait que de bonnes compétences en informatique mènent à la reussite de la vie. En premier lieu, une vaste majorité des habitants de la terre se débrouillent sans habileté en informatique. La capacité de se servir d'un ordinateur ne devrait régler si oui ou non un humain réussira la vie. Le fait qu'il faut qu'un habitant ou pays puisse utiliser un reseau informatisé pour réussir de nos jour a été assumer et basé sur des idéales des société développé.

DÉVELOPPEMENT

1er ASPECT

affirmation et argument

Parmi les milliards d'habitants de la planète terre, seul 20 % d'eux possèdent un ordinateur et encore moin savent s'en servir.

référence à un des textes lus (citation directe)

"Ici 80 % des gens de la planète ne possède aucun ordinateur."

argument

De ce maigre 20 %, la majorité s'en servent soit pour taper un "email" ou pour jouer des "jeux vidéo". Ceux qui requierent vraiment les habiletés d'informatique travaillent soit dans un bureau a une firme scientifique etc… . Le nombre représente 2 à 3 % des travailleurs des pays developpée. En effet, ces faits démontrent que le reste du monde vivent sans ordinateur se débrouillent car 97 % des autre doivent être en train de réussir d'une facon ou de l'autre. "Ma femme et moi n'avons jamais utiliser d'ordinateur à la maison ou au travail et ont reussi parfaitement" explique Gary Tessier, gerant des services de benevoles à un hopitale. C'est une réalité qu'il y a une vaste majorité à travers du monde qui eux, possédant aucun ordinateur travaillent comme artiste, soit comme fermier ou membre d'une firme de construction; d'ailleurs quelques exemples de services utiles et essentiel à la survie ou tous opère sans ordinateurs.

référence extérieure

opinion/conclusion du 1er aspect

référence extérieure

raisonnement

2e ASPECT

affirmation

argument

exemples

opinion/conclusion 2e aspect

En second lieu, pour certains des habitants de la terre, le fait d'être capable d'utiliser un ordinateur prouve comme étant un atout. Parce que selon les besoin de la tâche, l'ordinateur facilite un certain devoir. Ainsi que leurs devoirs, savoir utiliser un ordinateur facilite les occasions de se trouver un emploi, car le marché des emplois extremement bien payant fait surtout affaires avec les ressources qu'offre un ordinateur. Par contre il y a un seuil au mots, "la réussite". Réussir pour une personne peux vouloir dire, posséder 3 maison et être milliardaire. Pour un autre individu, ca peux bien vouloir dire être membre d'une famille et qu'il puisse la supporter financièrement. Pour un autre, ca peut valoir «survivre et manger ainsi qu'avoir un endroit ou l'ont peut dormir. Donc, si pour reussir, selon les moyens de l'individu, il doit devenir fermier et il aime son métier, qu'il le fasse plutôt qu'être condamné à un ordinateur et qu'on lui proclame comme celui qui a "réussit" car le mot reussire peux vouloir dire tant de mots differents pour un individu que pour l'autre et c'est la raison pour laquelle j'affirme que l'habileté en informatique ne détermine du tout le seuil de réussite d'un individu.

3e ASPECT

affirmation et argumentation

références à un des textes lus (citation directe)

référence à un des textes lus (citation directe)

argument

Cependant, 20 % du monde qui possèdent un ordinateur croient que fonctionner d'une facon informatisee quotidiennement en est la seule. "On est l'homme blanc, on sait ce qu'il vous faut, ca marche chez nous et on sait qu'il est bon pour vous" affirme un homme, qui démontre que la société developpé percoit que leurs manières de suivre une vie informatiser est la seule vie qui fonctionne bien. Bernard Woods affirme "les nations qui réussiront, seront celles qui seront très performantes en qui a trait à l'organisation de travail". Les faits concernant les systèmes informatique viennent appuyer l'argument que les société développé ont l'intention de conformer le reste du monde au système informatiser. Donc, en effet ces sociétés developpée

raisonnement

oublient qu'il y a par contre des tribus en Amazonie qui réussisent très bien la vie sans être branché au reseau. Cet idéale n'est pas partagé par tout les habitants de la terre. Les "developpée" assument que c'est "l'idéale" sans pouvoir se relie a d'autre facon de suivre. "Il faut le rendre culturellement sensible" cet extrait viens appuyer le fait que le reseau n'est pas pour tout le monde.

référence à un des textes lus (citation directe)

Pour conclure, j'aimerais affirmer de nouveaux que ne je ne suis pas d'accord du fait qu'il faut avoir des bonnes connaissances en informatique pour réussir la vie. Après tout, 80 % des habitants de la terre ne possedent pas d'ordinateurs et vivent quand même très bien. Malgré aussi le fait que 20 % du monde croient que 80 % devraient se conformer car ca fonctionne pour eux. C'est ainsi triste qu'il y a des individus qui, submergé par leurs croyances, affirme que la réussite de la vie peut être seulement acheive par l'entremise d'un ordinateur. Alors, il faut donc voir au dela des limite d'un être dans un domaine et accepter et voir tout les habiletés qui forment une diversification d'emploi d'une richesse déja connu tout simplement ignoré.

CONCLUSION
opinion/rappel du sujet

résumé de l'argumentation

recommandation

Analyse du troisième texte argumentatif

SUJET CHOISI :
De nos jours, de bonnes compétences en informatique mènent-elles à la réussite de sa vie?

Organisation – Niveau de performance 4

Points forts
- L'ensemble du texte est cohérent.
- L'intention de communication (convaincre) est gardée en perspective.
- La conclusion rappelle le sujet et l'opinion, résume l'argumentation et suscite la réflexion.

Point à améliorer
- Le sujet divisé est plus ou moins présent.

Contenu – Niveau de performance 3

Points forts
- L'opinion est exprimée de façon claire et précise.
- Dans l'ensemble, le texte fournit des informations nouvelles sur le sujet.

Points à améliorer
- Les aspects traités sont tellement rapprochés qu'ils peuvent parfois se répéter.
- La provenance des références n'est pas toujours indiquée surtout dans le cas du 2e et 3e aspects.
- Le sujet aurait pu être traité avec plus de profondeur.

Style – Niveau de performance 3

Points forts
- Le message est communiqué de façon claire.
- L'attitude à l'égard du sujet est appropriée.

Points à améliorer
- L'intérêt du lecteur n'est pas toujours maintenu.
- Le texte témoigne d'un vocabulaire moyen.
- La syntaxe est courante.

Règles de la langue – Niveau de performance 3

Point à améliorer
- Le texte témoigne d'une connaissance générale des règles de la langue.

Tableaux de spécifications

INTRODUCTION

Ce document a été élaboré à partir des objectifs du programme d'études *Français langue maternelle, 12e année* (1990). Les tableaux présentent

— les objectifs qui ont servi à l'évaluation sommative dans l'examen provincial de *Français langue maternelle, Secondaire 4* de mai 2000, « L'informatique : mirage ou miracle? »;

— la pondération de la Compréhension écrite sous divers angles (selon le nombre de textes, les types de textes, les niveaux cognitifs, etc.);

— les liens que l'on peut d'ores et déjà faire entre les objectifs du programme d'études Français langue maternelle, 12e année (1990) et les résultats d'apprentissage spécifiques *en Français langue première, Secondaire 4* qui se trouvent dans le document *Les résultats d'apprentissage manitobains en Français langue première (M-S4).*

Tableau de spécifications — Compréhension écrite d'un discours informatif (discours analytique)

Quatrième texte « FAUT-IL AVOIR PEUR DES JEUX VIDÉO? »
Cinquième texte « INTERNET : OÙ EST LA MOITIÉ DE L'HUMANITÉ? » [1]

FL_1 - S4			Compréhension littérale					Compréhension littérale/interprétative*			Compréhension interprétative				Compréhension interprétative*/critique				Compréhension critique		
Objectif terminal : Lire un article de journal ou de revue à caractère analytique en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue. À l'occasion de la compréhension écrite d'un article de journal ou de revue à caractère analytique, l'élève sera capable de :			(intention) -identifier les informations contenues dans le titre	(intention) -identifier les renseignements qui permettent de préciser à qui l'événement est arrivé, quand et où il a eu lieu et comment il s'est produit	(rapports) -identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans le discours, révèle les caractéristiques de l'émetteur	(rapports) - identifier, s'il y a lieu, les éléments du discours qui révèlent l'époque et le contexte social ou culturel dans lequel il a été produit	(discours) - relever les indices qui révèlent dans quelle mesure l'analyse s'appuie sur une documentation pertinente (enquêtes, recherches, citations, etc.)	(intention) - identifier l'intention de l'émetteur (littérale)	(discours) - identifier le sujet traité	(discours) - identifier les différents aspects abordés et dégager l'essentiel de ce qui est dit (interprétative)	- (intention) distinguer, s'il y a lieu, les faits des opinions ou des commentaires contenus dans l'article	- (intention) distinguer les opinions de l'émetteur de celles qu'il attribue à d'autres personnes	(rapports) - identifier les éléments du discours qui révèlent l'attitude de l'émetteur face au sujet traité	(discours) - dégager la structure de l'article	(intention) - identifier, à l'aide d'un résumé, l'événement et/ou les principaux faits rapporté(s) dans l'article (critique)	(rapports) - dire, s'il y a lieu, si le discours tient compte des caractéristiques des récepteurs auxquels il s'adresse	(rapports) - identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à ce discours	(discours) - reconnaître l'importance accordée à chacun des aspects traités	(intention) - dire si l'émetteur traite objectivement l'information	(intention) - dire si les informations contenues dans l'article contribuent à mieux lui faire comprendre le sujet d'actualité traité ou à développer un intérêt pour celui-ci	(rapports) - extérioriser la relation entre les personnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le discours et ses expériences personnelles
Discours informatif	**Tâches à développer**	11						2 points													
		12				1 point															
		13								3 points											
		14																	4 points		
		15										3 points									
		16																2 points			

Note 1 – L'astérisque indique que l'objectif peut aussi être d'un autre niveau de compréhension, selon le texte.

Répartition des points selon les différents types de compréhension

Faut-il avoir peur des jeux vidéo?

Compréhension littérale.	⇨	3 points
Compréhension interprétative.	⇨	3 points
Compréhension critique.	⇨	4 points
Total		**10 points**

Internet : où en est la moitié de l'humanité?

Compréhension littérale.	⇨	0 point
Compréhension interprétative.	⇨	5 points
Compréhension critique.	⇨	0 point
Total		**5 points**

1 Voir *Recueil de textes : La Compréhension écrite* de l'examen provincial de *Français langue maternelle, Secondaire 4* de mai 2000.

Tableau de spécifications — Compréhension écrite d'un discours ludique-poétique / roman (discours narratif et descriptif)

Premier texte « UNDERGROUND GLASGOW » [1]

FL_1 - S4			Compréhension littérale/interprétative*				Compréhension interprétative						Compréhension interprétative*/critique			Compréhension critique		
Objectif terminal : Lire un roman en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue. À l'occasion de la compréhension écrite d'un roman, l'élève sera capable de :			(intention) 4 - identifier les principales caractéristiques des personnages, des lieux, des objets et des événements qui constituent l'univers créé par l'auteur	(rapports) - identifier, s'il y a lieu, les éléments du discours qui révèlent l'époque et le contexte social ou culturel dans lequel il a été produit	(discours) - dire quels sont les rapports qui existent entre les divers personnages	(discours) - dire si le narrateur du roman est un personnage de l'histoire racontée ou non	(rapports) - dire si les informations relatives à la biographie de l'auteur facilitent, le cas échéant, la compréhension	(discours) - dégager les principales actions du roman	(discours) - indiquer, parmi les caractéristiques des personnages principaux, celles qui annoncent ou influencent le déroulement des actions	(discours) *4 - identifier les rapports entre le déroulement des actions et les réactions psychologiques ou affectives du (des) personnages principal (aux)*	(discours) - comparer l'ordre de présentation des actions du roman à l'ordre où elles se seraient déroulées dans la réalité	(discours) - identifier dans certains passages en style direct et indirect ou dans certains dialogues, des mots et des expressions qui fournissent des précisions sur le ton et l'attitude du personnage qui parle, et dire ce que les précisions révèlent du personnage et de l'attitude du narrateur vis-à-vis du personnage	(intention) *3 - dégager la dimension symbolique des personnages, des actions et des lieux du roman (critique)*	(intention) *4 - identifier les principales valeurs véhiculées par les personnages et par les situations créés par l'auteur*	(rapports) - identifier, parmi les discours déjà écoutés ou lus, ceux qui peuvent s'apparenter à ces discours	(intention) - porter un jugement, s'il y a lieu, sur le degré de vraisemblance de cet univers	(intention) *5 - dire ce qu'il pense de l'univers créé par l'auteur*	(rapports) 5 - extérioriser la relation entre les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le discours et ses expériences personnelles
Discours ludique-poétique / roman	**Tâches à développer**	1	1 point															
		2	1 point															
		3										3 points						
		4														4 points		
		5											4 points					

Note 1 – L'astérisque indique que l'objectif peut aussi être d'un autre niveau de compréhension, selon le texte

Note 2 – Liens avec les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS):
Les sous-objectifs en italique et accompagnés d'un chiffre ont un lien direct avec un des RAS indiqués ci-dessous.
Ceux qui sont accompagnés seulement d'un chiffre sont très importants pour la réussite d'un des RAS, mais ne décrivent pas le même type de compétence.

Résultats d'apprentissage spécifiques :

3- dégager les thèmes et les symboles dans le récit et en faire ressortir la signification et l'importance
4- dégager les valeurs véhiculées par les personnages et en faire ressortir l'incidence sur le récit
5- réagir aux valeurs véhiculées dans le texte à partir de ses expériences personnelles

Répartition des points selon les différents types de compréhension

Compréhension littérale.	⇨	2 points
Compréhension interprétative.	⇨	3 points
Compréhension critique.	⇨	8 points
Total		**13 points**

1 Voir *Recueil de textes : La Compréhension écrite* de l'examen provincial de *Français langue maternelle, Secondaire 4* de mai 2000.

Tableau de spécifications — Compréhension écrite d'un discours expressif (discours argumentatif)

Deuxième texte « FAUT-IL CENSURER L'INTERNET? » [1]

FL$_1$ - S4			Compréhension littérale			Compréhension littérale/interprétative*					Compréhension interprétative					Compréhension interprétative*/critique			Compréhension critique				
Objectif terminal : Lire un article critique et/ou un éditorial en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue. **À l'occasion de la compréhension écrite d'un article critique et/ou d'un éditorial, l'élève sera capable de :**			(intention) 1-identifier les mots et les expressions qui révèlent l'intention de l'émetteur	(rapports) - identifier les indices du discours qui permettent d'identifier l'émetteur (statut social, nationalité, âge, traits de leur personnalité, type de relations que l'émetteur entretient avec le récepteur, etc.)	(rapports) - identifier, s'il y a lieu, les éléments de l'article ou de l'éditorial qui révèlent l'époque et le contexte social ou culturel dans lequel il a été produit	(intention) - identifier l'intention de l'émetteur (interprétative)	(intention) -identifier ce qui a donné lieu à l'article critique ou à l'éditorial (littérale)	(intention) 2- identifier les arguments utilisés pour appuyer les opinions émises	(discours) 2-identifier le sujet traité	(discours) 1- identifier les marqueurs de relations et le type de rapports qu'ils établissent	(intention) -identifier le ton de l'article critique ou de l'éditorial	(rapports) -identifier les éléments du discours qui révèlent l'attitude de l'émetteur face au sujet traité	(discours) 2-dire quel point de vue le discours veut défendre	(discours) 2- identifier les faits, les exemples, les citations, les références, etc. qui servent à appuyer les opinions émises	(discours) 1- dégager la structure de l'argumentation	(intention) 2 - résumer les opinions contenues dans l'article critique ou l'éditorial	(rapports) -dire jusqu'à quel point le discours tient compte des caractéristiques du ou des récepteurs auxquels il s'adresse (connaissance du sujet, intérêts, besoins, statut social, etc.)	(rapports) -identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à cet article critique ou cet éditorial	(intention) *2- dire dans quelle mesure les opinions sont exprimées avec certaines nuances*	(intention) *2- dire dans quelle mesure l'article critique ou l'éditorial informe clairement sur les opinions de l'émetteur*	(intention) *2- dire dans quelle mesure il partage les opinions émises par l'émetteur*	(rapports) -extérioriser la relation entre les personnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le discours et ses expériences personnelles	(discours) *2 - porter un jugement sur la valeur des arguments*
Discours expressif	**Tâches à développer**	6					1 point																
		7				1 point																	
		8																			4 points		

Note 1 – L'astérisque indique que l'objectif peut aussi être d'un autre niveau de compréhension, selon le texte

Note 2 – Liens avec les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) :
Les sous-objectifs en italique et accompagnés d'un chiffre ont un lien direct avec un des RAS indiqués ci-dessous.
Ceux qui sont accompagnés seulement d'un chiffre sont très importants pour la réussite d'un des RAS, mais ne décrivent pas le même type de compétence.

Résultats d'apprentissage spécifiques :
1- évaluer l'efficacité des procédés employés par l'auteur d'un ***texte argumentatif***
2- réagir de façon critique aux valeurs véhiculées et aux points de vue présentés dans le texte

Répartition des points selon les différents types de compréhension

Compréhension littérale	⇨	1 point
Compréhension interprétative	⇨	1 point
Compréhension critique	⇨	4 points
Total		**6 points**

1 Voir *Recueil de textes : La Compréhension écrite* de l'examen provincial de *Français langue maternelle, Secondaire 4* de mai 2000.

Tableau de spécifications — Compréhension écrite d'un discours ludique-poétique / poème

Troisième texte « POÈME DE LA VITESSE » [1]

FL_1 - S4			Compréhension littérale/interprétative*		Compréhension interprétative		Compréhension interprétative*/critique			Compréhension critique	
Objectif terminal : Lire un poème en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue. À l'occasion de la compréhension écrite d'un poème, l'élève sera capable de :			(intention) 6- identifier le ou les principaux thèmes abordés dans le poème	(rapports) - identifier, s'il y a lieu, les éléments du discours qui révèlent l'époque et le contexte social ou culturel dans lequel il a été produit	(intention) 6- découvrir l'utilisation particulière de la langue aux plans lexical et syntaxique *et dire quels effets cette utilisation produit*	(rapports) - dire si les informations relatives à la biographie de l'auteur facilitent, le cas échéant, la compréhension	(intention) 6- dire ce que suscitent chez lui les émotions, les sensations, les sentiments exprimés dans le poème (critique)	(intention) 6- dégager la vision du monde que le poète illustre dans le poème	(rapports) - identifier, parmi les discours déjà écoutés ou lus, ceux qui peuvent s'apparenter à ce discours	(intention) *6- dire s'il partage ou non la vision du poète*	(rapports) 5 - extérioriser la relation entre les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le discours et ses expériences personnelles
Discours ludique-poétique/poème	Tâches à développer	9			2 points						
		10					4 points				

Note 1 – L'astérisque indique que l'objectif peut aussi être d'un autre niveau de compréhension, selon le texte

Note 2 – Liens avec les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS):
Les sous-objectifs en italique et accompagnés d'un chiffre ont un lien direct avec un des RAS indiqués ci-dessous.
Ceux qui sont accompagnés seulement d'un chiffre sont très importants pour la réussite d'un des RAS, mais ne décrivent pas le même type de compétence.

Résultats d'apprentissage spécifiques :

5- réagir aux valeurs véhiculées dans le texte à partir de ses expériences personnelles

6- réagir à la vision du monde, aux thèmes et aux procédés stylistiques présents dans un texte poétique

Répartition des points selon les différents types de compréhension

Compréhension littérale	⇨	0 point
Compréhension interprétative	⇨	2 points
Compréhension critique	⇨	4 points
Total		**6 points**

1 Voir *Recueil de textes : La Compréhension écrite* de l'examen provincial de *Français langue maternelle, Secondaire 4* de mai 2000.

GRILLE DE CORRECTION DE LA PRODUCTION ÉCRITE

Introduction

La grille de correction présentée dans les pages qui suivent est utilisée pour évaluer l'habileté des élèves à écrire un texte argumentatif lors des examens provinciaux de Français langue maternelle en 2000. Quatre aspects de la langue sont considérés lors de la Production écrite : le contenu, l'organisation, le style et les règles de la langue. À l'aide de la grille de correction, les correcteurs doivent déterminer le niveau de performance de l'élève par rapport à chacun des quatre aspects. Ces aspects ont une valeur équivalente et sont présentés selon une échelle de performance allant de 1 à 5. Un (1) représente le niveau le plus faible tandis que 5 représente le niveau le plus fort. Zéro est accordé si l'élève n'a pas répondu à la tâche.

De plus, cette grille de correction a été élaborée avec l'intention d'assurer des liens entre les objectifs du programme d'études *Français langue maternelle 12e année (1990)*, les niveaux de performance décrits dans la grille d'évaluation analytique parue dans le *Bulletin d'information : Français langue maternelle : Secondaire 4 (1999 – 2000)* et les éléments recherchés dans un texte argumentatif.

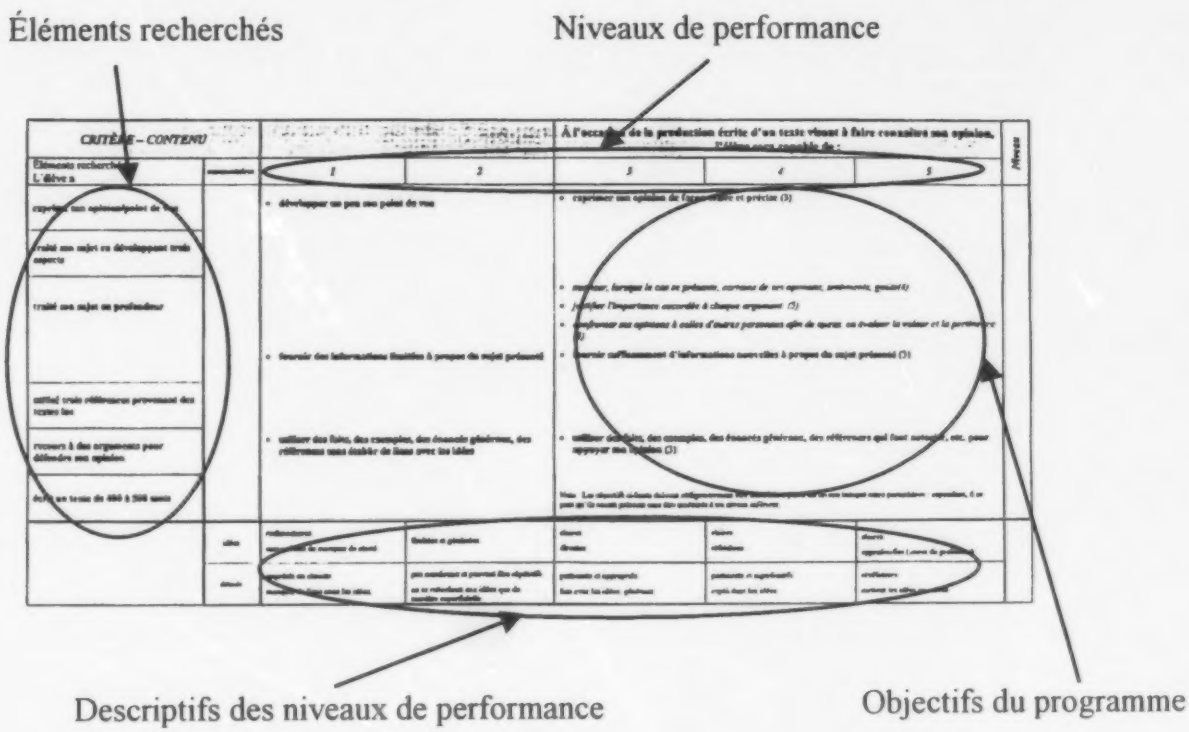

GRILLE DE CORRECTION DE LA PRODUCTION ÉCRITE

CRITÈRE – RÈGLES DE LA LANGUE				**À l'occasion de la production écrite d'un texte visant à faire connaître son opinion, l'élève sera capable de :**			*Niveau*
ÉLÉMENTS RECHERCHÉS **L'élève a**	commentaires	*1*	*2*	*3*	*4*	*5*	
bien construit ses phrases **éliminé les interférences langagières** **bien orthographié les mots** **fait l'accord des noms, des adjectifs et des verbes** **utilisé une ponctuation adéquate** **fait concorder les temps des verbes**				• utiliser adéquatement le style direct et indirect • utiliser adéquatement les déterminants et les pronoms de telle sorte qu'ils rappellent des êtres, des objets ou des idées déjà nommés dans le discours ou clairement identifiables dans la situation de communication • utiliser des structures syntaxiques qui appartiennent à la langue française, en recourant, au besoin, à une grammaire • respecter le sens généralement attribué aux mots qu'il utilise, en recourant, au besoin, à un dictionnaire • respecter les contraintes de l'orthographe d'usage pour les cas retenus au programme de son année, en recourant, au besoin, à un dictionnaire • respecter les règles de l'orthographe grammaticale, pour les cas retenus aux programmes des années antérieures, en recourant, au besoin, à une grammaire ou à un code orthographique • utiliser adéquatement les modes et temps des verbes			
		Les ***erreurs*** sont ***fréquentes*** et ***maladroites*** au point de nuire à la communication. Le texte ne témoigne que d'une ***connaissance très partielle*** de certaines règles de la langue.	Les ***erreurs*** sont ***source de distractions*** et sont en nombre suffisant pour entraver la communication. Le texte témoigne ***d'une connaissance limitée*** ou ***inconsistante*** des règles de la langue.	***Les erreurs ne gênent pas la communication***. Le texte dénote ***une connaissance générale*** des règles de la langue.	***Le texte contient quelques erreurs mineures*** qui n'entravent pas la communication. Le texte témoigne d'une ***très bonne connaissance*** des règles de la langue.	***L'absence relative d'erreurs*** est ***impressionnante*** et rehausse la qualité de la communication. Le texte témoigne d'une ***excellente connaissance*** des règles de la langue.	

GRILLE DE CORRECTION DE LA PRODUCTION ÉCRITE

CRITÈRE – STYLE				À l'occasion de la production écrite d'un texte visant à faire connaître son opinion, l'élève sera capable de :			*Niveau*
ÉLÉMENTS RECHERCHÉS **L'élève a tenu compte de**	commentaires	1	2	3	4	5	
la qualité du texte dans son ensemble : • **utilisé un niveau de langue et un ton appropriés à l'intention de communication (convaincre)** • **créé des effets**				• tenir compte des conditions de production et de réception de son discours • tenir compte des caractéristiques du ou des récepteurs • utiliser des structures de phrase propres à faciliter la compréhension et à maintenir l'intérêt • utiliser des phrases variées • utiliser la variété de langue qui convient à la situation de communication • utiliser des mots variés (synonymes, périphrases, pronoms, etc.) pour désigner une même réalité • utiliser les termes précis qui appartiennent au lexique de la langue française			
		L'élève s'exprime de façon ***obscure*** ou ***confuse***. Le **ton**, la ***marque personnelle*** de l'élève et son ***attitude*** à l'égard du sujet et du récepteur peuvent être ***perceptibles***, mais sont plus souvent ***ambigus***, ***inappropriés*** ou ***indistincts***. L'élève démontre un ***intérêt sommaire*** pour la situation de communication. Le texte ***ne permet pas de distinguer une quelconque conscience*** du lecteur. L'élève ***ne sait pas bien manier la syntaxe***, ce qui rend la ***communication confuse*** ou ***peu intéressante***. L'***emploi de mots et d'expressions ennuyants, imprécis, souvent vagues*** et ***souvent impropres*** témoigne d'un ***vocabulaire pauvre***.	L'élève communique de façon ***maladroite***. Le ***ton***, la ***marque personnelle*** de l'élève et son ***attitude*** à l'égard du sujet et du récepteur sont ***perceptibles,*** mais ***peuvent être inconsistants ou inégaux***. L'élève démontre un ***intérêt sommaire*** pour la situation de communication. Le texte démontre que l'élève a ***à peine conscience*** du lecteur, ou qu'il en a une ***conscience superficielle***. Les ***structures de phrase*** sont ***simples*** et parfois ***redondantes***. L'élève manie la syntaxe d'une façon ***limitée***. L'***emploi de mots et d'expressions généraux ou imprécis ou impropres ou redondants*** témoigne d'un ***vocabulaire limité***.	L'élève communique son message mais son texte est ***ordinaire.*** Le ***ton***, la ***marque personnelle*** de l'élève et son ***attitude*** à l'égard du sujet et du récepteur sont ***clairs et appropriés***. L'élève ***démontre un intérêt général*** pour la situation de communication, y compris pour le récepteur. Il ***suscite l'intérêt*** du lecteur, mais ***peut ne pas le maintenir de manière assidue.*** Les ***phrases*** sont généralement ***claires***. L'élève utilise une ***syntaxe courante***. L'***emploi de mots et d'expressions clairs et d'usage courant*** témoigne d'un ***vocabulaire moyen***.	L'élève communique son message de façon ***claire***. Le ***ton***, la ***marque personnelle*** de l'élève et son ***attitude*** à l'égard du sujet et du récepteur sont ***sûrs, confiants et appropriés***. L'élève ***démontre clairement un intérêt*** pour la situation de communication, y compris pour le récepteur. Il ***maintient l'intérêt*** du lecteur. Les ***phrases*** sont ***claires*** et ***adaptées aux situations***. En général, l'élève réussit à créer les ***effets recherchés***. L'***emploi de mots et d'expressions réfléchis et précis*** témoigne d'un ***vocabulaire souple et adapté.***	L'élève s'exprime avec ***aisance***. Le ***ton,*** la ***marque personnelle*** de l'élève et son ***attitude*** à l'égard du sujet et du récepteur sont ***sûrs, confiants et appropriés*** dans la mesure où ils ***renforcent l'impact du texte***. L'élève fait preuve d'un ***engagement profond*** dans la situation de communication et il ***maintient l'intérêt*** du lecteur ***de manière assidue***. Les ***phrases*** sont ***coulantes***, ***claires*** et ***précises***. La ***syntaxe*** est ***exploitée avec habileté*** de manière à ***créer les effets recherchés***. L'***emploi de mots et d'expressions réfléchis*** et ***adaptés*** à la situation, permettant de communiquer le sens exact ou de ***produire les effets recherchés***, témoigne d'un ***vocabulaire riche***.	

GRILLE DE CORRECTION DE LA PRODUCTION ÉCRITE

CRITÈRE – ORGANISATION				À l'occasion de la production écrite d'un texte visant à faire connaître son opinion, l'élève sera capable de :			*Niveau*
ÉLÉMENTS RECHERCHÉS **L'élève a**	commentaires	1 NIVEAUX DE PERFORMANCE 2		3	4	5	
ordonné les différentes parties de son travail		• **avoir moins de paragraphes que d'idées principales** • **utilise peu ou inadéquatement les marqueurs de relations**		• **diviser son discours en paragraphes** (3) • **utiliser adéquatement les marqueurs de relations** (3)			
Introduction • accroché le lecteur (sujet amené) • présenté son sujet (sujet posé) • énoncé son opinion • donné la division des arguments (sujet divisé)		• **identifier ou énoncer partiellement le sujet de son texte** • **énoncer un peu son point de vue** • **énoncer un ou deux aspects du sujet**		• *identifier ce qui a donné lieu au texte produit (4)* • **énoncer clairement le sujet de son texte** (3) • **énoncer clairement son point de vue** (3) • **énoncer clairement les différents aspects du sujet** (3)			
Développement • présenté ses arguments selon un ordre logique (qui en facilite la compréhension) • établi des liens entre les informations (idées, détails) • établi des liens entre les paragraphes		• **présenter ses arguments sans tenir compte de l'ordre qu'il a établi dans son introduction**		• **présenter ses arguments selon un ordre déterminé** (3) • *fournir des indices qui révèlent l'articulation de son texte (4)* • *justifier l'ordre choisi pour présenter ses arguments (5)*			
Conclusion • une conclusion qui contribue à l'unité de son texte; elle peut — rappeler le sujet — résumer l'argumentation — susciter la réflexion — inspirer à l'action — esquisser des solutions nouvelles — envisager des recommandations — émettre des souhaits				**Note :** Les objectifs ci-dessus doivent obligatoirement être maîtrisés à partir du niveau indiqué entre parenthèses : cependant, il se peut qu'ils soient présents sans être maîtrisés à un niveau inférieur.			
		L'introduction, s'il y en a une, comporte un ***simple rappel de la tâche***, sans plus. La ***cohérence*** interne est ***déficiente***. ***L'agencement et l'ordre*** des idées, des détails et des paragraphes sont ***vagues*** ou ***difficiles à suivre.*** La ***conclusion*** est ***absente*** ou ***sans rapport*** avec le texte.	***L'introduction n'oriente pas*** vraiment la suite du texte. La ***cohérence*** du texte est ***faible*** ou ***inégale***. ***L'agencement et l'ordre*** des idées, des détails et des paragraphes sont ***discernables*** mais ils sont ***faibles*** ou ***non soutenus.*** La ***conclusion,*** quoique présente, est trop ***faible*** pour donner de l'unité au texte, ou elle ***ne présente qu'un rapport vague avec l'introduction.***	De manière générale, ***l'introduction oriente la suite du texte.*** ***L'intention de communication est, de manière générale, gardée en perspective*** et ***le texte est cohérent, bien que ces deux éléments puissent présenter des lacunes par moments.*** ***L'agencement et l'ordre*** des idées, des détails et des paragraphes sont ***clairs et reflètent un traitement mécanique*** de cette dimension de l'organisation. La ***conclusion contribue à l'unité*** du texte ***dans une certaine mesure***.	***L'introduction*** est ***claire*** et elle ***oriente la suite du texte***. ***L'intention de communication*** est ***gardée en perspective*** et l'***ensemble du texte et les parties*** sont ***cohérents***. ***L'agencement et l'ordre*** des idées, des détails et des paragraphes sont ***clairs***. La ***conclusion contribue à l'unité*** du texte.	L'***introduction*** est ***solide*** et ***incite à poursuivre la lecture***. ***L'intention de communication est maintenue*** en perspective et il y a ***cohérence dans l'ensemble du texte ainsi qu'à l'intérieur des parties***. ***L'agencement et l'ordre*** des idées, des détails et des paragraphes témoignent d'un traitement ***réfléchi*** et ***efficace*** de cette dimension de l'organisation. La ***conclusion renforce l'unité*** du texte.	

GRILLE DE CORRECTION DE LA PRODUCTION ÉCRITE

Thème de l'examen de mai 2000 – L'INFORMATIQUE : MIRAGE OU MIRACLE?

Écrire un texte visant à faire connaître son opinion en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue. **Cahier # _____**

CRITÈRE – CONTENU		NIVEAUX DE PERFORMANCE					*Niveau*
ÉLÉMENTS RECHERCHÉS **L'élève a**	commentaires	**1**	**2**	**À l'occasion de la production écrite d'un texte visant à faire connaître son opinion, l'élève sera capable de :** **3**	**4**	**5**	
exprimé son opinion/point de vue **traité son sujet en développant trois aspects** **traité son sujet en profondeur** **utilisé trois références provenant des textes lus** **recours à des arguments pour défendre son opinion** **écrit un texte de 400 à 500 mots**		• **développer un peu son point de vue** • **fournir des informations limitées à propos du sujet présenté** • **utiliser des faits, des exemples, des énoncés généraux, des références sans établir de liens avec les idées**		• **exprimer son opinion de façon claire et précise** (3) • *nuancer, lorsque le cas se présente, certains de ses opinions, de ses sentiments, de ses goûts (4)* • *justifier l'importance accordée à chaque argument (5)* • *confronter ses opinions à celles d'autres personnes afin de mieux en évaluer la valeur et la pertinence (5)* • **fournir suffisamment d'informations nouvelles à propos du sujet présenté** (3) • **utiliser des faits, des exemples, des énoncés généraux, des références qui font autorité, etc. pour appuyer son opinion** (3) **Note :** Les objectifs ci-dessus doivent obligatoirement être maîtrisés à partir du niveau indiqué entre parenthèses : cependant, il se peut qu'ils soient présents sans être maîtrisés à un niveau inférieur.			
		Les idées sont ***rudimentaires*** et sont ***susceptibles de manquer de clarté***. Les détails sont ***peu nombreux***, ***imprécis*** ou ***absents***; ils peuvent ***manquer de liens avec les idées.*** Le texte peut contenir des ***généralités qui ne sont pas appuyées*** ou des ***détails qui ne développent pas le sujet***.	Les idées sont ***limitées*** et ***générales***, bien que discernables. Les détails sont ***peu nombreux*** et peuvent être ***répétitifs***; ils ***ne sont pas assez pertinents*** et peuvent ***ne se rattacher aux idées que de manière superficielle***.	Les idées sont ***claires*** et ***directes***. Les détails sont ***pertinents*** et ***appropriés***; ils ont ***un lien avec les idées***, mais sont susceptibles d'être ***généraux*** plutôt que précis.	Les idées sont ***claires*** et ***réfléchies***. Les détails sont ***pertinents*** et ***significatifs***; ils explicitent les idées.	Les idées sont ***claires*** et ***approfondies***. Les détails sont ***révélateurs***, ***pertinents*** et ***précis***; ils mettent les idées en valeur.	

Français langue maternelle
Secondaire 4

Guide d'administration

EXAMEN PROVINCIAL

15 au 19 mai 2000

Éducation
et Formation
professionnelle
Manitoba

Tous droits réservés © 2000, la Couronne du chef du Manitoba, représentée par le ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba. Éducation et Formation professionnelle du Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg MB R3G 0T3, CANADA.

ISBN: 0-7711-2806-1

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

TABLE DES MATIÈRES

1.0 Introduction 1

2.0 Rôle de la direction de l'école 2
2.1 Avant l'examen 2
2.2 Pendant l'examen 2

3.0 Rôle de la personne administratrice 3
3.1 Avant l'examen 3
3.2 Pendant l'examen 3
3.3 Après l'examen 4

4.0 Politiques relatives à l'administration de l'examen 4
4.1 Les candidats à l'examen 4
4.2 Les présences, les sorties de la salle d'examen et les retards 4
- La présentation du thème 5
- La compréhension écrite 5
- La production écrite 6
4.3 Les absences 6
4.4 Les circonstances particulières 8
4.5 Les infractions aux règlements 8
4.6 Un document endommagé ou mal imprimé 8

5.0 Personnes ressources au Ministère 9

6.0 Modalités d'administration de l'examen 10

Préparatifs avant l'examen 10
Préparatifs pour la préséance et la première séance 10
Préséance — Les feuilles de données démographiques 11
Première séance — **La présentation du thème** 12
Préparatifs pour la deuxième séance — **La compréhension écrite** 13
Deuxième séance — **La compréhension écrite** 13
Remise de **La compréhension écrite** au Ministère 14
Préparatifs pour les troisième, quatrième et cinquième séances
La production écrite 16
Troisième séance — **La production écrite** 16
Quatrième séance — **La production écrite** *(suite)* 17
Cinquième séance — **La production écrite** *(suite)* 18
Remise de **La production écrite** au Ministère 20

Annexe 1	Horaire de l'examen	21
Annexe 2	Exemple d'un Formulaire B d'inscription des élèves	22
Annexe 3	Documents et matériel requis pour l'administration de l'examen	23
Annexe 4	Exemple d'une feuille de données démographiques	24
Annexe 5	Étapes à suivre pour remplir la feuille de données démographiques	25
Annexe 6	Exemple d'une feuille de présence	26
Annexe 7	Règlements pour la présentation du thème	27
Annexe 8	Règlements pour la compréhension écrite	28
Annexe 9	Règlements pour la production écrite	29
Annexe 10	Exemple d'un Connaissement	30

1.0 Introduction

Ce *Guide d'administration* a pour but de préciser

— le rôle de la direction de l'école;

— le rôle de l'enseignante ou de l'enseignant responsable d'administrer l'examen, ci-après nommé la personne administratrice;

— l'horaire de l'examen;

— les documents et le matériel pour l'administration de l'examen;

— les politiques relatives à l'administration de l'examen;

— les modalités d'administration de l'examen.

Ce *Guide* est destiné

— aux directions d'école;

— aux personnes administratrices.

Le document suivant concernant l'examen vous a été envoyé l'automne dernier :

— *Bulletin d'information pour l'examen de Français langue maternelle, Secondaire 4 1999-2000 pour les examens de janvier et mai 2000*;

2.0 Rôle de la direction de l'école

Rappel de confidentialité

Jusqu'à la fin de l'administration de l'examen, la direction de l'école s'engage à ne divulguer aucun renseignement (item, contenu, concept ou façon de procéder) concernant l'examen. Elle reconnaît le caractère confidentiel de l'examen et comprend que la confidentialité est indispensable à l'évaluation efficace des élèves à l'échelle de la province.

2.1 Avant l'examen

La direction de l'école doit

- mettre à l'horaire de l'école les séances prévues pour l'examen (voir l'Annexe 1) et en informer la ou les personnes administratrices;
- à la réception des documents de l'examen que le Ministère fera parvenir à l'école une semaine avant l'examen, **vérifier que tout est complet pour son école**. (La *Liste de documents envoyés à l'école* sera annexée à la lettre de présentation qui accompagnera les documents de l'examen.);

> Si le matériel de l'examen est incomplet ou en quantité insuffisante, prière de communiquer immédiatement avec Madame Danielle Parent, agente d'administration, Division du Bureau de l'éducation française, au (204) 945-5203 ou au 1 800 282-8069 poste 5203.

- identifier l'enseignante ou l'enseignant qui administrera l'examen. Le Ministère recommande que cette personne soit l'enseignante ou l'enseignant du cours de français;
- identifier la ou les personnes qui assisteront la personne administratrice lors de la deuxième séance de l'examen;
- ajouter aux documents de l'examen la liste des numéros provinciaux des élèves;
- réserver un lieu sûr afin d'entreposer, **sous clé**, les documents de l'examen entre les séances. La direction de l'école est responsable de ces documents et les remet **seulement** à la personne administratrice **aux moments précisés** dans ce *Guide*.

2.2 Pendant l'examen

La direction de l'école doit

- réduire au minimum la diffusion de messages dans l'école de manière à causer le moins de distractions possible;
- s'assurer que personne n'a accès aux documents entre les séances de l'examen;

- remplir le *Questionnaire de la direction d'école*.

  L'information obtenue à partir de ce *Questionnaire* permettra au Ministère d'améliorer le processus d'administration. Ce *Questionnaire* pourra être retourné au Ministère le 19 mai 2000 avec les documents de l'examen.

3.0 Rôle de la personne administratrice

Rappel de confidentialité

Jusqu'à la fin de l'administration de l'examen, la personne administratrice s'engage à ne divulguer aucun renseignement (item, contenu, concept ou façon de procéder) concernant l'examen. Elle reconnaît le caractère confidentiel de cet examen et comprend que la confidentialité est indispensable à l'évaluation efficace des élèves à l'échelle de la province.

3.1 Avant l'examen

La personne administratrice doit

- lire ce *Guide* en entier;
- fournir aux élèves les renseignements concernant l'examen : jour, durée, (voir l'Annexe 1);
- consulter l'Annexe 3 et indiquer aux élèves quel matériel ils doivent apporter pour l'examen;
- respecter toutes les directives telles que précisées dans ce *Guide d'administration* afin d'assurer une situation d'évaluation équitable à l'échelle de la province;
- communiquer avec Monsieur Francis Desbiolles ou Madame Lorraine Joseph, agent et agente d'éducation responsables du projet d'évaluation, à la Division du Bureau de l'éducation française au (204) 945-6052 ou au 1 800 282-8069 poste 6052 ou (204) 945-6794 ou au 1 800 282-8069 poste 6794 pour toute question relative à l'administration de l'examen.

3.2 Pendant l'examen

La personne administratrice doit

- demeurer dans la salle d'examen pour toute la durée de chacune des séances;

- s'assurer qu'une personne l'assiste durant la deuxième séance de l'examen (séance de 3 heures pour **La compréhension écrite**) afin d'accompagner les élèves qui veulent quitter la salle et y revenir;

- s'assurer que tous les documents fournis par le Ministère soient entreposés, **sous clé**, après chaque séance;

- s'assurer que les élèves aient toujours le même numéro d'identification sur leurs cahiers;

- s'assurer que les élèves n'aient pas accès aux documents entre les séances d'examen;

- respecter les politiques et les modalités de fonctionnement relatives à l'examen.

3.3 Après l'examen

La personne administratrice doit

- remplir le *Formulaire B d'inscription des élèves* pour expliquer le changement entre le nombre d'élèves inscrits à l'examen et le nombre actuel (voir l'Annexe 2);
- remplir et signer le *Rapport d'administration*;
- remplir le *Questionnaire de l'enseignante ou de l'enseignant;*
- obtenir le *Questionnaire de la direction de l'école*;
- faire parvenir les documents de l'examen au Ministère.

4.0 Politiques relatives à l'administration de l'examen

4.1 Les candidats à l'examen

Tous les élèves inscrits au cours de *Français langue maternelle, Secondaire 4* doivent subir l'examen à l'exception de ceux qui sont exemptés.

4.2 Les présences, les sorties de la salle d'examen et les retards

La politique du Ministère concernant les présences, les sorties de la salle d'examen et les retards n'est pas identique pour **La présentation du thème**, **La compréhension écrite** et **La production écrite** en raison de la nature et de la durée différentes des séances de travail.

LA PRÉSENTATION DU THÈME

Les présences

Les élèves doivent demeurer dans la salle pour l'ensemble de la préséance et de la première séance. La personne administratrice doit indiquer la présence de chaque élève en cochant la case appropriée sur la feuille de présence fournie par le Ministère (voir l'Annexe 6).

Les sorties de la salle

Les sorties ne sont pas encouragées, mais les élèves peuvent quitter la salle d'examen pour aller aux toilettes ou pour une raison de santé. Les règlements de l'école devraient s'appliquer dans ce cas.

Les retards

Un élève qui arrive en retard sera admis à la salle où a lieu l'examen.

LA COMPRÉHENSION ÉCRITE

Les présences

Les élèves doivent **obligatoirement** rester dans la salle pour la première heure de la séance d'examen de **La compréhension écrite**. Après une heure, les élèves qui le désirent peuvent partir. Toutefois, ces élèves ne pourront pas revenir dans la salle pour terminer l'examen. La personne administratrice doit indiquer la présence de chaque élève en cochant la case appropriée sur la feuille de présence fournie par le Ministère.

Les sorties de la salle

L'élève qui doit quitter la salle pour aller aux toilettes ou pour une raison de santé, et qui veut revenir, devra être accompagné par la personne qui assiste la personne administratrice de l'examen. La présence de la personne administratrice et de la personne assistante est exigée pour toute la durée de cette séance d'examen, mais si l'une d'elles doit s'absenter pour quelques instants, elle doit en informer l'autre afin d'assurer une surveillance continue.

Les retards

Les élèves en retard peuvent entrer dans la salle durant la première heure de cette séance d'examen. Après une heure, un élève en retard ne sera pas admis à l'examen.

LA PRODUCTION ÉCRITE

Les présences

Les élèves doivent participer aux trois séances de l'examen prévues pour **La production écrite**. Les élèves doivent demeurer dans la salle d'examen durant tout le temps prévu pour chaque séance. La personne administratrice doit indiquer la présence en cochant la case appropriée sur la feuille de présence fournie par le Ministère.

Les sorties de la salle

Les sorties ne sont pas encouragées, mais les élèves peuvent quitter la salle pendant les séances d'examen de **La production écrite** pour aller aux toilettes ou pour une raison de santé. Les règlements de l'école devraient s'appliquer dans ce cas.

Les retards

Un élève qui arrive en retard sera admis à la salle où a lieu l'examen pendant les séances d'examen de **La production écrite**.

4.3 Les absences

Les élèves qui sont inscrits à l'examen doivent participer aux cinq séances de l'examen.

Si un élève est absent pendant une ou plus d'une séance d'examen pour des raisons indépendantes de sa volonté (par exemple : maladie, décès dans la famille, crise familiale, mauvaises conditions climatiques, incapacité résultant d'un accident, etc.), l'école est priée de se référer au tableau suivant :

Absence(s)	*Dispositions particulières*
Première séance seulement	Avant la troisième séance prévue pour le mercredi, l'élève pourra disposer d'une période d'une heure sous surveillance pour lire le *Recueil de textes : La présentation du thème*. Le temps prévu pour la discussion ne pourra pas être repris.
Deuxième séance seulement	L'élève ne pourra pas subir la séance prévue pour la compréhension écrite à une autre date. Il incombe à l'école de lui donner une note finale pour la compréhension écrite. Toutefois, l'élève pourra subir la partie de l'examen qui porte sur la production écrite s'il est possible, avant la troisième séance, de lui fournir une période d'une heure, sous surveillance, pour lire le *Recueil de textes : La compréhension écrite.*
Troisième séance seulement	Avant la quatrième séance prévue pour le jeudi, l'élève pourra disposer d'une période d'une heure, sous surveillance, pour choisir et organiser ses idées et pour commencer son brouillon. Remarque : les deux périodes de rédaction doivent être entrecoupées d'une période d'au moins une heure.
Quatrième séance seulement	Avant la cinquième séance prévue pour le vendredi, l'élève pourra disposer d'une période d'une heure, sous surveillance, pour rédiger, réviser et corriger son brouillon. Remarque : les deux périodes de rédaction doivent être entrecoupées d'une période d'au moins une heure.

Absence(s)	*Dispositions particulières*
Cinquième séance seulement	L'élève pourra disposer d'une heure, sous surveillance, pour réviser son brouillon et transcrire sa version finale au propre; cependant, cette séance doit avoir lieu avant 15 h vendredi puisque les livrets servant à la transcription de la version finale doivent être envoyés au Ministère avant 16 h, le vendredi 19 mai. **Prière de noter que le Ministère ne corrigera pas le brouillon de l'élève.**
Première et deuxième séances seulement	Si l'élève dispose d'une période de deux heures, sous surveillance, pour lire le *Recueil de textes : La présentation du thème* et le *Recueil de textes : La compréhension écrite*, il pourra subir la partie de l'examen qui porte sur la production écrite. Son texte sera corrigé par le Ministère. Toutefois, il incombe à l'école de lui donner une note finale pour la compréhension écrite.
Première et troisième séances seulement	Si l'élève dispose d'une période de deux heures, sous surveillance, pour lire le *Recueil de textes : La présentation du thème* et pour commencer à rédiger son brouillon, il pourra continuer à participer aux séances pour la production écrite. Son texte sera corrigé par le Ministère.
Première et quatrième séances seulement	Si l'élève dispose d'une période d'une heure, sous surveillance, avant la troisième séance pour lire le *Recueil de textes : La présentation du thème* et s'il dispose d'une période d'une heure, sous surveillance, avant la cinquième séance pour rédiger et réviser son brouillon, son texte sera corrigé par le Ministère.
Première et cinquième séances seulement	Si l'élève dispose d'une période d'une heure, sous surveillance, avant la troisième séance pour lire le *Recueil de textes : La présentation du thème* et s'il dispose d'une période d'une heure, sous surveillance, avant 15 h vendredi, son texte pourra être corrigé par le Ministère.
Deuxième et troisième séances seulement	Si l'élève dispose d'une période de deux heures, sous surveillance, pour lire le *Recueil de textes : La compréhension écrite* et pour commencer à rédiger son brouillon avant la 4e séance, il pourra continuer à participer aux séances pour la production écrite. Son texte sera corrigé par le Ministère. Toutefois, il incombe à l'école de lui donner une note finale pour la compréhension écrite.
Deuxième et quatrième séances seulement	Si l'élève dispose d'une séance d'une heure pour lire le *Recueil de textes : La compréhension écrite* avant la 3e séance, et s'il dispose d'une séance d'une heure pour rédiger et réviser son texte avant la 5e séance, il pourra continuer à participer aux séances de la production écrite. Son texte sera corrigé par le Ministère. Il incombe à l'école de lui donner une note finale pour la compréhension écrite.
Deux des trois séances prévues pour la production écrite : troisième, quatrième ou cinquième séances	L'élève a écrit la compréhension écrite mais il a manqué trop de séances de la production écrite. Il incombe à l'école de lui donner une note finale pour la production écrite.

Les séances de reprise de la production écrite (lorsqu'il y a des élèves absents) sont à la discrétion de la personne administratrice. Veuillez noter qu'il n'y a aucune séance de reprise pour la compréhension écrite.

Lorsqu'un élève est absent pour la 2e séance ET au moins deux autres séances, il incombe à l'école d'accorder une note finale à cet élève pour les deux composantes. (Compréhension écrite et Production écrite).

Si l'école a la responsabilité d'accorder une note finale à une ou aux deux composantes, la note de l'élève sera accordée selon la politique de l'école ou de la division concernant les élèves absents aux examens. L'école est responsable d'indiquer sur le bulletin scolaire que cette note reflète la pratique d'évaluation de l'école.

4.4 Les circonstances particulières

Pour toute information concernant les dispenses, la fermeture des écoles, les dispositions particulières, les lieux d'examens alternatifs ainsi que la politique en matière de révision des examens provinciaux, veuillez consulter le document intitulé *POLITIQUES ET MODALITÉS POUR LES EXAMENS PROVINCIAUX ET LES TESTS BASÉS SUR LES NORMES Septembre 1998.*

4.5 Les infractions aux règlements

Afin d'assurer la fidélité de l'examen comme instrument de mesure, l'élève doit respecter tous les règlements lus à haute voix par la personne administratrice au début de chaque séance (voir les Annexes 7, 8 et 9).

Si un élève enfreint les règlements, la personne administratrice doit le mentionner dans le *Rapport d'administration*. Elle devra indiquer le numéro d'identification de l'élève, décrire l'incident et les circonstances dans lesquelles l'infraction s'est produite et en préciser le moment. L'élève en question peut tout de même terminer l'examen.

4.6 Un document endommagé ou mal imprimé

L'élève qui constate, **en recevant un document au début de la première séance d'examen**, que celui-ci est endommagé ou mal imprimé, doit le remettre immédiatement et en recevoir un autre exemplaire.

Si un élève constate, **après avoir commencé à travailler**, que son document est endommagé ou mal imprimé, il faut lui remettre un nouvel exemplaire après en avoir biffé le numéro et y avoir inscrit le numéro d'identification de l'élève sur la page couverture. L'élève doit garder les deux exemplaires et poursuivre dans le nouveau document, à partir de l'endroit où il était rendu. Cela lui permet d'avoir accès au travail fait avant la découverte de l'erreur.

La personne administratrice écrit « ENDOMMAGÉ » sur tout document endommagé et « MAL IMPRIMÉ » sur tout document mal imprimé et le retourne au Ministère avec les autres exemplaires de l'examen. De plus, elle fait état de tout document endommagé ou mal imprimé dans le *Rapport d'administration*.

5.0 Personnes ressources au Ministère

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec une des deux personnes responsables du projet d'évaluation en question à la *Division du Bureau de l'éducation française, Direction des services de soutien (Évaluation) au 1181, avenue Portage, local 309, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3*

Monsieur Francis Desbiolles
Agent d'éducation responsable du projet d'évaluation en secondaire 4
Téléphone : (204) 945-6052 Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : *fdesbiolles@edu.gov.mb.ca*
Numéro sans frais d'appel : 1 800 282-8069 (poste 6052)

Madame Lorraine Joseph
Agente d'éducation responsable du projet d'évaluation en secondaire 4
Téléphone : (204) 945-6794 Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : *ljoseph@edu.gov.mb.ca*
Numéro sans frais d'appel : 1 800 282-8069 (poste 6794)

6.0 Modalités d'administration de l'examen

Préparatifs avant l'examen (avant le 15 mai)

Afin d'assurer le bon déroulement de l'examen, la personne administratrice doit

— obtenir auprès de la direction de l'école

  - la liste des élèves inscrits à l'examen;

— vérifier les documents d'examen et s'assurer d'avoir reçu suffisamment d'exemplaires pour chaque élève inscrit à l'examen; toutefois, ne pas ouvrir les paquets scellés (voir la *Liste des documents envoyés à l'école*);

— garder les documents de l'examen dans le lieu sûr choisi par la direction de l'école;

— s'informer auprès de la direction de l'école quant au local assigné et à l'horaire prévu pour toutes les séances et les préséances exigées (l'Annexe 1 présente l'horaire de l'examen);

— fournir aux élèves les renseignements relatifs à l'horaire de l'examen;

— indiquer aux élèves ce qu'ils peuvent utiliser pour l'examen (voir l'Annexe 3);

— retirer des murs et des tableaux tous les documents relatifs au cours de français;

— disposer les pupitres de façon qu'ils soient le plus espacés possible;

— se munir d'une provision supplémentaire de crayons HB, de gommes à effacer, de stylos, et voir à ce qu'il y ait un taille-crayon dans la salle d'examen;

— préciser auprès de la personne qui vous assistera que son rôle premier durant la séance de trois heures le 16 mai sera d'accompagner les élèves qui doivent quitter la salle et y revenir.

Préparatifs pour la préséance et la première séance (le lundi 15 mai)

Afin d'assurer le bon déroulement de la préséance et de la première séance, la personne administratrice doit

— obtenir auprès de la direction de l'école les documents suivants :

  - les feuilles de présence (dans les paquets de *Recueil de textes : La présentation du thème);*
  - les feuilles de données démographiques;

- le *Rapport d'administration;*
- la liste des élèves inscrits à l'examen;

— ouvrir les paquets de *Recueil de textes : La présentation du thème.*

Préséance — Les feuilles de données démographiques (le lundi 15 mai)

Afin d'assurer le bon déroulement de la préséance, la personne administratrice doit

— rappeler aux élèves que
  - les 20 à 30 prochaines minutes seront consacrées à remplir les feuilles de données démographiques;
  - la première séance de l'examen aura une durée d'une heure et demie;

— dire aux élèves : « Pour l'ensemble des cinq journées d'examen, attendez toujours mes directives avant de commencer à travailler. Chaque fois que vous recevez un document, ouvrez-le seulement au moment où je vous le dis. »;

— distribuer à chaque élève
  - un exemplaire du *Recueil de textes : La présentation du thème*;
  - une feuille de données démographiques (un exemple est présenté à l'Annexe 4);

— demander aux élèves de ne pas plier ou endommager les feuilles de données démographiques;

— lire à haute voix la feuille d'information (voir l'Annexe 5) qui explique comment remplir la feuille de données démographiques;

— faire circuler la liste des élèves inscrits à l'examen afin que les élèves puissent prendre note de leur numéro provincial;

— fournir aux élèves le code de leur école;

— indiquer aux élèves que leur numéro d'identification (numéro relevé du *Recueil de textes*) est le seul moyen d'identifier leur travail et que ce numéro doit être le même sur tous les documents qu'ils reçoivent;

— reprendre les feuilles de données démographiques remplies et les placer en ordre numérique dans l'enveloppe fournie par le Ministère; **ne pas les plier ou les endommager, ne pas utiliser d'élastiques, d'agrafes ou de trombones**;

— mettre de côté quelques feuilles de données démographiques vierges pour les élèves absents; cependant, ne pas remplir les feuilles de données démographiques pour les élèves absents;

— indiquer aux élèves qu'une feuille de présence circulera lors de la première séance d'examen et qu'ils devront y inscrire leur nom à côté de leur numéro d'identification, qui est déjà inscrit sur cette feuille (un exemple de feuille de présence est présenté à l'Annexe 6).

Première séance — *La présentation du thème* (90 minutes, le 15 mai)

Afin d'assurer le bon déroulement de la première séance, la personne administratrice doit

— dire aux élèves d'ouvrir leur *Recueil de textes : La présentation du thème* à la page 1 et présenter aux élèves une vue d'ensemble de l'examen (voir l'Annexe 1);

— lire aux élèves les « Règlements pour la présentation du thème » qui se trouvent à la page 2 du *Recueil de textes* (voir l'Annexe 7);

— lire les « Consignes aux élèves » (voir la page 3 du *Recueil de textes*);

— dire aux élèves : « Il est _ h _. Vous avez une heure pour faire la lecture du *Recueil de textes*. Commencez maintenant. »; écrire l'heure au tableau et dans le *Rapport d'administration*;

— circuler avec la feuille de présence (voir l'Annexe 6) :
  - demander aux élèves d'inscrire leur nom en lettres moulées à côté de leur numéro d'identification;
  - vérifier le numéro sur le *Recueil de textes* de l'élève;
  - indiquer la présence des élèves en cochant sous le numéro 1 de la feuille de présence;

— avec l'aide de la liste de classe, vérifier la présence; s'il y a des élèves absents, inscrire leur nom en lettres moulées sur la feuille de présence à côté d'un numéro d'identification que vous leur assignerez; inscrire « A » pour absent sous le numéro 1 de la feuille de présence;

— après une heure, dire aux élèves d'aller à la page 21 du *Recueil de textes* et lire avec eux les directives pour la discussion;

— dire aux élèves qu'ils liront les questions lorsqu'ils seront dans leur groupe de discussion;

— demander aux élèves de choisir leurs partenaires et de déterminer combien d'élèves formeront leur groupe de discussion; la discussion est obligatoire et tout élève doit se joindre à un groupe;

À la fin de la première séance, la personne administratrice doit

— demander aux élèves d'arrêter la discussion et inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*;

— appeler chaque élève par son nom et son numéro d'identification, reprendre son *Recueil de textes* et le placer en ordre numérique;

— remettre tous les documents utilisés lors de la première séance dans le lieu sûr, sous clé.

Préparatifs pour la deuxième séance — *La compréhension écrite* (le matin du 16 mai)

Afin d'assurer le bon déroulement de la deuxième séance, la personne administratrice doit

— obtenir auprès de la direction d'école les exemplaires du *Recueil de textes : La compréhension écrite*, du *Cahier de l'élève : La compréhension écrite* et les feuilles de *Liste des mots et des expressions utilisés dans les tâches*;

— ouvrir les paquets de documents pour la compréhension écrite;

— s'assurer d'avoir tous les documents nécessaires à l'administration de la compréhension écrite (voir l'Annexe 3).

Deuxième séance — *La compréhension écrite* (180 minutes, le 16 mai)

Afin d'assurer le bon déroulement de la deuxième séance, la personne administratrice doit

— en utilisant la feuille de présence, appeler chaque élève par son numéro d'identification en s'assurant de lui remettre les bons documents (numéro correspondant) :
  - Cahier de l'élève : La compréhension écrite;
  - Recueil de textes : La compréhension écrite;
  - Liste des mots et des expressions utilisés dans les tâches;

— en remettant les documents, indiquer la présence des élèves en cochant sous le numéro 2 de la feuille de présence (si un élève est absent, indiquer « A »);

— demander aux élèves de vérifier que tous les documents reçus portent leur numéro d'identification;

— demander aux élèves d'ouvrir le *Cahier de l'élève* à la page 1 et leur lire à haute voix les « Règlements pour la compréhension écrite » (voir l'Annexe 8); ensuite leur lire les « Consignes aux élèves » à la page 2 (utiliser un des exemplaires supplémentaires);

— indiquer aux élèves qu'ils ont trois heures pour faire cette partie de l'examen; leur demander de commencer et écrire l'heure au tableau et dans le *Rapport d'administration*;

— à toutes les demi-heures, annoncer ou écrire au tableau le temps qui reste avant la fin de la séance;

— au fur et à mesure que les élèves terminent, reprendre leur document, séparer les exemplaires du *Cahier de l'élève* des exemplaires *Recueil de textes* et les placer en ordre numérique; indiquer sur la feuille de présence que les élèves ont remis leur document d'examen;

À la fin de la deuxième séance, la personne administratrice doit

— demander aux élèves qui n'ont pas encore remis leur travail d'arrêter de travailler, puis inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*;

— compter les exemplaires du *Cahier de l'élève : La compréhension écrite* et inscrire le nombre dans le *Rapport d'administration*;

— noter, dans le *Rapport d'administration*, toute irrégularité ou situation hors de l'ordinaire;

— remettre dans le lieu sûr les documents suivants :
  - les exemplaires du *Recueil de textes :* (ceux-ci serviront lors des séances d'examen pour la production écrite);
  - les feuilles de présence originales **(en faire une photocopie pour accompagner les documents d'examen qui seront envoyés au Ministère)**.

Remise de *La compréhension écrite* au Ministère

Après la deuxième séance, la personne administratrice doit

— vérifier et emballer les documents d'examen qui doivent être remis au Ministère :

  - les exemplaires du *Cahier de l'élève : La compréhension écrite* utilisés (en ordre numérique);
  - une photocopie du *Rapport d'administration*;
  - une photocopie des feuilles de présence;
  - tout document identifié endommagé ou mal imprimé;
  - les feuilles de données démographiques remplies (dans l'enveloppe fournie par le Ministère; gardez des feuilles vierges s'il y a des élèves absents);

— **ne pas utiliser** le service de messagerie de votre division scolaire pour retourner les documents d'examen; utiliser **uniquement** un des services commerciaux indiqués ci-dessous :

- les **écoles urbaines** (situées dans la ville de Winnipeg) doivent envoyer les documents d'examen à l'intention de Madame Danielle Parent par **Internet Courier (668-5552)**. La personne qui place l'appel doit donner le **numéro de compte ED-007** le nom et l'adresse de l'école ainsi que son nom comme personne contact;

- les **écoles situées à l'extérieur de Winnipeg** doivent envoyer le/les paquets par **Xpresspost** en utilisant les *Connaissements* fournis à cet effet (voir l'Annexe 10).

  Il est très important que toute la documentation soit emballée dans une **boîte** ou dans une **enveloppe** si possible.

Utilisation du *Connaissement*

1. Signer le *Connaissement* à l'endroit prévu (signature de l'expéditeur);

2. Apporter le paquet ainsi que le *Connaissement* au bureau de poste;

3. Le commis inscrira le poids du colis et préparera le colis pour l'envoi. Demander au commis de vous remettre la copie de l'expéditeur du *Connaissement*. Conserver cette copie à titre de preuve d'expédition. Si la livraison du paquet est retardée, nous demanderons à Poste Canada de le retracer. Pour ce faire, nous vous téléphonerons afin d'obtenir le numéro du *Connaissement*.

— envoyer ces documents, **immédiatement après la séance de La compréhension écrite**, le 16 mai 2000, à l'attention de

Madame Danielle Parent
Division du Bureau de l'éducation française
1181, avenue Portage, local 309
Winnipeg MB R3G 0T3

Préparatifs pour les troisième, quatrième et cinquième séances — *La production écrite* (le 17 mai)

Afin d'assurer le bon déroulement des troisième, quatrième et cinquième séances, la personne administratrice doit

— obtenir auprès de la direction les exemplaires du *Recueil de textes : La présentation du thème*, du *Recueil de textes : La compréhension écrite*, les livrets *La tâche d'écriture*, les livrets *Version finale*, les feuilles de papier brouillon et les enveloppes numérotées;

— ouvrir **mercredi** les paquets de livrets *La tâche d'écriture*; **vendredi matin** ouvrir les paquets de livrets *Version finale*;

— chaque jour, s'assurer d'avoir tous les documents nécessaires à l'administration de la production écrite (voir l'Annexe 3).

Troisième séance — *La production écrite* (60 minutes, le 17 mai)

Afin d'assurer le bon déroulement de la troisième séance, la personne administratrice doit

— en utilisant la feuille de présence, appeler chaque élève par son numéro d'identification en s'assurant de lui remettre les bons documents (numéro correspondant) :
- *Recueil de textes : La présentation du thème*;
- *Recueil de textes : La compréhension écrite*;
- *La tâche d'écriture : La production écrite*;

— en remettant les documents, indiquer la présence des élèves en cochant sous le numéro 3 de la feuille de présence (si un élève est absent, indiquer « A »);

— demander aux élèves de vérifier que tous les documents reçus portent leur numéro d'identification;

— remettre à chaque élève 6 feuilles de papier pour les notes, les plans et les brouillons;

— dire aux élèves d'ouvrir le livret *La tâche d'écriture* et lire avec eux les sections suivantes :
- « Vue d'ensemble de la production écrite » à la page 1,
- « Règlements pour la production écrite » à la page 2 (voir l'Annexe 9),
- « Consignes aux élèves » à la page 3,
- « Tâche d'écriture » à la page 4;

— dire aux élèves que les autres pages intitulées « Critères d'évaluation » et « Grille de vérification » aux pages 5 à 7 du livret de *La tâche d'écriture* peuvent les aider à rédiger leur texte et leur dire de les consulter;

— demander aux élèves de commencer à travailler et inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*;

À la fin de la troisième séance, la personne administratrice doit

— demander aux élèves d'arrêter de travailler et inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*;

— appeler chaque élève par son nom et son numéro d'identification, reprendre tous ses documents (recueils, livret, papier pour notes, plans et brouillons) et les placer dans l'enveloppe indiquant son numéro d'identification; **la personne administratrice ne remet pas les enveloppes aux élèves mais doit, en tout temps, les garder dans le lieu sûr; seule la personne administratrice a le droit de placer les documents des élèves dans les enveloppes**;

— noter, dans le *Rapport d'administration*, toute irrégularité ou situation hors de l'ordinaire.

Quatrième séance — *La production écrite (suite)* (60 minutes, le 18 mai)

Afin d'assurer le bon déroulement de la quatrième séance, la personne administratrice doit

— distribuer à chaque élève les documents qui sont dans son enveloppe; toutefois, ne pas remettre l'enveloppe à l'élève;

— demander aux élèves d'ouvrir leur livret *La tâche d'écriture* à la page 1 et lire avec eux la durée et les activités pour **cette** séance;

— rappeler aux élèves qu'ils peuvent consulter la page 7 du livret *La tâche d'écriture* lorsqu'ils font la révision et la correction de leur brouillon;

— rappeler aux élèves de lever la main s'ils veulent du papier pour leurs notes, plans et brouillons;

— demander aux élèves de commencer à travailler et inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*;

— indiquer la présence des élèves en cochant sous le numéro 4 de la feuille de présence; inscrire « A » si un élève est absent;

— après une demi-heure, annoncer ou écrire au tableau le temps qui reste avant la fin de la séance;

À la fin de la quatrième séance, la personne administratrice doit

— demander aux élèves d'arrêter de travailler et inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*;

— appeler chaque élève par son nom et son numéro d'identification, reprendre tous ses documents (recueils, livret et papier pour notes, plans et brouillons) et les placer dans l'enveloppe indiquant son numéro d'identification;

— noter, dans le *Rapport d'administration*, toute irrégularité ou situation hors de l'ordinaire.

Cinquième séance — *La production écrite (suite)* (60 minutes, le 19 mai)

Afin d'assurer le bon déroulement de la cinquième séance, la personne administratrice doit

— distribuer à chaque élève les documents qui sont dans son enveloppe **ainsi que le livret dans lequel il doit transcrire sa version finale**; toutefois, ne pas remettre l'enveloppe à l'élève;

— demander aux élèves de vérifier le numéro du livret *Version finale* afin de s'assurer qu'il correspond à leur numéro d'identification;

— demander aux élèves d'ouvrir leur livret *La tâche d'écriture* à la page 1 et lire avec eux la durée et les activités pour **cette** séance; indiquer aux élèves de réserver au moins 40 minutes pour transcrire leur version finale;

— rappeler aux élèves qu'ils peuvent consulter la page 7 du livret *La tâche d'écriture* lorsqu'ils font la révision et la correction de leur brouillon;

— rappeler aux élèves de lever la main s'ils veulent du papier pour leurs notes, plans et brouillons ou des feuilles supplémentaires pour leur version finale;

— demander aux élèves de commencer à travailler et inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*;

— indiquer la présence des élèves en cochant sous le numéro 5 de la feuille de présence; inscrire « A » si un élève est absent;

— après 20 minutes, indiquer aux élèves qu'ils devraient commencer la transcription de leur version finale, s'ils n'ont pas encore commencé;

À la fin de la cinquième séance, la personne administratrice doit

— demander aux élèves d'arrêter d'écrire;

— s'assurer que les élèves agrafent les feuilles de brouillon et leurs feuilles de papier supplémentaire dans leur exemplaire du livret *Version finale*;

— reprendre tous les documents; **ne pas placer ces documents dans les enveloppes des élèves**;

— distribuer aux élèves les feuilles intitulées *Questionnaire de l'élève*;

— demander aux élèves de remplir le *Questionnaire de l'élève;*

— séparer tous les documents par paquets et les placer en ordre numérique;

— lorsque tous les documents ont été remis, l'indiquer sur la feuille de présence en cochant dans la colonne appropriée;

— noter, dans le *Rapport d'administration*, toute irrégularité ou situation hors de l'ordinaire;

— vérifier que les présences et les absences ont été indiquées pour chaque séance sur la feuille de présence;

— vérifier les livrets *Version fina* afin de s'assurer que les notes, les plans et les brouillons des élèves sont agrafés à la dernière page;

— placer ces livrets en ordre numérique;

— compter les livrets *Version finale* et inscrire le nombre dans le *Rapport d'administration*;

— signer le *Rapport d'administration*;

— remplir son *Questionnaire* et obtenir celui de la direction de l'école;

— s'assurer que le *Formulaire B d'inscription des élèv*es a été rempli.

Remise de *La production écrite* au Ministère (le 19 mai)

Après la dernière séance, la personne administratrice doit

— envoyer **seulement** les documents suivants au Ministère :

- le *Formulaire B d'inscription des élèves*;
- la ou les feuilles de présence originales;
- les feuilles de données démographiques des élèves qui étaient absents les 15 et 16 mai;
- les livrets *Version finale*;
- le *Rapport d'administration*;
- le *Questionnaire de l'enseignante ou de l'enseignant*;
- le *Questionnaire de la direction de l'école*;
- les feuilles de *Questionnaire de l'élève*;
- les enveloppes numérotées (maintenant vides);
- tout document identifié « ENDOMMAGÉ » ou « MAL IMPRIMÉ »;

— retourner ces documents immédiatement après la dernière séance de **La production écrite.** Référez-vous aux pages 14 et 15 de ce guide pour le retour des documents.

Annexe 1

Horaire de l'examen
FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE, SECONDAIRE 4
du 15 au 19 mai 2000

Domaine	jour	Activité de l'élève	Durée
Tâches administratives	lundi (le 15 mai)	• reçoit des directives et remplit la feuille de données démographiques	20 à 30 minutes
Présentation du thème	lundi (le 15 mai)	• lit le recueil de textes • réfléchit au thème • notes ses idées	60 ou 75 minutes * Vous pouvez allouer jusqu'à 75 minutes pour la lecture du recueil. Si vous prenez plus de temps pour la lecture vous devez cependant réduire le temps de discussion à 15 minutes.
		• discute	15 ou 30 minutes
Compréhension écrite (CÉ)	mardi (le 16 mai)	• lit des textes et répond aux questions	180 minutes
Production écrite (PÉ)	mercredi (le 17 mai)	• choisit et organise ses idées (consulte, au besoin, les recueils de textes) • rédige son brouillon	60 minutes
	jeudi (le 18 mai)	• choisit et organise ses idées (si nécessaire) • rédige, révise et corrige son brouillon	60 minutes
	vendredi (le 19 mai)	• révise et corrige son brouillon (si nécessaire) • transcrit sa version finale sur le papier officiel fourni par le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle	60 minutes *15 minutes supplémentaires sont allouées pour terminer la transcription de la version finale

Annexe 2

FORMULAIRE B D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES

Examen provincial de *Français langue maternelle*, Secondaire 4
Deuxième semestre – mai 2000

Étiquette de l'école

Raisons expliquant les différences entre le nombre d'élèves inscrits et le nombre actuel d'élèves qui subissent l'examen.

Note : Les exemptions communiquées auparavant ont été compilées et annexées à ce document sous forme de rapport. Il n'est pas nécessaire de les inscrire à nouveau sur ce formulaire. Avec l'aide de la liste des codes justificatifs décrits à l'endos de cette page, indiquez dans la colonne prévue à cet effet les raisons qui expliquent les absences ou la présence d'élèves supplémentaires.

Numéro provincial de l'élève*	Nom de famille	Prénom	Composant		CODE JUSTICICATIF
			CÉ	PÉ	
123456789	Johnson	Edouard	absent	absent	04
987654321	McKay	Danielle	présent	présent	70
456789123	Ransom	Jamie	absent	présent	19 (conflit horaire, ex : audition pour le théâtre)

Exemple

* Pour l'obtention d'un numéro provincial de l'élève, veuillez communiquer avec le bureau des Brevets et dossier des élèves au 1 800 667-2378.

Veuillez garder une copie de ce document pour vos dossiers et retourner l'original avec vos cahiers d'examen le 19 mai 2000.

Annexe 3

DOCUMENTS ET MATÉRIEL REQUIS POUR L'ADMINISTRATION DE L'EXAMEN

Documents fournis par le Ministère	Matériel fourni par l'élève	Fourni par l'enseignante ou l'enseignant et/ou la direction de l'école
les tâches administratives : - le *Guide d'administration* - le *Formulaire B d'inscription des élèves* - les feuilles de présence - les feuilles de données démographiques - le *Questionnaire de l'enseignante ou de l'enseignant et de la direction de l'école* - les feuilles de *Questionnaire de l'élève*	**l'ensemble de l'examen :** - crayons HB (pour les feuilles de données démographiques) - stylos, crayons, gommes à effacer, surligneurs	**Matériel nécessaire le lundi 15 mai 2000 :** - la liste des élèves inscrits à l'examen - la liste des numéros provinciaux des élèves
la présentation du thème : - le *Guide d'administration* - les feuilles de présence - *le Rapport d'administration* - les exemplaires du *Recueil de textes : La présentation du thème*	**la présentation du thème :** - dictionnaire seulement	
la compréhension écrite : - le *Guide d'administration* - les feuilles de présence - le *Rapport d'administration* - les exemplaires du *Recueil de textes : La compréhension écrite* - les exemplaires du *Cahier de l'élève : La compréhension écrite* - les feuilles de la *Liste des mots et des expressions utilisés dans les tâches* - le papier supplémentaire pour la compréhension écrite	**la compréhension écrite :** - les élèves peuvent utiliser un stylo ou un crayon pour répondre aux questions - dictionnaire seulement	
la production écrite : - le *Guide d'administration* - les feuilles de présence - le *Rapport d'administration* - les exemplaires du *Recueil de textes : La présentation du thème* - les exemplaires du *Recueil de textes : La compréhension écrite* - les livrets *La tâche d'écriture* - les livrets *Version finale* - le papier supplémentaire pour la production écrite - le papier pour notes, plans et brouillons - les enveloppes numérotées pour les documents de l'élève	**la production écrite :** - les élèves doivent utiliser un stylo pour transcrire leur version finale mais peuvent utiliser un crayon pour leurs notes, leur plan et leur brouillon - ouvrages de référence d'usage courant suivants : dictionnaires, grammaires et recueils de conjugaisons - l'utilisation de l'ordinateur ou de toute autre forme d'aide technique ou mécanique est interdite	

EXEMPLE D'UNE FEUILLE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Annexe 4

ÉTAPES À SUIVRE POUR REMPLIR LA FEUILLE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

S'il vous plaît, ne pas plier ou endommager la feuille de données démographiques.

Étant donné que votre identité doit demeurer confidentielle durant la correction, l'information sur la feuille de données démographiques sera utilisée pour identifier votre travail. Votre numéro d'identification doit être le même pour les trois parties de l'examen : **La présentation du thème**, **La compréhension écrite** et **La production écrite**. Une feuille de présence circulera pendant que vous travaillez. Vous devez y inscrire votre nom en caractères d'imprimerie à côté de votre numéro d'identification.

Suivez les étapes suivantes pour remplir la feuille de données démographiques :

1. NOM DE FAMILLE : Inscrivez votre nom de famille en caractères d'imprimerie dans les espaces prévus et noircissez les lettres encerclées qui y correspondent.

2. PRÉNOM : Inscrivez votre prénom en caractères d'imprimerie dans les espaces prévus et noircissez les lettres encerclées qui y correspondent.

3. NOM DU PROGRAMME : Noircissez le cercle qui correspond au programme auquel vous êtes inscrits.

4. NUMÉRO PROVINCIAL DE L'ÉLÈVE : Certaines écoles utilisent ce numéro. Si c'est le cas de votre école, inscrivez-le dans les espaces marqués de J à R et noircissez les cercles appropriés. Si vous n'avez pas de numéro scolaire, laissez cet espace vide.

5. DATE DE NAISSANCE : Noircissez les cercles appropriés et inscrivez les chiffres nécessaires.

6. NUMÉRO DU CAHIER (votre numéro d'identification) : Ce numéro composé de cinq chiffres se trouve sur votre *Recueil de textes*. Dans les espaces marqués de A à E sous « N° DU CAHIER », inscrivez ce même numéro et noircissez les chiffres encerclés qui y correspondent.

7. CODE DE L'ÉCOLE : Le code de votre école est _____(ce code apparaît sur la feuille de présence). Dans les espaces marqués de F à I sous « CODE DE L'ÉCOLE », inscrivez ces quatre chiffres et noircissez les chiffres encerclés qui y correspondent.

8. GENRE : Noircissez le cercle approprié.

EXEMPLE D'UNE FEUILLE DE PRÉSENCE Annexe 6

L'enseignante ou l'enseignant trouvera le code de l'école ici

FEUILLE DE PRÉSENCE

EXAMEN SECONDAIRE 4 — du 15 au 19 mai 2000

FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE

Numéro d'identification	Nom de l'élève *(Écrire en caractères d'imprimerie)*	L 1	M 2	Me 3	J 4	V 5	La CÉ : Remise du cahier (cochez)	La PÉ : Remise du cahier (cochez)	Réservé à l'administration
XXXXX	Josée Alouette	✓	✓	A	✓	✓	✓	✓	
XXXXX	Paul Barbier	✓	A	✓	✓	✓		✓	
XXXXX	Alain Corbeau	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	

- Envoyer au Ministère une photocopie de cette feuille de présence avec les documents de l'examen qui portent sur **La compréhension écrite** le 16 mai 2000.
- Envoyer au Ministère l'original de cette feuille de présence avec les documents de l'examen qui portent sur **La production écrite** le 19 mai 2000.
- **S'ASSURER DE GARDER UNE COPIE DE CETTE FEUILLE POUR VOS DOSSIERS.**

RÈGLEMENTS POUR *LA PRÉSENTATION DU THÈME*

La personne administratrice vous lira ces règlements à haute voix au début de la première séance.

Vous devez respecter les règlements suivants pour la première séance : **La présentation du thème.**

1. Attendez toujours mes directives avant de commencer à travailler.

2. Vous ne devez communiquer avec aucun autre élève pendant la séance, à l'exception du moment prévu pour la discussion.

3. Si vous avez des questions durant la séance, levez la main et j'irai vous voir.

4. Je n'ai pas le droit de vous aider; par exemple, je ne répondrai à aucune question concernant le contenu du *Recueil de textes*, je ne participerai pas à la discussion sur le thème, je ne répondrai pas à vos questions portant sur le vocabulaire, etc. Toutefois, je peux clarifier les directives.

5. Durant la séance, vous ne devez avoir en votre possession que les documents que je vous remettrai ainsi que votre crayon HB, votre gomme à effacer, votre stylo, votre surligneur et votre dictionnaire.

6. Tous les documents que je vous remets doivent être rendus à la fin de la séance.

7. Si vous avez reçu un document endommagé ou mal imprimé, ou encore si vous n'avez pas reçu le document approprié, levez la main et j'irai vous remettre celui-ci.

8. Vous êtes censés rester dans la salle pendant tout le temps prévu pour la première séance. Exception sera faite en cas de malaise ou autre urgence.

9. Vous devez arrêter de travailler immédiatement lorsque je vous le demanderai.

Annexe 8

RÈGLEMENTS POUR *LA COMPRÉHENSION ÉCRITE*

La personne administratrice vous lira ces règlements à haute voix au début de la deuxième séance.

Vous devez respecter les règlements suivants pour la deuxième séance : **La compréhension écrite**.

1. Attendez toujours mes directives avant de commencer à travailler.
2. Si vous avez reçu un document endommagé ou mal imprimé, ou encore si vous n'avez pas reçu le document approprié, levez la main et j'irai vous remettre celui-ci.
3. Il est interdit de quitter la salle pendant la **première heure** de l'examen (sauf en cas de malaise).
4. Si vous quittez la salle et que vous avez l'intention de revenir, vous devez être accompagné par la personne qui assiste.
5. Durant la séance, vous ne devez avoir en votre possession que les documents que je vous remettrai ainsi que votre crayon HB, votre gomme à effacer, votre stylo et votre dictionnaire. Vous pouvez utiliser soit un stylo, soit un crayon HB pour répondre dans le *Cahier de l'élève*. Vous n'avez droit à **rien** d'autre.
6. Il est interdit de consulter les autres élèves.
7. Si vous avez des questions pendant l'examen, c'est à moi que vous devez vous adresser. Levez la main et j'irai vous voir. Toutefois, je ne peux pas vous aider à comprendre les textes ou les tâches.
8. Le plagiat ne sera pas toléré. Pour les tâches de compréhension, vous devez parfois appuyer votre réponse par des références au texte. Une bonne réponse appuyée par une ou des citations du texte méritera les points indiqués dans la clé de correction. Cependant, à l'exception des questions qui vous demandent uniquement de relever une phrase ou une expression du texte, vous devez faire accompagner vos citations directes ou indirectes par une interprétation ou une analyse personnelle de ce que dit le texte.
9. Faites de votre mieux et **vérifiez soigneusement** votre travail avant de le remettre.
10. À toutes les demi-heures, j'indiquerai le temps qui reste.
11. Au signal d'arrêt, vous devez poser **immédiatement** votre crayon ou stylo.

RÈGLEMENTS POUR *LA PRODUCTION ÉCRITE*

La personne administratrice vous lira ces règlements à haute voix au début de la troisième séance.

Vous devez respecter les règlements suivants pour l'ensemble des séances qui portent sur **La production écrite**.

1. Attendez toujours mes directives avant de commencer à travailler.
2. Vous ne devez communiquer avec aucun autre élève pendant les séances.
3. Si vous avez des questions durant les séances, levez la main et j'irai vous voir.
4. Je n'ai pas le droit de vous aider; par exemple, je ne vous donnerai aucun conseil quant à votre choix de sujet, je ne répondrai pas à vos questions portant sur le vocabulaire, la grammaire, etc. Toutefois, je peux clarifier les directives.
5. Vous ne devez rien apporter en classe, sauf le matériel suivant : stylos, crayons, gommes à effacer, surligneurs ainsi que les ouvrages de référence d'usage courant suivants : dictionnaires, grammaires et recueils de conjugaisons.
6. Tous les documents que je vous remets doivent être rendus à la fin de chaque séance.
7. Vous ne devez apporter aucun document rédigé en dehors des séances d'examen pour **La production écrite**. De plus, vous ne devez pas apporter d'encyclopédies, de revues ou de feuilles détachées (photocopies, recherches sur Internet, etc.).
8. Le plagiat ne sera pas toléré. Vous pouvez consulter les recueils de textes au moment de l'écriture de votre texte et vous pouvez citer des passages. **Pour toute citation, directe ou indirecte, vous devez indiquer la source**. Il est interdit de modifier légèrement le texte d'un auteur et de l'insérer dans votre production écrite **sans indiquer la référence**.
9. Si vous recevez un document endommagé ou mal imprimé, ou encore si vous ne recevez pas le document approprié, levez la main et j'irai vous remettre celui-ci.
10. Vous devez rester dans la salle pendant toute l'heure prévue pour chacune des séances. Exception sera faite en cas de malaise ou autre urgence.
11. Vous devez arrêter de travailler lorsque je vous le demanderai.
12. L'utilisation de l'ordinateur ou de toute autre aide technique ou mécanique **est interdite**.
13. **Aucun brouillon ne sera corrigé par le Ministère. Assurez-vous de prendre le temps nécessaire pour transcrire votre texte au propre durant la dernière séance d'examen**.

EXEMPLE D'UN CONNAISSEMENT

Annexe 10

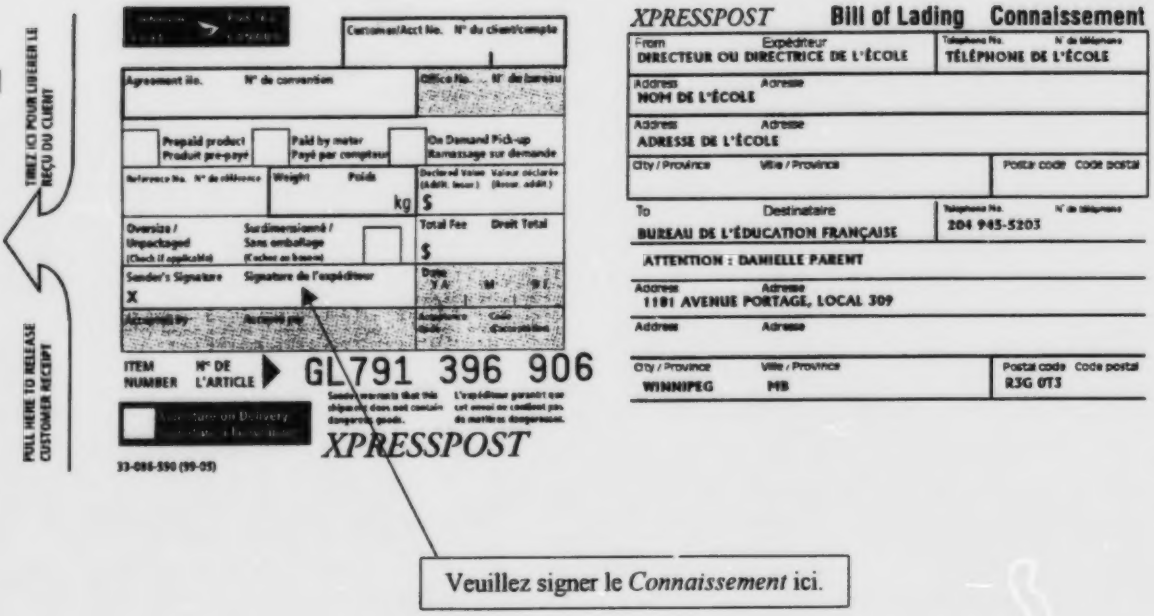

Veuillez signer le *Connaissement* ici.

L'examen provincial de
Français langue maternelle
Secondaire 4

L'informatique : mirage ou miracle?

LA PRÉSENTATION DU THÈME

RECUEIL DE TEXTES

Mai 2000

**Éducation
et Formation
professionnelle
Manitoba**

TABLE DES MATIÈRES

Vue d'ensemble de l'examen 1

Règlements pour la présentation du thème 2

Consignes aux élèves 3

Les textes 5

- La technologie domestiquée 6
- Sûr, le crédit virtuel? 10
- Des menaces bien réelles 12
- En lutte contre toute forme de censure et de contrôle 14
- Big Brother 17
- Ça surfe dans les champs 18
- Barbie, les filles et les ordinateurs 20

La discussion 21

Tous droits réservés © 2000, la Couronne du chef du Manitoba, représentée par le ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba. Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg MB R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-2853-3

Tous les efforts ont été faits pour indiquer les sources d'origine et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur.* Si, dans certains cas, des omissions ou des erreurs ont eu lieu, prière d'en aviser Éducation et Formation professionnelle Manitoba pour qu'elles soient rectifiées dans des éditions futures.

Toute reproduction **des textes et des illustrations présentés dans ce docment**, par quelque procédé que ce soit, est interdite.

VUE D'ENSEMBLE DE L'EXAMEN
FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE SECONDAIRE 4
DU 15 AU 19 MAI 2000

Composante	Jour	Durée	Activités de l'élève
Tâches administratives	lundi	20 à 30 minutes	• reçoit les directives et remplit la feuille de données démographiques
Présentation du thème	lundi	60 ou 75 minutes * Vous pouvez allouer jusqu'à 75 minutes pour la lecture du recueil. Si vous prenez plus de temps pour la lecture vous devez cependant réduire le temps de discussion à 15 minutes.	• lit le recueil de textes • réfléchit au thème • note ses idées
		15 ou 30 minutes	• discute
1. Compréhension écrite (CE)	mardi	180 minutes	• lit les textes et répond aux questions
2. Production écrite (PE)	mercredi	60 minutes	• choisit et organise ses idées (consulte, au besoin, les recueils de textes) • rédige son brouillon
	jeudi	60 minutes	• choisit et organise ses idées (si nécessaire) • rédige, révise et corrige son brouillon
	vendredi	60 minutes *15 minutes supplémentaires sont allouées pour terminer la transcription de la version finale	• révise et corrige son brouillon (si nécessaire) • transcrit sa version finale sur le papier officiel fourni par le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle

RÈGLEMENTS POUR *LA PRÉSENTATION DU THÈME*

La personne administratrice vous lira ces règlements à haute voix au début de la première séance.

Vous devez respecter les règlements suivants pour la première séance : **La présentation du thème.**

1. Attendez toujours mes directives avant de commencer à travailler.

2. Vous ne devez communiquer avec aucun autre élève pendant la séance, à l'exception du moment prévu pour la discussion.

3. Si vous avez des questions durant la séance, levez la main et j'irai vous voir.

4. Je n'ai pas le droit de vous aider; par exemple, je ne répondrai à aucune question concernant le contenu du *Recueil de textes*, je ne participerai pas à la discussion sur le thème, je ne répondrai pas à vos questions portant sur le vocabulaire, etc. Toutefois, je peux clarifier les directives.

5. Durant la séance, vous ne devez avoir en votre possession que les documents que je vous remettrai ainsi que votre crayon HB, votre gomme à effacer, votre stylo, votre surligneur et votre dictionnaire.

6. Tous les documents que je vous remets doivent être rendus à la fin de la séance.

7. Si vous avez reçu un document endommagé ou mal imprimé ou encore si vous n'avez pas reçu le document approprié, levez la main et j'irai vous remettre celui-ci.

8. Vous êtes censés rester dans la salle pendant tout le temps prévu pour la première séance. Exception sera faite en cas de malaise ou autre urgence.

9. Vous devez arrêter de travailler immédiatement lorsque je vous le demanderai.

CONSIGNES AUX ÉLÈVES

Durant cette première séance de l'examen, vous disposerez d'une heure pour lire les textes qui se trouvent dans le *Recueil de textes : La présentation du thème*.

Durant votre lecture, réfléchissez au thème et faites des liens entre les textes et le thème. Cette lecture devrait vous préparer à mieux comprendre les textes que vous lirez demain. Elle peut aussi vous fournir des pistes à suivre pour exécuter votre tâche d'écriture. En lisant les textes, vous pouvez souligner des phrases ou écrire des commentaires dans les marges afin de faire ressortir des idées qui vous aideront à réfléchir. Vous pouvez lire les textes dans l'ordre que vous voulez.

Une fois l'heure de lecture écoulée, vous vous intégrerez à un petit groupe de travail dans lequel vous pourrez partager vos idées et écouter celles des autres. C'est le seul moment de l'examen où vous pourrez discuter entre vous.

À la fin de cette séance, vous remettrez le document suivant à la personne administratrice de l'examen :

- le *Recueil de textes : La présentation du thème*.

LES TEXTES

La technologie domestiquée

PAR STÉPHANIE ADAM LE ROCH

Et si on voyait l'ordinateur, non pas comme une excroissance industrielle à éviter, mais plutôt comme un incomparable outil de développement humain à répandre au plus sacrant? Ici comme ailleurs.

Petit terminal développé par Apple, la Pippin se branche sur le téléviseur et permet, entre autres choses, d'accéder à Internet le plus simplement du monde.

Si vous naviguez aisément sur le Net, échangez par courrier électronique et faites vos interurbains gratuitement au moyen de votre ordinateur, vous faites partie des 20 % de Québécois prêts à sauter à pieds joints dans le XXI[e] siècle. Si, par contre, les guichets automatiques vous posent des problèmes, si vos mains n'ont que faire d'une souris, et si le mot Internet vous laisse pantois, rassurez-vous: vous n'êtes pas seul.

Il y a quelques mois, j'ai observé avec étonnement toute la complication que peut représenter un simple retrait d'argent au guichet automatique: une femme dans la trentaine avait toutes les misères du monde à soutirer quelques billets à l'hostile machine. Tout allait mal, de ce fameux OK pour confirmer le code d'identification personnel à l'accès au bon compte. Et plus la file s'allongeait derrière nous, plus la «cliente» s'impatientait. Bref, le service bancaire automatisé, en place depuis plus de 15 ans, n'est pas encore facile pour tous. Il y a donc de bonnes raisons de s'inquiéter si les machines deviennent indispensables à mesure que s'imposent les nouveaux moyens de communications.

Les services bancaires automatisés, ce n'est rien à côté de ce qui se trame maintenant dans le monde de l'informatique. Aujourd'hui, on parle de télécommunications, de plate-forme de travail, de réseaux mondiaux, de journaux électroniques, de télévision interactive, de services en ligne, de réalité virtuelle, de magasinage électronique. De quoi se réjouir quand on veut couper les coûts des services... Économie mondiale oblige, l'information numérisée circule plus rapidement et s'avère beaucoup moins coûteuse.

Mais qu'adviendra-t-il de tous ceux pour qui un clavier d'ordinateur est objet de mystère, voire de panique, lorsque l'information circulera uniquement sur ces fameux câbles à haute vitesse? D'après Marc Girard, directeur de Arborescence, un groupe de communication multisectorielle, ceux-ci risquent de devenir les *nouveaux pauvres*, posant l'accès à l'information comme nouveau paradigme selon lequel déterminer les classes sociales. Homme d'action, celui qui se définit comme «quelqu'un du secteur privé, avec une conscience sociale» a pensé n'avoir qu'une chose à faire: adapter la nouvelle technologie aux besoins de la majorité.

Culturellement sensibles

Avant de s'intéresser à la Pippin, un petit terminal conçu par Apple et qui, branché sur le téléviseur du salon, permet notamment d'accéder à l'Internet de façon très simple, Marc Girard travaillait dans le secteur des communications pour le développement avec l'UNESCO, l'ACDI et, la Banque Mondiale. Ce n'est pas tant son parcours universitaire, d'abord axé sur la philosophie, puis sur l'administration et la comptabilité, qui l'a conduit à la coopération internationale, mais plutôt ses préoccupations sociales et son goût du voyage; à 27 ans, il partait donc en Arabie Saoudite y faire de la gestion de projets pour le compte de SNC-Lavalin. De fil en aiguille, il s'est retrouvé au Bangladesh, puis au Rwanda, occupé à informer les gens sur le sida et la nutrition.

«Dans les premières années du développement international, explique-t-il, l'approche était "On est l'homme blanc, on sait ce qu'il vous faut: ça marche chez nous, et on sait ce qui est bon pour vous." Et le développement a été un échec... On a appris, avec le temps, que notre approche n'était pas *culturellement sensible*: les gens qu'on venait aider ne comprenaient pas, car ça ne correspondait pas à leur bagage de connaissances, à leur culture.» C'est ainsi qu'est née l'approche des communications pour le développement: un développement par le bas, tenant compte de la communauté concernée, de sa culture, de son point de vue.

Cette approche de base en communication fait maintenant partie du paysage. Mais à l'heure de la mondialisation des communications, voilà que ce dernier prend une autre couleur. Si, hier, il fallait de l'électricité, des téléphones et des consultants étrangers pour aider à grands frais les pays pauvres à se développer, voici maintenant que l'Internet permet de rejoindre tous les coins du monde pour y diffuser une information précise, selon les besoins. Mais voilà: peu à peu, les pays industrialisés deviennent aussi des pays en voie de développement... au point de vue de l'accès aux nouvelles technologies. «Ici, 80 % des gens ne possèdent pas d'ordinateur, et n'ont pas accès à l'information qui circule sur Internet. Il faut donc trouver les

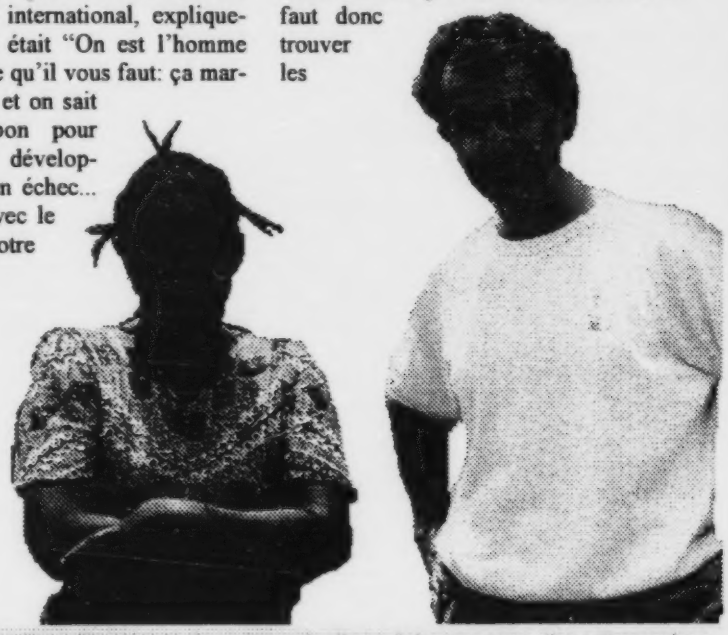

Marc Girard, directeur du groupe de communications Arborescence, tire ses conclusions de «démocratisation» des nouvelles technologies de son expérience en coopération internationale: «L'essentiel, c'est de développer des technologies qui correspondent au bagage de connaissance des gens».

moyens de répondre aux besoins des gens qui ne connaissent rien à la technologie ni à l'informatique, que ce soit ici ou ailleurs. Il faut absolument démocratiser ce monde de technologie qui pénètre, qu'on le veuille ou non, tous les aspects de notre vie. Mais il y a un problème: les ordinateurs sont inadéquats.»

Adapter la machine

Pour Marc Girard, le déclic se fit à la suite de la lecture d'un volume. *Communications, Technology and Development of People*, de Bernard Woods, spécialiste des communications pour le développement à la Banque Mondiale. «Les nations qui réussiront, écrit ce dernier, seront celles qui seront très performantes en ce qui a trait à l'organisation du travail [...], et une telle performance se réalise grâce à la circulation fluide et rapide de l'information à travers les organisations, en vue de la prise de décision et de l'action.» L'inforoute planétaire présente des avantages certains; encore faut-il y avoir accès et comprendre où elle mène. Mais l'analyse de Woods va plus loin: non seulement le potentiel interactif de la technologie est-il propice au développement de l'être humain, mais il permet une décentralisation du pouvoir et laisse une plus grande autonomie aux communautés. «Ce nouveau médium, écrit-il encore, rend possible une nouvelle façon de penser et une nouvelle approche pour répondre aux besoins humains et sociaux dans leur ensemble, pour assurer la formation du capital humain et l'appropriation du pouvoir par les individus.»

«Ce nouveau médium rend possible une nouvelle approche pour répondre aux besoins humains et sociaux, pour assurer la formation du capital humain et l'appropriation du pouvoir par les individus.»
—— Bernard Woods, Banque Mondiale

Quand Marc Girard est allé demander à Woods comment mettre en application ces belles théories, ce dernier lui a dit: «Vas-y, si tu y as pensé, c'est sûrement ton rôle de le faire!» Décidé, Marc Girard fonde alors un OSBL, Arbor Vitae, à Magog, dans les Cantons de l'Est. La mission était de mettre en place un réseau communautaire avec une base de données centrale, où les gens pourraient aller chercher de l'information comme dans une bibliothèque virtuelle, sur le principe de *l'Education Utility System*, un réseau américain reliant plusieurs écoles entre elles, avec chacune une base pour la communauté. «Mais je me suis vite rendu compte qu'il n'y avait pas assez de gens informatisés. En cherchant davantage, j'ai vraiment compris que l'ordinateur ne convenait qu'à une minorité de gens, et qu'il fallait commencer par leur offrir un outil de travail adéquat avant de leur parler de contenu. La principale faille de la démocratisation des nouvelles technologies réside dans le manque de convivialité de l'ordinateur. Il faut absolument l'humaniser, le rendre facile d'utilisation, le rendre *culturellement sensible*.» C'est là qu'il décide de commencer par le commencement: concevoir une machine que les gens pourraient brancher directement sur leur téléviseur, un environnement beaucoup plus invitant que le traditionnel clavier et moniteur. Le bien-fondé de cette approche s'est confirmé en février dernier dans une étude sur le marché du multimédia et d'Internet au Québec, réalisée par la firme ScienceTech, un cabinet d'experts-conseils en gestion des communications et des technologies de l'information: selon les résultats, 60,9 % des Québécois interrogés ont affirmé leur préférence pour l'accès Internet sur téléviseur plutôt que sur ordinateur, et ce pourcentage monte à 75 % pour les «non-informatisés» (voir l'encadré Le Québec branché).

La technologie associative

L'aspect rébarbatif des machines dissimule leurs multiples avantages, sociaux et économiques, parmi lesquels réduire grandement le coût des services et des produits et, s'il sont bien gérés, permettre de décentraliser le pouvoir et de rendre les communautés autonomes. «Ultimement, on devra pouvoir concevoir des contenus adaptés, explique

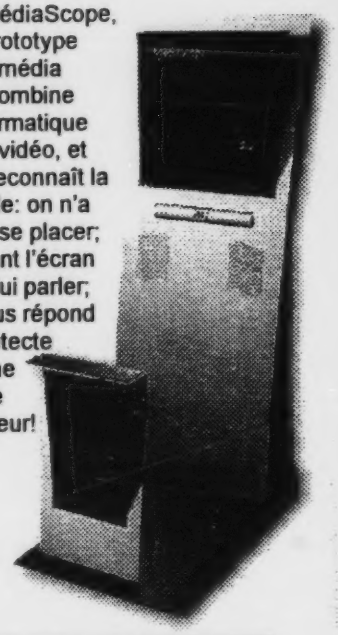

Le MédiaScope, un prototype multimédia qui combine l'informatique et la vidéo, et qui reconnaît la parole: on n'a qu'à se placer devant l'écran et à lui parler; il nous répond et détecte même notre humeur!

Le Québec branché?

Voici les plus récentes données disponibles quant à l'accès des foyers québécois aux nouvelles technologies, selon le sondage de ScienceTech (février 1997):

- 31,5 % des foyers québécois sont informatisés;
- 20,5 % des foyers québécois sont équipés d'une console vidéo branchée sur le téléviseur;
- 22,4 % des foyers québécois sont équipés d'un modem, dont 9,3 sont abonnés à Internet;
- 25,8 % des Québécois affirment avoir déjà navigué sur Internet, dont 42 % sont des femmes;
- 45% des postes de travail informatisés sont occupés par des femmes;
- 7,9 % des foyers francophones sont abonnés à un service commercial d'accès à Internet, contre 16,2 % des foyers anglophones;
- 21,9 % des internautes regardent moins la télé depuis qu'ils sont branchés;
- les gens abonnés à Internet sont aussi ceux qui lisent le plus et qui consomment le plus de télévision.

Source: www.//http.sciencetech.com

M. Girard. La technologie a un grand rôle à jouer dans la rapidité du développement.» Et pour ce faire, il faut penser en termes de communautés, ce *tiers secteur* dont parle Jeremy Rifkin dans *La fin du travail*. Si ce dernier s'en prend particulièrement aux conséquences néfastes engendrées par ce qu'il appelle *La troisième révolution industrielle* et le déclin mondial du travail (Voir *Guide Ressources*, janvier-février 1997), il voit aussi le moyen de développer une nouvelle économie sociale, issue d'un partenariat entre l'État et les communautés. Et cette économie sociale pourrait tirer grand profit des nouveaux moyens de communications.

Par ailleurs, Bernard Woods note que la technologie a aussi eu un impact très positif sur les relations humaines, et ce, contrairement à ce qu'on pourrait en penser. D'abord, parce que les utilisateurs deviennent des transmetteurs d'informations, et non plus de simples récepteurs; ensuite, parce que les postes de travail multimédia et les vidéos interactifs favorisent la participation, l'échange et l'initiative des individus au sein des communautés. Ainsi, contrairement à la télévision qui rend le spectateur passif, les appareils interactifs favorisent l'implication de tous et chacun: que ce soit dans les jeux ou dans la recherche d'information, les sens sont de plus en plus sollicités. Bell vient d'ailleurs de créer un prototype multimédia, fonctionnant en interface, le MédiaScope, qui combine l'informatique et la vidéo, et qui reconnaît la parole: on n'a qu'à se placer devant l'écran et à lui parler, il nous répond et détecte même notre humeur! Un grand espoir pour les « incultes » de la technologie, mais aussi pour les illettrés qui pourraient désormais apprendre à leur rythme avec la machine. Rien de moins que l'éducation sur mesure! Un progrès énorme aussi pour les enfants ayant des difficultés d'apprentissage, car les programmes d'éducation interactive permettent de contourner la rigidité des systèmes scolaires, notamment en dialoguant avec l'utilisateur, en répondant spécifiquement à ses questions et en prenant le temps de lui expliquer les choses jusqu'à ce qu'il les comprenne. Et au rythme où se développe l'informatique, il est permis de croire que ces «applications humaines et sociales» de l'ordinateur sont à la porte, ou au bout du fil..., prêtes à répondre aux besoins de chacun.

Quant à Marc Girard, aucun doute sur son optimiste : «Ces nouveaux moyens de communications, conclut-il, vont certainement aider à informer les gens sur ce dont ils ont besoin pour se développer, améliorer tant leur façon de faire que leur qualité de vie, et bénéficier des connaissances les plus pointues.» Il ne nous reste qu'à vaincre notre peur de la machine!

Ressources

Communications, Technology and the Development of People, Bernard Woods, Éd. Routledge, London and New York, 1993.

Arborescence, (514) 845-3736; adresse électronique: info@arborescence.com; site: //www.arborescence.com

---

Stéphanie Adam Le Roch, « La technologie domestiquée », *Guide Ressources*, vol. 13, n° 2 (octobre 1997), p. 74-77.

La permission de reproduire ce texte a été accordée par Guide Ressources.

INTERNET

Sûr, le crédit VIRTUEL?

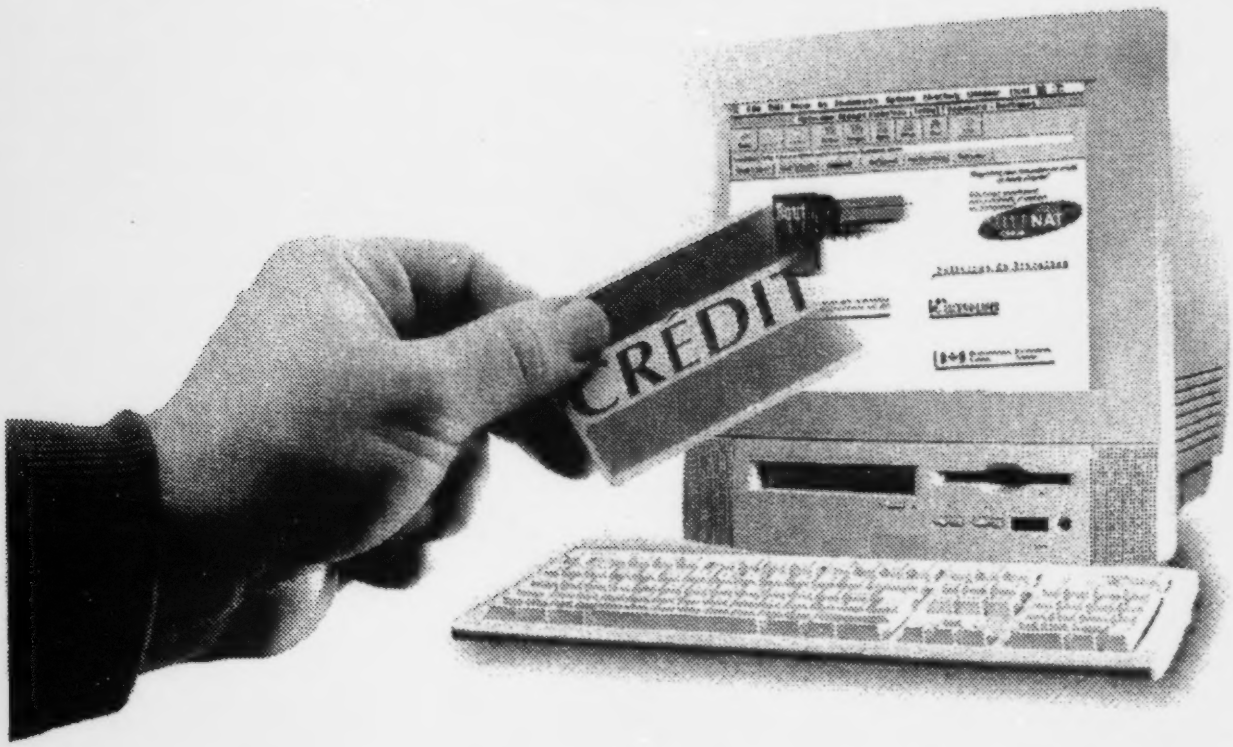

Internet offre maintenant des «centres commerciaux virtuels»! Vous pouvez régler votre facture à l'aide de votre carte de crédit, et ce, de façon sécuritaire, affirment les banques. Bienvenue dans le monde merveilleux de l'endettement... pas du tout virtuel!

Photos : Jac Mat et Réjean Poudrette

par Stéphan Dussault

Depuis septembre dernier, vous pouvez magasiner parmi les quatre «boutiques» du site Internet de Vidéotron. Pour l'instant, le centre commercial virtuel n'est composé que de quatre marchands (Musée des Beaux-Arts de Montréal, Passeport, Teckn-O-Laser et Environnement Canada), mais une vingtaine d'autres commerces viendraient s'y ajouter.

A priori, ce concept n'a rien de bien malin puisque des milliers de compagnies offrent déjà leurs produits sur le World Wide Web (WWW). «Selon une étude américaine, environ 10 % des sites Internet génèrent 66 % du trafic sur le WWW, explique Serge Richard, chef du développement des affaires chez Vidéotron. En regroupant des marchands, nous voulons augmenter l'achalandage sur notre site et, par ricochet, nos revenus.»

L'autoroute du crédit

Comme à des milliers d'endroits sur le WWW, on peut régler ses achats à l'aide de sa carte de crédit. Mais est-ce sécuritaire? «Les règles sur Internet sont les mêmes qu'ailleurs, dit Madeleine Plamondon, directrice du Service d'aide au consommateur de Shawinigan. Et la première règle est de ne pas donner son numéro de carte de crédit à n'importe qui.» Or, si vous achetez un disque compact chez Truc Machin, une entreprise sud-coréene, qui vous dit que ce marchand a bel et bien pignon sur rue?

Nombreux sont les internautes qui se font subtiliser leur numéro par de faux commerçants qui vont ensuite magasiner aux frais de leurs victimes. De plus, la grande «transparence» du WWW permet aussi aux cracks du Net d'intercepter vos commandes et de vous piquer votre numéro de carte de crédit. C'est rare, mais c'est possible.

Au Québec, heureusement, la *Loi sur la protection du consommateur* limite à 50 $ votre responsabilité en cas de vol de votre carte, à condition que vous préveniez l'institution émettrice le plus tôt possible. Et par vol de carte, on entend aussi le vol du numéro, même si la carte est encore entre vos mains. En fait, le principe est exactement le même que lorsque vous achetez des fleurs par téléphone et que vous payez par carte de crédit. Tous les achats de cette nature sont soumis à la limite du 50 $.

Marchands autorisés seulement

En raison de la responsabilité limitée à 50 $, ce sont les banques qui ont beaucoup à perdre dans ces aventures cybernétiques. C'est pourquoi elles tentent actuellement de mettre en place des systèmes plus sûrs. Celui proposé par la Banque Nationale, et offert sur le site de Vidéotron, a pour nom Securnat, une version «canadienne-française» adaptée du logiciel américain Cybercash.

Lorsque vous faites votre premier achat, on vous demande de télécharger le logiciel Securnat. Vous devez ensuite fournir les informations habituelles relatives à votre carte de crédit; la banque vous renvoie l'ascenseur en vous attribuant un mot de passe. La transmission est relativement sécuritaire, puisque toutes les informations sont encryptées, c'est-à-dire qu'elles sont codées pour être incompréhensibles pendant l'envoi. «C'est le seul moment où votre numéro de carte circule sur Internet, dit Serge Richard. Toutes les autres fois que vous utiliserez Securnat, vous n'aurez qu'à taper votre mot de passe.»

On peut même supposer que ce système est plus fiable que les achats réglés sur place par carte de crédit, puisque le commerçant ne voit même pas votre

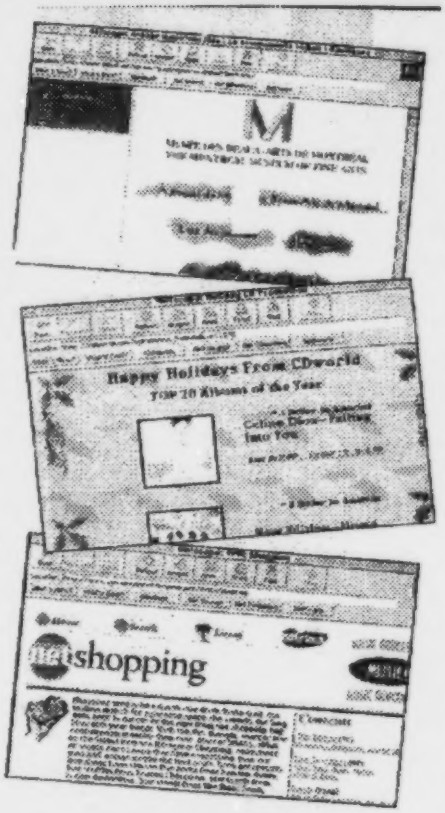

Faire des cyberachats sur des sites Web est très pratique lorsque tout va bien. Mais si l'article est défectueux et que le commerçant est à l'étranger, que faire? Pour obtenir satisfaction, vous devrez probablement retourner la marchandise là où la garantie s'applique: aux États-Unis, au Mexique, peut-être même aux îles Mouk Mouk...

numéro! En fait, l'institution bancaire autorise préalablement l'achat sans même que votre numéro circule. Et pour utiliser le système Securnat, le marchand doit recevoir l'approbation de la banque, ce qui vous prémunit contre les boutiques fantômes.

Pas toujours simple

D'autres banques tentent actuellement d'accaparer une partie de ce marché prometteur. Ainsi, lorsque vous effectuez une transaction avec une carte de crédit de la Banque de Montréal, des Caisses Desjardins, etc., la Banque Nationale retient 1,75 % du montant de l'achat si c'est elle qui traite la transaction, et vice versa.

La Banque Toronto-Dominion, avec son logiciel Open Market, passera d'ici quelques mois du projet pilote à l'implantation. Même chose pour la Banque Scotia. Pour l'instant, on ne sait pas si elles exploiteront des centres commerciaux virtuels ou des sites individuels, mais elles seront de la partie!

Visa et MasterCard tentent actuellement de mettre sur pied un protocole de fonctionnement pour les entreprises du Net qui réalisent des transactions non encryptées. D'ici un an ou deux, tous ceux qui veulent offrir leurs produits sur Internet à l'aide de la carte de crédit devront s'y conformer.

Si la question de la sécurité des transactions fait l'unanimité, celle du service après-vente est moins limpide. Par exemple, que faire si votre marchandise, achetée sur un site exploité de l'étranger, se brise? Pour obtenir réparation, vous devrez envoyer le produit là où la garantie est en vigueur: aux États-Unis, au Mexique, peut-être même aux îles Mouk Mouk! C'est loin d'être simple! Et pas besoin d'avoir la tête à Papineau pour comprendre qu'un article qu'on achète par téléphone ou sur Internet risque plus souvent de causer des insatisfactions. Le livre n'est pas aussi complet qu'on le croyait? Le grille-pain n'a pas toutes les fonctions désirées? La technique «Achetez dans le confort de votre foyer» devient soudainement la plus complexe du monde... Et si votre marchand est situé à l'extérieur du Québec, voire du Canada, vos recours deviennent illusoires en cas de réclamation.

Mais une chose est certaine: vous pouvez maintenant commander un produit 24 heures par jour... C'est néanmoins une arme à double tranchant puisque votre capacité de payer, elle, n'augmentera pas pour autant!

Stéphan Dussault, Jac Mat et Réjean Poudrette (photographes), « Sûr, le crédit virtuel?», *Protégez-Vous* (février 1997), p. 22-23.

La permission de reproduire ce texte a été accordée par Protégez-Vous.

Des menaces

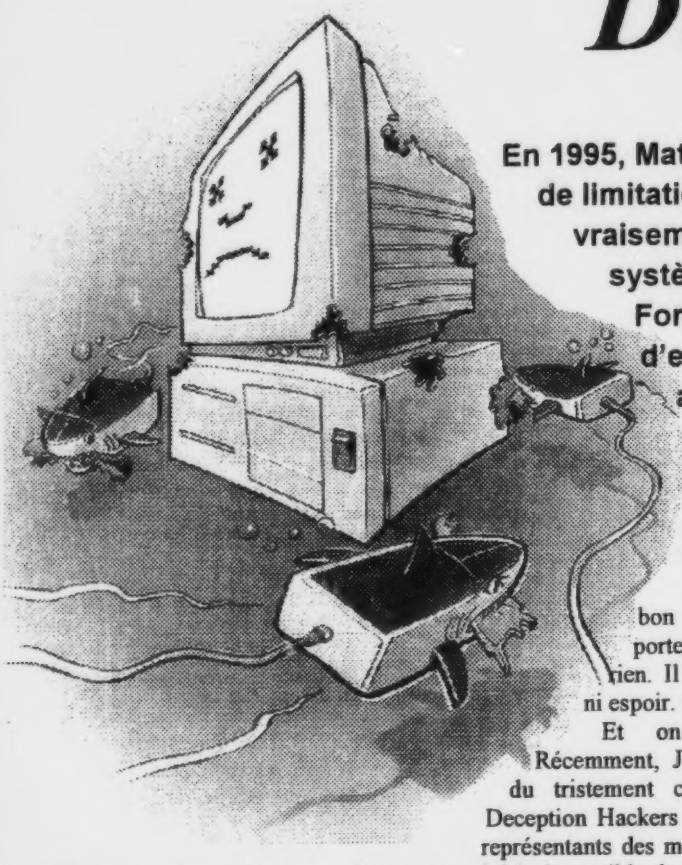

ILLUSTRATION: JEAN-PAUL EID

En 1995, Matt Singer, un jeune pirate souffrant de limitations intellectuelles, avait, contre toute vraisemblance, réussi à s'introduire dans les systèmes de contrôle d'un grand barrage. Fort heureusement, Singer s'est contenté d'en faire la visite. Les conséquences auraient toutefois pu être dévastatrices, si le jeune homme avait été d'humeur moins pacifique.

PAR NELSON DUMAIS

Sans sombrer dans un délire de science-fiction, il suffit de laisser trotter son imagination pour envisager des sites de prédation aux conséquences aussi horribles : l'ordinateur qui programme les puces dans les freins de nos voitures, celui qui contrôle le trafic d'une grande ville, celui qui veille aux aiguillages ferroviaires, etc.

N'importe où, n'importe quand

« Des malfaiteurs et des terroristes sont aux aguets, affirme Charles Mann, l'écrivain qui rendit publique l'histoire de Matt Singer. Il est certain que des incidents du genre se produisent, alors que la sécurité sur Internet empire de jour en jour. » Pour le moins, sa précarité demeure constante.

Comme on aime le dire chez cDc (Cult of the Dead Cow), un regroupement particulièrement nocif de pirates, « le réseau Internet est anarchique, cDc représente l'anarchie, donc cDc a sa place sur Internet ». Il peut frapper là où bon lui semble, n'importe quand. On n'y peut rien. Il n'y a ni solutions, ni espoir. Ouf !

Et on ne rêve pas. Récemment, John Lee, fondateur du tristement célèbre Masters of Deception Hackers Group, déclara aux représentants des médias médusés qu'il lui était possible de commettre un crime électronique... en moins de cinq touches de clavier.

Lee affirma pouvoir distribuer de coûteux logiciels gratuitement sur le Net, publier de l'information boursière privilégiée, modifier un solde de crédit, un solde bancaire ou des tarifs de location, obtenir une limousine, un billet d'avion, une chambre d'hôtel ou des repas gratuits, sans que personne n'ait à payer la note. En moins de cinq touches ! Lee qui vient tout juste de fêter ses dix ans de « carrière », bien qu'âgé de 22 ans, était devenu célèbre en séjournant un an dans un pénitencier américain pour crime électronique.

Menace de l'interne

Il reste que pour l'instant, la pire menace ne vient pas de ces jeunes pirates tatoués, avec anneaux dans le nez et vêtus de t-shirts noirs à l'effigie d'Iron Maiden, elle vient encore de l'intérieur. Même si le tableau est en train de changer, le danger provient d'employés malheureux, désabusés, endettés, aux prises avec une dépendance quelconque : drogue, alcool, jeu, Internet.

Ce qui n'a rien d'étonnant du reste. Les employés sont à l'image de la société, ni plus, ni moins honnêtes. Dans un supermarché, bien des clients piqueront un pot de beurre d'arachide s'ils savent qu'il n'y a plus de caméra ni d'agent de sécurité. L'honnêteté est souvent fonction de la peur de se faire prendre. Or, en informatique, l'anonymat est de rigueur et les témoins, rares. Pour savoir s'il se passe un acte criminel, il faut pouvoir s'en rendre compte, sinon en connaître autant que le malfaiteur. En ce sens, un employé ayant accès au système informatique de l'entreprise représente un danger beaucoup plus sérieux que la présence en ville d'un congrès de cyberprédateurs.

On se souvient du racket mis au jour au printemps dernier par le réseau TVA : des fonctionnaires québécois fournissaient, moyennant rétribution, de l'information sur des contribuables à une firme montréalaise de remorquage. Grâce à ces renseignements, cette dernière faisait pression à domicile sur ses « clients » récalcitrants.

« Le pire, c'est que la technologie est actuellement contrôlée par des

BIEN RÉELLES

adultes qui, culturellement, ne la comprennent pas vraiment, soutient Robert Cusson, président d'InfoSécurité Conseil, une firme spécialisée établie en banlieue de Québec. Ils sont issus de l'imprimé, voire de la télévision. Or ce règne achève. »

Le tableau devrait changer radicalement d'ici une dizaine d'années, alors que les enfants nés avec la micro-informatique des années 80 seront majoritaires sur le marché du travail. En supposant que cette première génération vraiment branchée contienne proportionnellement autant de malfaiteurs que les générations précédentes, on doit s'attendre à une vague de crimes électroniques qui défie notre imagination.

42 % des entreprises victimes de piratage

Par ailleurs, le Computer Security Institute vient de publier un inquiétant bémol. Selon cet organisme de San Francisco, l'époque où plus de 80 % des prédations venaient de l'interne est révolue.

D'après une étude menée en collaboration avec le FBI auprès de 420 grandes entreprises, institutions et organismes gouvernementaux américains, il ressort que le pourcentage relatif des intrusions externes est en croissance accélérée. Ce qui ne signifie pas pour autant que la criminalité interne diminue.

L'enquête démontre que 42 % des répondants avaient été victimes de piratage externe au cours des douze derniers mois : des attaques sur les mots de passe dans 14 % des cas; du furetage dans les numéros de téléphone, 15 % des fois; du sabotage de réseau, 16 %, et des modifications criminelles de données dans 15 % des occurrences (21 % dans le domaine financier et 37 % dans le médical).

Or, la moitié de ces victimes n'avaient pas de politique ou de marche à suivre écrite en cas d'intrusion et 60 % n'en avaient aucune pour conserver en place les pièces à conviction aux fins de l'enquête criminelle. De toute façon, seulement 17 % ont indiqué qu'ils rapportaient les cas de piratage aux autorités policières. On craint d'attirer l'attention des pirates. Quand il y a du sang dans l'eau, les requins viennent sentir.

Dans la noirceur du cyberespace

Car des requins, il y en a. Et de vicieux! « En sécurité de l'information, on considère trois types de risques, explique M. Cusson, les erreurs humaines, les accidents et la malveillance. Or, c'est précisément ce dernier cas qui a prospéré le plus au cours des dix dernières années. » Et de loin!

Les transactions électroniques en font saliver plusieurs. Entre autres, les 50 000 numéros de cartes de crédit piratés sur le réseau MCI qui causeront plus de 50 M $US de fraude. Pire, le chômeur américain Carlos Salgado qui bat ce record en en subtilisant, à lui seul, 100 000 autres. Plus loin, c'est une bande de pirates russes qui réussissent à délester la Citibank, à New York, de 12 M $US. Et on n'a encore rien vu, car, estime Forrester Research, le commerce électronique sera de 46,2 milliards US en l'an 2000.

L'espionnage sous toutes ses formes est également très florissant. Dans un rapport conjoint récent, la CIA et le FBI pointent un doigt accusateur vers Israël, qui serait le pays le plus actif en ce domaine. Ce rapport mentionne en fait 23 pays activement impliqués en espionnage industriel et économique dont la France, le Japon, la Russie, la Chine, l'Iran et Cuba. En 1997, des entreprises comme IBM, Corning, Honeywell, Eastman-Kodak, IT&T et General Electric auraient été victimes des cyber-espions.

Un récent document du National Counter-Intelligence Centre, une division de la CIA, relate également que les puissances étrangères utiliseraient de plus en plus le réseau Internet pour espionner les entreprises occidentales impliquées dans des projets de défense. Le

Allez visiter les sites de piraterie, ils valent le déplacement !

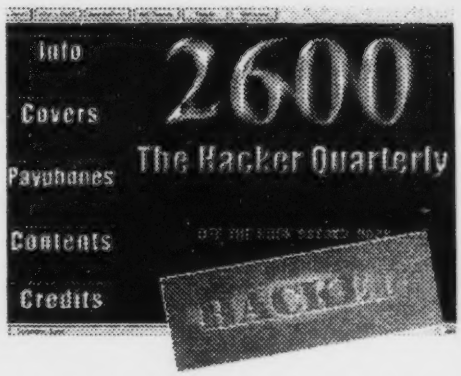

rapport qualifie la méthode de « simple, économique, sans problèmes et sans trop de risques pour ceux qui veulent amasser de l'information stratégique ».

Un des moyens pour y arriver serait la solidarité culturelle et certains pays, dont Israël, y excelleraient particulièrement. À un point tel que le Defence Investigative Service a dû scruter à fond le dossier des employés de confession judaïque travaillant sur des projets de défense.

Tout cela relève tellement de la science-fiction qu'on a peine à y croire. Sauf qu'on nage en pleine réalité. Ce qui ne nous empêche cependant pas de continuer à utiliser des mots de passe aussi géniaux que notre date de naissance. ■

Nelson Dumais et Jean-Paul Eid (illustrateur), « Des menaces bien réelles », *Infotech Magazine*, vol. 18, n° 10 (novembre 1997), p. 22-23.

La permission de reproduire ce texte a été accordée par Infotech Magazine.

[AmigaPhil's HomePage]

En lutte contre toute forme de censure et de contrôle sur le réseau Internet : mes réactions vis-à-vis du projet MAPI

Mais d'abord, une constatation d'ordre général :

L'« Affaire Dutroux » a provoqué pas mal de remous en Belgique et dans le monde. Tout d'un coup, on se rend compte de l'importance des problèmes de la pédophilie; tout d'un coup, on se rend compte qu'il y a des lacunes; tout d'un coup, on se dit qu'il faut faire quelque chose.

Des gens écoeurés (réaction normale et humaine); d'autres, frustrés d'avoir été impuissants; certains opportunistes, d'autres encore animés de bonne volonté mais qui entament une chasse aux sorcières; montrant INTERNET du doigt.

POURQUOI?

- Parce qu'Internet fait peur, les néophytes ne savent pas très bien ce que c'est, ne savent pas qui est derrière, qui contrôle. C'est une réaction qui se produit CHAQUE FOIS qu'un nouveau média apparaît. Souvenez-vous des premiers pas du cinéma puis de la télévision... On disait à l'époque : « Les images ne peuvent pas mentir. » et donc on s'en est aussi servi comme outil de propagande. Pourtant, il est maintenant normal, banal et courant que chaque foyer possède sa télé (d'accord, la télé EST contrôlée, la censure et le filtrage d'informations lui sont appliqués; mais demandez-vous aussi QUI?, COMMENT? et POURQUOI?).

- Parce que les médias ont largement contribué à la réputation péjorative d'Internet, soulignant de préférence ses revers :
  - « Sur Internet, on trouve de quoi fabriquer des bombes... »;
  - « Sur Internet, on trouve de la pornographie... »;
  - « Des intégristes et des néo-nazis font de la propagande sur Internet... »;
  - « Les pédophiles diffusent des horreurs sur Internet... (D'ailleurs, voici une adresse. Allez voir, c'est dégueulasse...) »;
  - ... .

C'EST VRAI!

Mais ce que l'on oublie de dire (bien que je constate que les journalistes semblent y faire plus attention récemment), c'est :

- qu'Internet est un média, c'est un **moyen** de communication;
- qu'Internet est un reflet de ce que nous sommes, il est ce que nous en faisons;

- qu'Internet est une « machine » sans personnalité, sans comportements, sans responsabilités; l'Homme est le seul responsable de ses dires/actes. (On ne condamne jamais la voiture qui provoque un accident, mais son chauffeur.);
- qu'Internet **n'appartient à personne**; ou plutôt à TOUT LE MONDE!;
- qu'Internet est le **SEUL** média qui permet VRAIMENT à **TOUS** d'exprimer une opinion, une idée, une valeur, ... DANS LE MONDE ENTIER!;
- qu'Internet ne connaît pas de frontière linguistique (si, il vaut mieux connaître l'anglais, mais après tout, c'est la langue internationale, n'en déplaise à certains nationalistes), culturelle, ethnique, religieuse, géo-politique, ... ;
- sur Internet, il n'y a pas de classes, pas de cravates, il y a des gens qui s'expriment;
- avec Internet, tout le monde a accès à des richesses... et à des misères. NOUS CHOISISSONS!;
- avec Internet chacun peut contribuer à ces richesses... ou à ces misères. NOUS CHOISISSONS!;
- ... .

Enfin, puisque vous lisez ces lignes, vous savez déjà ce qu'est Internet.

Où est-ce que je veux en venir?

Eh bien, vouloir instaurer une quelconque censure, permettre à une personne, à un groupe, à un gouvernement de diriger et de filtrer le contenu, c'est compromettre le concept d'Internet. Pour sûr, on parviendrait peut-être à ne plus voir, lire, et entendre les misères (mais PAS à les résoudre; mais on risquerait par la même occasion de perdre les richesses!

- Faut-il vraiment démontrer que les médias «traditionnels» (contrôlés) AUSSI permettent de dire n'importe quoi aux foules?
- Faut-il vraiment démontrer que ces médias (contrôlés) servent AUSSI à nous faire gober des mensonges?
- Faut-il rappeler que les Pouvoirs utilisent aussi ces médias pour nous manipuler et nous faire accepter (ou nous cacher) des crimes, en toute impunité?
- Faut-il reparler des charniers de Timisoara?
- Faut-il reparler de la Guerre du Golfe et de l'Affaire des Couveuses?

Parano?

Réexaminez l'Histoire de manière critique, documentez-vous, vous risquez d'être surpris! Bien sûr, on n'a pas trop à se plaindre si on compare notre démocratie au régime de certains pays. Mais il faut savoir que même dans une démocratie, il y a moyen de faire taire ceux qui parlent trop, de contourner les lois, de modifier les vérités... . Nous sommes probablement aussi un peu engourdis par notre confort sur mesure et les illusions de bonheur que l'on nous livre prémâchées à domicile.

Anarchiste?

Non, je pense que des règles autoritaires sont indispensables afin que tous soient soumis à la même justice (ce sujet à lui seul peut faire l'objet d'un débat). Peut-on imaginer une circulation sans code de la route? Mais nous savons tous que la Justice des hommes a aussi ses failles, et qu'on ne pourra jamais garantir qu'une règle soit unanimement reconnue juste ET universelle (ce qui serait requis sur le Net). Vouloir l'imposer à tout prix, c'est faire de la dictature. Étant athée, je me suis fixé ces deux règles indissociables (autodiscipline) en attendant de meilleures (je suis ouvert à toute suggestion) :

- La liberté, totale, peut être revendiquée par tous;
- La liberté cesse d'en être une à partir du moment où elle compromet celle des autres.

Alors il faut accepter n'importe quoi sans rien faire?

Non, il y a des choses à faire, mais pas n'importe comment; et surtout pas en fermant les yeux et en se bouchant les oreilles (ou en voulant fermer les yeux des autres). Chacun peut profiter de la tribune libre d'un journal, de la rubrique Courrier des Lecteurs, d'un magazine pour s'exprimer (...). Sur Internet, c'est pareil (Internet est un média). Un acte criminel est commis via Internet? Recherchons l'auteur de cet acte, et dénonçons-le aux autorités locales. Mais il est vrai que c'est NETtement moins facile ici :

- les règles d'un pays ne sont pas forcément les mêmes dans un autre pays, elles ne sont pas non plus appliquées partout de la même façon;
- les lois sont sans cesse modifiées en fonction du lieu, de l'époque, de la culture et des traditions;
- UN serveur ne représente aucunement Internet à lui seul; de plus, supprimer un serveur du réseau n'influence pas (ou très peu) l'existence d'Internet. Internet, c'est l'ENSEMBLE des machines et des liens entre celles-ci.

Philippe Duchenne, (page consultée le 16 octobre 1998). *En lutte contre toute forme de censure et de contrôle sur le réseau Internet : mes réactions vis-à-vis du projet MAPI*, http://www.ping.be/amigaphil/mapi-fr.html.

La permission de reproduire et d'adapter ce texte a été accordée par Philippe Duchenne.

Big Brother

Avec la carte multiservices, toute notre vie privée sera contenue sur un petit rectangle de plastique.

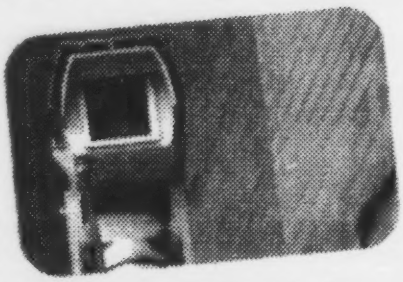

Une firme ontarienne multiplie les démarches auprès des gouvernements provinciaux pour leur vendre sa nouvelle «carte intelligente», pudiquement appelée carte «multiservices» par ceux qui y voient un formidable outil de gestion. Mais que l'on pourrait aussi appeler la «carte mouchard», si l'on songe que cette carte, mise au point par BIT Integration Technology, de Markham, en Ontario, jumellerait automatiquement tous les fichiers concernant un individu : identité, citoyenneté, dossier médical, permis de conduire, revenus, impôts, passeport, voyages, etc.!

Imaginez : au vu de votre demande de bourse d'études, d'aide sociale ou d'assurance-chômage, un simple coup d'oeil à l'écran de l'ordinateur permettrait de vérifier si vous ne conduisez pas une voiture un peu trop chère pour vos moyens, ou si vous avez acheté quelques bouteilles de trop à la Société des alcools.

Les progrès informatiques érodent, pour qui veut s'en servir, les derniers lambeaux de la vie privée. La carte de crédit ou même la carte de débit permettent de savoir si vous achetez du caviar, des cigares Davidoff, des tickets de ski ou d'opéra, des chaussures pour dame (alors que vous êtes un homme et que vous vivez seul!), des chèques de voyage, etc. Vous payez peut-être comptant, mais le guichet automatique enregistre toutes les transactions. Déjà aujourd'hui, les banques sont capables de relier ces renseignements aux emprunts que vous avez contractés, à votre prêt hypothécaire, à vos REER ou à vos valeurs mobilières.

La carte intelligente pourrait aussi stocker les informations contenues dans votre dossier médical et votre dossier de conducteur, vos empreintes digitales — pour commander l'accès à votre domicile ou à votre lieu de travail — ou, si cela n'est pas suffisant, l'«empreinte» de votre rétine dernier cri en matière d'identification. Par exemple, pour exercer votre droit de vote, vous devriez d'abord regarder dans un lecteur optique, qui vous identifierait.

Déjà, un très grand nombre de transactions sur carte sont filmées par des vidéoscopes discrets : aux guichets bancaires, dans les magasins, les stationnements, les aéroports et divers lieux publics. Et le réseau de micro-ordinateurs de votre entreprise peut également être mis sous surveillance par l'employeur. Tout votre courrier électronique peut être lu.

Même les déplacements pourront être repérés si les gouvernements donnent suite, comme celui de l'Ontario vient de le faire pour la nouvelle autoroute 407, au projet de postes de péage électroniques. Si l'on peut vous facturer au kilomètre, il est bien évident que l'on sait exactement où vous êtes passé, quel jour et à quelle heure.

On ne s'étonnera donc pas que la Commission d'accès à l'information s'inquiète du «jumelage systématique de presque tous les fichiers de l'État» et réclame une consultation de la population. La question lui apparaît d'autant plus urgente que 1997 est l'année où la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels doit être révisée par l'Assemblée nationale du Québec.

Pour l'instant, BIT Integration Technology n'a vendu sa carte mouchard qu'à un seul gouvernement. Celui de la Chine!

J.P.

PONOPRESSE

Jean Paré et Ponopresse (photographie), « Big Brother », *L'actualité*, vol. 21, n° 20 (15 décembre 1996), p. 34.

La permission de reproduire ce texte a été accordée par L'actualité.

AGRICULTURE

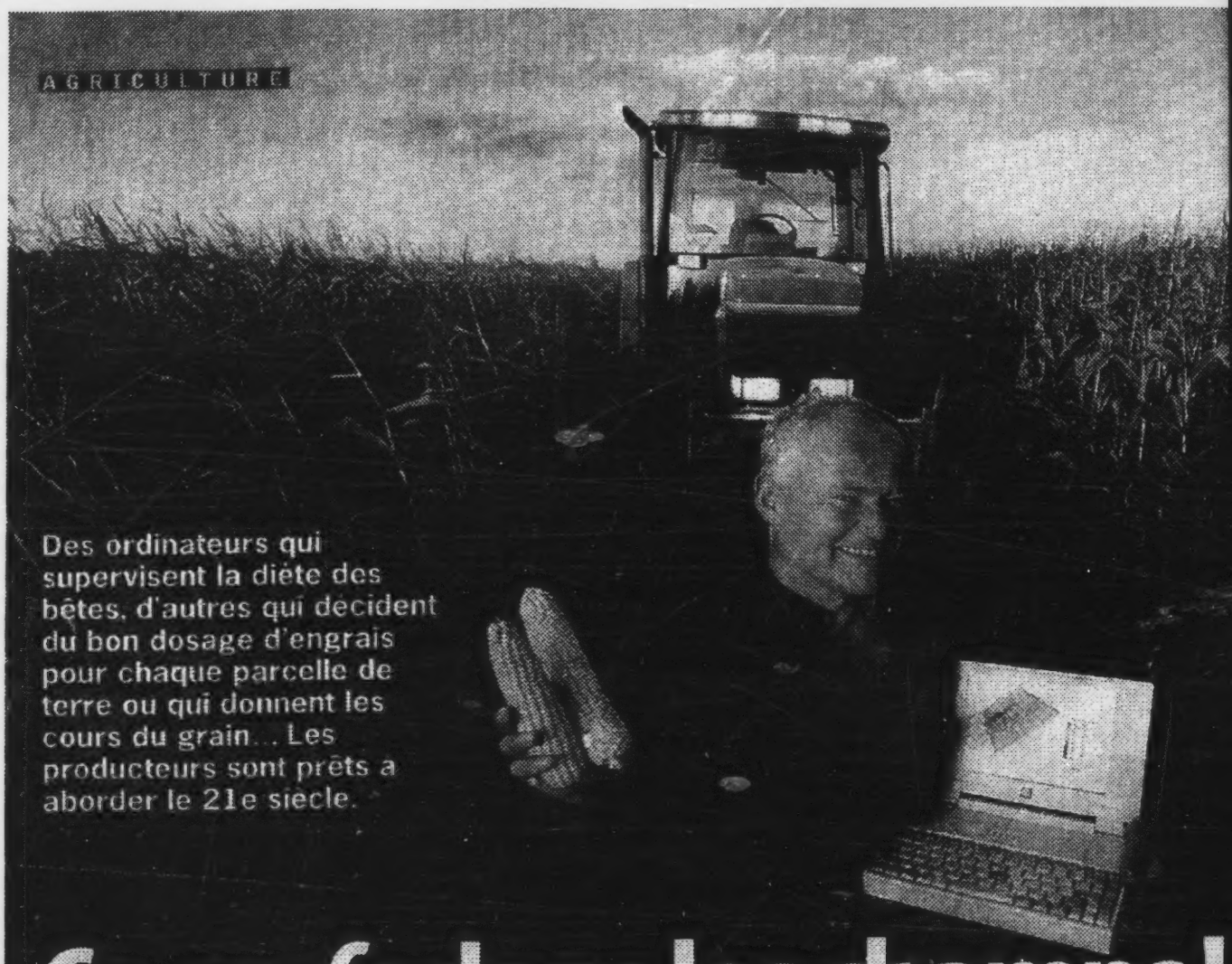

Des ordinateurs qui supervisent la diète des bêtes, d'autres qui décident du bon dosage d'engrais pour chaque parcelle de terre ou qui donnent les cours du grain... Les producteurs sont prêts à aborder le 21e siècle.

Ça *surfe* dans les champs !

PATRICE HALLEY POUR L'ACTUALITÉ

Dans une ferme au sud-ouest de Montréal, la moissonneuse-batteuse la plus moderne du Québec avale son champ de blé à pleins boisseaux. Munie d'un ordinateur branché sur un système de positionnement par satellite et sur un capteur de rendement, la machine enregistre la production par hectare. Au printemps, le système épandra automatiquement le bon dosage d'engrais et de semence sur chaque lopin grâce au satellite, qui règle également la vitesse. Le fermier n'a qu'à tenir le volant !

Jean-Pierre Vinet, propriétaire de cette grosse ferme céréalière de 450 hectares à Saint-Louis-de-Gonzague, est l'un des fermiers les plus branchés du Québec. Son bureau est encombré d'appareils électroniques qui lui permettent de tout voir en même temps, d'un seul coup d'oeil. Un moniteur branché sur un satellite montre les prix des grains à Chicago, un ordinateur fait la comptabilité. Un autre traite les données du capteur de rendement et dresse la carte des champs, en plus d'être muni d'un lecteur de CD-ROM, avec lequel il espère bientôt consulter les catalogues de John Deere, et d'un modem pour communiquer avec ses clients.

Les techniques de pointe font une percée importante dans les fermes québécoises. Avec la disparition des barrières commerciales et celle, prévisible, des offices de commercialisation du lait et de la volaille, les agriculteurs cherchent à augmenter leur productivité grâce à la manipulation génétique, aux machines high-tech et à l'informatique. Depuis 1971, le nombre de fermes au Québec a diminué de 40 %, mais le chiffre d'affaires de celles qui restent est en moyenne 12 fois plus élevé. Selon Walter Kessler, jeune producteur laitier de Huntingdon, l'expansion des fermes québécoises est inévitable : « Les négociations du GATT et de l'ALENA ne sont pas finies. Et on subira bien un jour la concurrence directe des Américains. »

Peu d'agriculteurs québécois sont allés aussi loin que Jean-Pierre Vinet en matière d'agriculture de précision.

La quarantaine alerte, le tempérament rigolard, Vinet est un passionné de technologie depuis longtemps. Peu de fermiers d'ici sont allés aussi loin que lui en matière d'agriculture de précision, un secteur en plein développement qu'il a découvert dans des revues américaines. Mise au point en Illinois et utilisée principalement dans les grosses fermes céréalières de la *corn belt* américaine — Nebraska, Illinois, Iowa et Minnesota —, l'agriculture de précision vise à optimiser la productivité des sols en gérant de petites unités de surface. Si le producteur dose bien les engrais, herbicides, pesticides et graines, et qu'il les épand au bon endroit, il réduit ses coûts unitaires de production.

« Tout ça est encore très expérimental », dit Georges Lamarre, conseiller en conservation des ressources au ministère de l'Agriculture. C'est d'ailleurs Vinet qui a informé le ministère de l'existence de cette innovation. Le gouvernement a accepté de l'aider par son Plan Vert — un programme de six millions de dollars qui vise à introduire de nouvelles techniques agricoles —, et a investi 57 000 dollars pour acheter le capteur de rendement et le système de positionnement par satellite, faire le suivi technique et l'analyse des sols.

Quand il descend de son tracteur, Vinet se précipite à son ordinateur. Une belle carte multicolore montre les parties les plus productives de son champ. Vinet envoie ces données aux chercheurs du ministère, qui étudient les facteurs de rendement, comme le type de sol, la fertilisation et le drainage.

L'agriculture de précision constitue une innovation importante en matière de protection de l'environnement : la technique permet de mieux répartir les engrais, un des principaux polluants, et d'en réduire l'usage. D'après le gouvernement, les fermiers québécois en utilisent généralement trop, en raison de la composition variable des sols. « Aux États-Unis, on trouve deux ou trois sortes de sols dans un champ, explique Georges Lamarre. Au Québec, il y en a plus de 10 ans dans un seul champ, qui requièrent tous un dosage d'engrais différent. »

L'équipement — système de positionnement, capteur de rendement, ordinateur — coûte 15 000 dollars, le dixième de la facture annuelle d'engrais de Jean-Pierre Vinet. Mais au Québec, il est difficile de le rentabiliser, la ferme moyenne étant de 250 hectares, deux fois moins grande qu'aux États-Unis. De plus, les propriétaires d'ici connaissent encore mal les possibilités de l'informatique. Conséquence : seuls une quinzaine ont suivi le sillon creusé par Vinet en 1993.

Les techniques de pointe ont aussi fait leur entrée dans les étables. Grâce à un système informatisé mobile, les vaches sont traites et alimentées dans leur stalle, sans être déplacées, selon une diète personnalisée qui augmente la production. Environ 500 fermiers ont adopté ce système sur rails, surtout efficace pour les étables de 40 vaches, la moyenne québécoise.

Walter Kessler, 36 ans, a plus d'ambition. Propriétaire d'une ferme à Huntingdon, il a opté pour un procédé de traite informatisé utilisé dans les grandes fermes américaines. Dans sa nouvelle étable, les 60 vaches circulent librement. Soir et matin, les bêtes entrent par groupes de 10 dans une petite pièce : le « salon de traite ». Leur collier magnétique les identifie automatiquement. Le fermier installe lui-même les tubes de la trayeuse, qui se retirent tout seuls quand l'opération est terminée. Suivante! « L'opération est deux fois plus rapide qu'avec le système sur rails », dit Kessler; son père et un employé traient 30 vaches à l'heure.

L'ordinateur calcule la quantité de lait produite par chaque vache, son cycle de fertilité ou de gestation et son alimentation. La production de Lulu semble faible ? Kessler la compare immédiatement à celle de la traite précédente pour voir si l'animal est malade. « Il suffit de presser un bouton. »

Kessler n'est pas un passionné d'informatique. Il a opté pour cette technique parce qu'elle est la plus efficace pour gérer de gros troupeaux. D'ici quelques années, il fera passer le sien de 60 à 100 vaches, une mesure qu'il estime nécessaire pour la survie de sa ferme. Son salon de traite a coûté 100 000 dollars — quatre fois plus cher que le système sur rails —, mais il lui permet de doubler son troupeau sans devoir réaménager l'étable.

Les petites fermes familiales qui refusent de suivre le mouvement ne survivront pas. « Quand un seul fermier adopte une technique qui augmente sa production, son revenu s'accroît en conséquence », dit Daniel Gouin, chercheur au Groupe de recherche en économie et politique agricole à l'Université Laval. « Bien sûr, lorsque les autres le suivent, la production totale des fermes augmente, les prix tombent et le fermier se retrouve au même point. Mais celui qui n'a pas amélioré sa productivité est encore plus mal en point : il doit vendre. » ◂

Julie Barlow et Patrice Halley (photographe), « Ça *surfe* dans les champs. », *L'actualité*, vol. 21, n° 16 (15 octobre 1996), p. 52-54.

La permission de reproduire ce texte a été accordée par Julie Barlow.

Éditorial

Barbie, les filles et les ordinateurs

On a reproché à la célèbre poupée de rendre les petites filles anorexiques avec sa mince silhouette aux jambes interminables. Mais voici que, malgré ses talons hauts et sa poitrine siliconée, Barbie pourrait faire de ses jeunes admiratrices des « bolles » en informatique ! C'est du moins l'ambition de la présidente de la compagnie Mattel, Jill Barad, qui vient de lancer plusieurs jeux interactifs dont trois CD-ROM mettant en vedette la poupée la plus vendue au monde. Ceux qui honnissent Barbie clameront – et qui pourrait les contredire – que jouer les designers de mode et la faire parader en version digitalisée sur la scène 3D d'un écran vidéo ne font que renforcer les stéréotypes les plus sexistes.

Si la célèbre poupée entraîne un tant soit peu les petites filles sur l'autoroute de l'information, même en talons hauts, alors pourquoi pas ?

Moi, je dois bien reconnaître que Madeleine, ma petite nièce de sept ans qui s'obstine à ne porter que des robes et qui adore jouer à se maquiller, risque bien plus de s'amuser à habiller une Barbie cybernétique qu'à courir un Grand Prix automobile virtuel en se prenant pour Jacques Villeneuve aux contrôles d'un ordinateur. Madeleine a beau faire preuve de plus d'audace que son frère aîné sur les pentes de ski, elle n'est pas du tout fascinée par les *Mortal Kombat* et autres jeux dont raffolent nombre de gamins...

Madame Barad, 45 ans, l'une des rares femmes (il y en aurait quatre) à diriger une firme se classant parmi les 1 000 premières au monde selon le magazine *Fortune*, déplore que pas une petite fille de son entourage ne se passionne comme ses deux fils adolescents pour Internet et le multimédia. Sachant que 99 % des petites Américaines possèdent une poupée Barbie, elle est persuadée que ses nouveaux programmes leur donneront enfin l'occasion de se familiariser avec le monde de l'informatique – sa campagne de publicité a pour thème « Computers are cool for girls ». Si elle réussit, cela rapportera bien sûr une fortune à l'entreprise.

Les jeux vidéo interactifs permettent aux enfants d'acquérir des habiletés et d'expérimenter une technologie qui échappe encore souvent à leurs parents. Si les filles, qui ne représentent que 20 % du marché actuel, n'apprenent pas à s'en servir, elles risquent d'avoir plus de mal, devenues adultes, à se « brancher » dans un monde du travail où les nouvelles technologies occupent une place de plus en plus dominante.

Alors que l'on n'entend parler que de coupures de postes et de rationalisation, les entreprises canadiennes de haute technologie se plaignent de la pénurie de diplômés en sciences et technologies. Et dans ce domaine, les femmes sont malheureusement peu nombreuses. Leur proportion a même décliné depuis 1989. Par exemple, sur les 148 000 mathématiciens et analystes-programmeurs au Canada, seulement 30 % sont des femmes.

Si on doit lutter contre le décrochage scolaire, qui touche plus de gars que de filles et qui mène au chômage ou à des emplois sous-payés, on doit aussi encourager les filles à sortir des ghettos féminins où les emplois sont encore et toujours peu rémunérateurs.

On peut s'interroger sur les raisons qui font que les femmes préfèrent encore l'esthétique et les soins de santé aux sciences ou à la finance. Les parents, l'entourage, les profs et les modèles féminins qu'offre notre société influencent l'image que les filles se font d'elles-mêmes. Alors, si Barbie les entraîne un tant soit peu sur l'autoroute de l'information, même en talons hauts, pourquoi pas...

Catherine Elie

Catherine Elie, « Barbie, les filles et les ordinateurs », *Châtelaine*, vol. 38, n° 1 (janvier 1997), p. 6.

La permission de reproduire ce texte a été accordée par Châtelaine.

LA DISCUSSION

La discussion en groupe sert à vous aider à mieux comprendre le thème «L'informatique : mirage ou miracle?».

Prenez 10 minutes pour discuter du thème en répondant à la question suivante :

«Que signifie pour vous la question
L'informatique : mirage ou miracle?»

Approfondissez ensuite votre réflexion en répondant aux questions suivantes. Vous avez 20 minutes.

1. De nos jours, faut-il être branché?
2. L'informatique améliore-t-elle notre qualité de vie?
3. L'ordinateur : un outil au service de l'humain?
4. L'informatique envahit-elle notre vie privée?
5. Les ordinateurs... est-ce pour les filles?

Réservé à l'administration			
Correction	1	2	3
N° du correcteur			

L'examen provincial de
Français langue maternelle
Secondaire 4

L'informatique : mirage ou miracle?

LA COMPRÉHENSION ÉCRITE

CAHIER DE L'ÉLÈVE

Mai 2000

Éducation
et Formation
professionnelle
Manitoba

Tous droits réservés © 2000, la Couronne du chef du Manitoba, représentée par le ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba. Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg MB R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-2857-6

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

RÈGLEMENTS POUR *LA COMPRÉHENSION ÉCRITE*

La personne administratrice vous lira ces règlements à haute voix au début de la deuxième séance.

Vous devez respecter les règlements suivants pour la deuxième séance : **La compréhension écrite**.

1. Attendez toujours mes directives avant de commencer à travailler.
2. Si vous avez reçu un document endommagé ou mal imprimé, ou encore si vous n'avez pas reçu le document approprié, levez la main et j'irai vous remettre celui-ci.
3. Il est interdit de quitter la salle pendant la **première heure** de l'examen (sauf en cas de malaise).
4. Si vous quittez la salle et que vous avez l'intention de revenir, vous devez être accompagné par la personne qui assiste.
5. Durant la séance, vous ne devez avoir en votre possession que les documents que je vous remettrai ainsi que votre crayon HB, votre gomme à effacer, votre stylo et votre dictionnaire. Vous pouvez utiliser soit un stylo, soit un crayon HB, pour répondre dans le *Cahier de l'élève*. Vous n'avez droit à **rien** d'autre.
6. Il est interdit de consulter les autres élèves.
7. Si vous avez des questions pendant l'examen, c'est à moi que vous devez vous adresser. Levez la main et j'irai vous voir. Toutefois, je ne peux pas vous aider à comprendre les textes ou les tâches.
8. Le plagiat ne sera pas toléré. Pour les tâches de compréhension, vous devez parfois appuyer votre réponse par des références au texte. Une bonne réponse appuyée par une ou des citations du texte méritera les points indiqués dans la clé de correction. Cependant, à l'exception des questions qui vous demandent uniquement de relever une phrase ou une expression du texte, vous devez faire accompagner vos citations directes ou indirectes par une interprétation ou une analyse personnelle de ce que dit le texte.
9. Faites de votre mieux et **vérifiez soigneusement** votre travail avant de le remettre.
10. À toutes les demi-heures, j'indiquerai le temps qui reste.
11. Au signal d'arrêt, vous devez poser **immédiatement** votre crayon ou votre stylo.

CONSIGNES

Lors de cette partie de l'examen, vous devez

- lire les cinq textes qui se trouvent dans le recueil de textes;
- répondre aux questions qui se trouvent dans ce cahier.

Vous avez **trois** heures pour accomplir cette tâche d'évaluation.

Ce travail vise à vérifier votre compréhension des textes écrits et fait partie des exigences de l'examen provincial de Français langue maternelle. Il comptera pour 40 % de la valeur totale de l'examen.

L'utilisation du dictionnaire est permise. Vos réponses seront évaluées par des éducatrices et des éducateurs manitobains qui corrigeront uniquement les réponses qui se trouvent dans ce cahier.

- Lorsqu'on vous dira de commencer, prenez quelques minutes pour examiner le recueil et le cahier. Tenez compte de la longueur des textes et du nombre de questions par texte afin d'organiser votre temps de façon efficace.

- Vous pouvez commencer par le texte de votre choix.

- Vous pouvez lire les questions dans le cahier avant de lire le texte.

- Chaque texte est précédé d'une page de renseignements qui situent le texte et qui encouragent une première réflexion. Lisez cette page afin d'être en mesure de mieux comprendre le texte.

- Lorsque vous avez terminé la lecture d'un texte, répondez aux questions qui se trouvent dans ce cahier. N'hésitez pas à relire le texte si nécessaire.

- Vous pouvez écrire des notes dans le recueil de textes, si cela vous aide à réfléchir ou à répondre aux questions.

- À moins d'avis contraire, répondez toujours aux questions en utilisant des phrases complètes.

- L'espace prévu pour chaque réponse devrait être suffisant. Toutefois, si vous manquez d'espace, vous pouvez obtenir du papier supplémentaire en levant la main. Si vous utilisez du papier supplémentaire, agrafez-le à la dernière page de ce cahier.

- Si vous ne comprenez pas une question ou si vous la trouvez trop difficile, laissez-la de côté. Vous pourrez y revenir s'il vous reste du temps.

- Accorder une attention particulière aux mots utilisés dans les tâches. Par exemple,

COMPARER : mettre en évidence les ressemblances et les différences, les points de comparaison entre divers éléments d'un texte ou de plusieurs textes;

DÉGAGER : à partir de plusieurs informations fournies par le texte, faire ressortir les éléments essentiels;

DISTINGUER : séparer les informations selon des traits particuliers;

ÉVALUER : porter un jugement sur ce qui a été écrit; expliquer votre point de vue et le justifier en vous référant au texte;

EXPLIQUER : établir des liens entre plusieurs informations contenues dans le texte, montrer le sens, les nuances et donner des preuves;

IDENTIFIER : repérer, sélectionner, trouver une information qui peut être explicite (clairement identifiable dans le texte) ou implicite (il faut lire entre les lignes, faire une déduction ou résumer plusieurs informations);

JUSTIFIER : donner des raisons pertinentes appuyant votre point de vue; présenter des faits ou des preuves tirés du texte pour l'appuyer; développer une argumentation soutenant un point de vue;

RELEVER : citer directement du texte;

RÉPONSE À DÉVELOPPEMENT : cette expression vous indique que la réponse doit être complète et qu'il vous faut établir des liens clairs entre les éléments de votre réponse (point de vue, références, arguments). Un point vous sera accordé pour la qualité de votre raisonnement dans ce type de tâches.

Attendez que la personne administratrice donne le signal avant de commencer.

UNDERGROUND GLASGOW

Valeur : 13 points

1. Relevez une phrase ou une expression qui démontre que les mains de Midge McLeod sont sales.

1 pt

2. À quel animal l'auteure compare-t-elle le métro?

1 pt

3. En vous référant aux lignes 91 à 109, identifiez trois expressions qui révèlent l'état de dépression du personnage principal.

3 pts

UNDERGROUND GLASGOW (suite)

4... Midge ressent de la colère à la suite de son congédiement. Évaluez la réaction de Midge.

Réponse à développement.

4 pts

UNDERGROUND GLASGOW (suite)

5. Expliquez le symbolisme rattaché à deux des trois éléments suivants : la machine, le métro et les mains sales.

Réponse à développement.

a) la machine : _____

4 pts

_____

_____

_____

_____

b) le métro : _____

_____

_____

_____

_____

c) les mains sales : _____

_____

_____

_____

_____

FAUT-IL CENSURER L'INTERNET?

Valeur : 6 points

6. Quel reportage a motivé la journaliste à écrire cet article?

1 pt

_____

_____

_____

7. Parmi les énoncés suivants, choisissez celui qui exprime le mieux l'intention de l'auteure. Encerclez la lettre qui correspond à la bonne réponse.

1 pt

a) divertir ses lecteurs

b) informer ses lecteurs

c) inciter ses lecteurs

d) convaincre ses lecteurs

FAUT-IL CENSURER L'INTERNET? (suite)

8. Au paragraphe 7, l'auteure déclare : « La censure, c'est aussi une façon de nier une réalité qui nous dérange. »

Évaluez l'affirmation de Catherine Elie.

Réponse à développement.

4 pts

POÈME DE LA VITESSE

Valeur : 6 points

9. Le poète utilise des vers courts et la répétition des mots. En vous référant à l'ensemble du poème, expliquez l'effet produit par chacune de ces techniques.

les vers courts : _____

2 pts

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

la répétition des mots : _____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

POÈME DE LA VITESSE (suite)

10. Quel sentiment évoque en vous les vers 21 à 33? Justifiez votre choix en vous référant à deux idées exprimées par le poète dans ces vers.

Réponse à développement

4 pts

FAUT-IL AVOIR PEUR DES JEUX VIDÉO?

Valeur : 10 points

11. Relevez deux des six chefs d'accusation portés contre les jeux vidéo?

_____

2 pts

_____

_____

12. Quel pourcentage de garçons et quel pourcentage de filles sont des adeptes de la console?

garçons : _____

pt

filles : _____

13. Dans le paragraphe 4, dégagez les idées ou les expressions qui viennent confirmer, nuancer* et contredire l'intertitre « C'est une drogue. »

pts

➢ une idée ou une expression qui confirme l'affirmation « C'est une drogue. »

_____

_____

➢ une idée ou une expression qui nuance l'affirmation « C'est une drogue. »

_____

_____

➢ une idée ou une expression qui contredit l'affirmation « C'est une drogue. »

_____

_____

***nuancer : qui modifie légèrement l'affirmation**

FAUT-IL AVOIR PEUR DES JEUX VIDÉO? (suite)

14. Dites si les auteurs ont présenté objectivement l'information dans leur article.

Justifiez votre réponse en donnant deux références au texte.

Réponse à développement.

4 pts

INTERNET : OÙ EST LA MOITIÉ DE L'HUMANITÉ?

Valeur : 5 points

15. Distinguez les opinions de l'auteur de celles qu'il attribue à d'autres personnes. Cochez les cases appropriées.

Énoncés	Opinion exprimée par l'auteur	Opinion attribuée à d'autres personnes
Exemple : Malgré le nombre grandissant d'internautes féminins, la moitié de l'humanité tarde à s'approprier la technologie du cyberespace.	✓	
a) Elles recherchent notamment les espaces et les groupes de discussion. (par. 2)		
b) C'est d'ailleurs par l'entraide et le partage que, le plus souvent, ces dernières s'initient au Web. (par. 3)		
c) La « culture de l'isolement » (*The culture of isolation*), un phénomène qui tend à tenir les femmes à l'écart des technologies. (voir « Culture de l'isolement »)		
d) De métaphore en métaphore, le Net devient de plus en plus accessible. (par. 10)		
e) Au fond, la solution viendra des femmes elles-mêmes. (par. 14)		
f) Mais tout n'est pas seulement affaire de contenu et de convivialité. (par. 16)		

3 pts

INTERNET : OÙ EST LA MOITIÉ DE L'HUMANITÉ? (suite)

16. Joya Balfour (paragraphe 9) et Joan Karmichael (paragraphe 10) tentent d'expliquer le fait que peu de femmes utilisent l'Internet.

    Comparez leurs explications (ressemblance et différence).

2 pts

L'espace prévu pour chaque réponse devrait être suffisant. Toutefois, si vous manquez d'espace, vous pouvez obtenir du papier supplémentaire en levant la main. Identifiez vos réponses en écrivant le numéro de la question.

Si vous avez utilisé du papier supplémentaire, agrafez-le à cette page.

L'examen provincial de
Français langue maternelle
Secondaire 4

L'informatique : mirage ou miracle?

LA COMPRÉHENSION ÉCRITE

RECUEIL DE TEXTES

Mai 2000

**Éducation
et Formation
professionnelle
Manitoba**

Tous droits réservés © 2000, la Couronne du chef du Manitoba, représentée par le ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba. Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg MB R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-2855-X

Tous les efforts ont été faits pour indiquer les sources d'origine et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Si, dans certains cas, des omissions ou des erreurs ont eu lieu, prière d'en aviser Éducation et Formation professionnelle Manitoba pour qu'elles soient rectifiées dans des éditions futures.

Toute reproduction **des textes et des illustrations présentés dans ce document**, par quelque procédé que ce soit, est interdite.

TABLE DES MATIÈRES

1. Underground Glasgow 1
2. Faut-il censurer l'Internet? 7
3. Poème de la vitesse 9
4. Faut-il avoir peur des jeux vidéo? 11
5. Internet : où en est la moitié de l'humanité? 15

UNDERGROUND GLASGOW

Christine Lahaie, auteure de « Underground Glasgow », expose dans ce récit l'histoire d'un homme, Midge McLeod, qui hésite, après son congédiement, à descendre du métro afin d'éviter d'être confronté à la déception de son frère Kyle et de son amie Anna.

AVANT LA LECTURE

Avant de lire le texte « Underground Glasgow », prenez un instant pour réfléchir à ces questions...

- Connaissez-vous des industries qui font faire tout le travail par des machines?
- Est-il possible qu'un jour le robot puisse remplacer le travailleur?

Tournez la page

Underground Glasgow

Je me demande comment j'annoncerai la nouvelle à Kyle. Il me tuera, c'est sûr ! À moins qu'il n'ait pitié de moi et me console. Ça m'étonnerait. Heureusement, Anna est partie et ne reviendra pas, à moins d'un miracle. Le wagon arrive à la hauteur de Kinning Park. Trois grosses femmes viennent de monter. Elles parlent fort. Elles parlent toutes en même temps. Pas question d'écouter les autres. Elles vont s'asseoir plus loin, sur la banquette la moins usée, évidemment. Moi, ça m'est égal d'être ici ou ailleurs. Tant que je ne suis pas face à Kyle et à ses yeux mouillés de colère. J'enfouis mes mains sous mes cuisses. J'ai honte du cambouis qui me noircit les ongles. J'ai beau les laver, les brosser, les couper au point de m'écorcher le bout des doigts, il reste toujours de cette graisse nauséabonde.

Les wagons du métro s'ébranlent, cette fois en direction de Shields Road, West Street, Bridge Street puis St. Enoch. C'est là que les trois pies vont descendre. Elles iront se pavaner sur Argyle Street et dépenser quelques centaines de livres dans ses grandes bijouteries. Moi, je ne porte pas de bijoux. Mes doigts sont trop forts, trop courts, trop sales. Je connais le quartier de réputation, mais je n'y vais jamais. Il est réservé aux touristes, aux richards et aux politiciens. Ces temps-ci, j'ai le privilège de côtoyer la bonne société, moi qui, d'habitude, me contente de la mauvaise.

C'est à cause des taxis. Ils font la grève dans toute l'Écosse. Tout le monde doit prendre les wagons rouges de la Circle Line; tout le monde étouffe comme moi. On est tous entassés dans le ventre d'un reptile qui creuse des trous sous les terres gaspillées de Glasgow. On n'a pas le choix. Il n'y a qu'une ligne pour relier tout le périmètre de la ville. Mais ça décrit un cercle difforme qui évite les beaux quartiers. Le métro a été construit pour les travailleurs; il n'y a qu'eux d'assez fous pour s'enfermer dans ses wagons trop étroits, aux plafonds trop bas et mal éclairés. Tout dans cette longue boîte de métal me donne l'impression de tourner en rond : un wagon rond, un tunnel rond, un trajet en rond.

Tourner en rond. C'est exactement ce que je fais depuis une éternité. C'est l'effet que ça produit, un congédiement.

L'horloge s'étrangle et le temps s'arrête. On reste sonné, abasourdi, puis on enrage et on claque la porte. J'ai dû laisser du cambouis sur le cadre ou la poignée. Bien fait pour eux. Ils engageront quelqu'un pour nettoyer jusqu'à la plus petite trace de mon passage. J'aurais dû faire un détour par les cabinets pour en boucher quelques-uns. Trop tard pour y penser, maintenant. Je pense trop, d'ailleurs. À force de regarder mes mains sales, j'ai oublié de descendre à Buchanan Street.

J'aurais pourtant dû me douter de ce qui m'attendait au tournant. Deux nouvelles machines, plus ou moins intelligentes, mais habiles et capables de visser les boulons à ma place. Au diable mes quinze années de loyauté au service de la Gallaguer & Tyle. Je vérifie le travail pendant un temps, juste assez longtemps pour ajuster ces belles mains de métal, plus précises et plus propres que les miennes. Je l'ai fait sans me plaindre. Je n'ai pas posé de questions. J'ai accepté de devoir me tourner les pouces. J'ai même remonté le moteur de la voiture de Kyle, juste pour me prouver que j'étais encore capable, moi, Midge McLeod, de remplacer une bougie ou de sceller un joint.

Puis, ce matin, on m'a convoqué dans le grand bureau tapissé du patron. J'avais compris ; pas besoin de me faire un dessin. Ils n'avaient pas à prendre cet air morose ni à s'excuser ou à me donner tant de tapes dans le dos. J'avais compris. C'est seulement que ça me faisait mal d'y croire. Il faut toujours prendre son temps avant de mourir.

Si Anna était encore avec nous, elle réagirait probablement encore avec une fausse résignation : elle hausserait les épaules. Puis elle me regarderait dans les yeux pour s'assurer que je ne blague pas. Ça ne me ressemble pas, de faire de l'esprit, de toute façon. Je n'en suis pas totalement dépourvu — il faut bien vivre —, mais je garde ça pour les copains de l'usine. J'ai souvent tenté de la dérider, Anna, mais elle est grave et timide. On se casse la figure contre son sourire éteint. Alors, on renonce à tout ça et on cherche du côté des larmes.

Le métro ralentit pour s'arrêter à Hillhead. J'ai une envie folle de soupirer. Je me cale dans mon siège et j'attends. Quelques punks enrobés dans le cuir et les clous s'entassent sur la banquette, juste devant moi. L'un d'eux me sourit : il n'a presque plus de dents. J'incline la tête pour le saluer. J'ignore si ce qui me reste pris dans la gorge est un grand rire ou un sanglot.

Je me détends. Je pose mes mains noires sur mes genoux écartés. Mon voisin d'en face passe son bras maigre autour du cou blanchâtre de son amie, une fille décharnée avec un long nez pointu et une crinière rouge comme les parois du wagon qui nous tient tous prisonniers. Ils s'embrassent. Ça dure longtemps, longtemps. Je suppose qu'ils trouvent ça bon. Je croise les bras à nouveau et je baisse les yeux vers le sol. Quelques chiffons de papier. De vieux emballages de chewing-gum. Les semelles boueuses de deux longues bottes lacées. Je parie que ces épouvantails à corneille étudient à l'université de Glasgow. Eux seuls ont les moyens de se payer des guenilles de ce genre. Le genre usé avant le temps. Ils quitteront le wagon à Govan ou à Ibrox. À moins qu'ils ne poussent jusqu'à Cessnock.

Je ferme les yeux ; je voudrais dormir. J'ai une bonne raison de ne pas descendre à Buchanan Street. Je n'ai pas encore eu le temps de trouver les mots justes pour convaincre Kyle que tout n'est pas perdu. Qu'un nouveau boulot m'attend. Bref, je vais devoir mentir. Et mentir avec fermeté. Il faudrait lui dire, par exemple, que nous finirons par surmonter le départ d'Anna. Que sa contribution au loyer n'était pas si importante. Qu'il y a une vie après elle, même si ça n'a rien d'évident. Il serait préférable, aussi, que je devienne subitement aveugle et que je ne sois pas obligé de regarder Kyle dans les yeux. Kyle, mon petit frère, nous n'avons pas de chance mais, tu sais, la chance, c'est comme ce damné métro, ça tourne.

Le wagon s'immobilise, mais je n'ai pas la force de me lever. Je reste seul, parasite collé à la chair d'un autre parasite en train de se nourrir à même les entrailles de Glasgow. Je regarde vers la rame. Je suis las. Un mince visage inquiet se tourne vers moi. Les portes mécaniques se referment et les joues blêmes de la femme disparaissent à toute vitesse, derrière un mur de béton.

Quelque chose vient de se pétrifier entre mes côtes. Anna m'a vu. Elle était venue m'attendre, peut-être. Mais comment aurait-elle su ? Elle vit loin, maintenant, dans un autre quartier, avec d'autres gens, des imbéciles sans doute, riches mais imbéciles. Affalé sur une banquette de métro avec cet air de condamné en sursis, je ne peux plus mentir. Elle a sûrement tout lu dans mes yeux rougis, tout vu, même mes épaules tombantes. Je me dégoûte. Je vais descendre, et m'expliquer avec Anna si elle est

encore là, puis avec Kyle, qui doit bien commencer à s'inquiéter. Dès que la ligne complétera un autre tour.

La nausée me gagne lentement. Je me demande si c'est à cause du roulis que je supporte depuis près d'une heure, ou à cause des quelques pintes d'ale que j'ai avalées avant de gagner le guichet. J'ai envie d'uriner. C'est atroce. Je devrais descendre, me soulager dans une ruelle et rentrer. Je suis quand même chanceux de ne pas avoir à me tenir debout.

Kelvinbridge. C'est la quatrième fois, ce soir. Je n'ai qu'une chose à faire. Descendre et me perdre dans la ville. Avec un peu de veine, je ne retrouverai pas le chemin du retour. Kyle dénichera quelqu'un d'autre pour partager le loyer. Anna nous oubliera. Tous les deux. Je croyais même qu'elle l'avait déjà fait. Qu'est-ce qu'elle pouvait bien faire à Buchanan Street ? C'est loin de chez elle, et trop près de chez nous...

Et si je retournais aux études ? Je pourrais mettre Kyle à la porte, ou mieux, lui payer un appartement dans un autre pays. Je pourrais revoir Anna, nettoyer mes ongles pour de bon et passer toutes mes nuits avec elle. Je serais parfait pour la consoler, pour lui acheter des lierres en pot et de la marmelade d'oranges de Séville. Je pourrais même lui offrir un voyage en Grèce ou à la Martinique. Mais avec quel argent ? À la limite, mon oncle de Cornwall pourrait m'avancer les fonds nécessaires... Eh ! merde, à 37 ans, je n'ai déjà plus le goût de refaire ma vie.

Anna, elle, n'a pas eu peur de recommencer à zéro. Elle ne traîne pas ses revers comme un boulet de fonte. Elle a trouvé du travail et s'occupe d'adolescents drogués ou alcooliques, quelque part du côté de Gallow Gate. Au début, j'ai méprisé les types qu'elle soignait. Maintenant, je les envie. Et je l'admire, elle. Moi, Midge McLeod, je n'ai jamais fait quoi que ce soit gratuitement. Je paie chaque goutte de bière ingurgitée au pub et je ne vois pas pourquoi je ferais des cadeaux. Mais pour Anna, c'est autre chose.

St. Enoch encore une fois. Je devrai me résigner à quitter mon cocon d'acier. La Circle Line n'a rien à voir avec le réseau souterrain de la capitale. Là-bas, une correspondance ratée veut dire de longues minutes d'attente sur une rame inconnue. Ici, rien du tout. Je suis un cowboy déchu qui loue sa monture, et mon serpent de métal articulé ne me perdra nulle part. Ma plaine

est circulaire et mes bottes, usées. Si je me cache derrière une colline ou au fond d'un ruisseau, Kyle, ou Anna peut-être, enverra les policiers à mes trousses. Je verrai rapidement se pointer quelques casquettes à damier. Je n'aurai qu'à me rendre, mes mains souillées levées au-dessus de la tête. Non, pas de ça. Il vaut mieux quitter les lieux de mon propre chef. Conserver ce qui me reste de dignité.

Buchanan Street. Anna m'attend toujours. Elle se lève soudain et court vers mon wagon pour s'y engouffrer, mais les portes se referment juste à temps. Je suis sauvé. Je ne veux pas d'elle ici. Ni d'elle et de son beau courage, ni de Kyle et de sa paresse maudite.

Je fais semblant de leur en vouloir. Je sais bien que je suis plutôt furieux contre moi-même. Je quitterai le sous-sol de Glasgow à la prochaine station. St. George's Cross, plutôt Cowcaddens. Je vais trouver un cabinet de toilette, calmer ma vessie, laver mes mains et courir jusqu'à Buchanan Street. J'espère qu'Anna attend encore. Je vais la prendre dans mes bras, l'embrasser sur la bouche et l'emmener avec moi. Je trouverai mieux que ce travail de demi-portion. Je vais devenir quelqu'un qu'on ne remplace pas facilement. Quelqu'un qu'on n'a pas le droit de trahir. Quelqu'un qui vaut plus cher qu'un sourire embarrassé et un papier rempli de petits caractères. Je serai quelqu'un de bien. Comme Anna. Quelqu'un dont les ongles sont clairs et pointus.

À Cowcaddens, je reste assis. Mieux vaut repasser plus près de chez moi. Encore un tour, et un autre. On dirait que ce wagon m'aime. On dirait que je tiens à lui. Et puis, il ne me demande rien. Je regarde une de ses parois; je la caresse. Je me concentre sur le plan de la Circle Line de Glasgow. Si j'arrive à la mémoriser, je deviendrai peut-être enfin quelqu'un. Je pourrai participer à un *quiz* et gagner le gros lot. Et je répondrai à la dernière question, celle qui paie le plus. Je le leur dirai, à tous, que la Circle Line de Glasgow n'a pas de terminus.

LAHAIE, Christiane, « Underground Glasgow », dans *Insulaires*, Éditions de L'instant même, Québec, 1996, p. 79 à 85.

La permission de reproduire ce texte a été accordée par Éditions de L'instant même.

FAUT-IL CENSURER L'INTERNET ?

Dans l'éditorial de la revue *Châtelaine* du mois d'avril 1996, Catherine Elie se penche sur la question du contrôle de l'information qui circule sur l'Internet.

AVANT LA LECTURE

Avant de lire le texte « Faut-il censurer l'Internet ? », prenez un instant pour réfléchir à ces questions...

- Êtes-vous en faveur d'une limitation de l'accès à certains sites dans les écoles?
- L'Internet : est-ce un mirage, un miracle ou un peu des deux?

Tournez la page

ÉDITORIAL

PORNOGRAPHIE

Faut-il censurer l'Internet ?

1 Il y a plus d'un an déjà, j'ai vu à la télé un reportage sur un réseau de pédophiles qui opérait sur l'Internet. Un agent du FBI, spécialiste de l'informatique, racontait comment l'une de ses enquêtes avait mené à l'arrestation d'un homme qui, après des semaines de « conversations » électroniques avec un adolescent d'une douzaine d'années, avait invité le jeune internaute à le rencontrer en chair et os. Et l'avait violé. Une brutale mise en garde pour tous les parents qui ignorent à quoi sont occupés leurs enfants qui naviguent souvent tellement mieux qu'eux sur l'autoroute électronique.

2 Faut-il contrôler l'information qui circule sur l'Internet ? Jusqu'à présent, le réseau a échappé à toute forme de censure et de pouvoir. Un « branché » peut converser avec un autre « branché » où qu'il se trouve dans le monde pour bien moins cher qu'on ne peut le faire par téléphone. Des forums de discussions à l'échelle planétaire se sont créés. Pour un prix équivalent à celui d'un abonnement au téléphone ou au câble, on a accès à une incroyable quantité d'informations. Le Net n'a pas de frontières, n'appartient à personne. Du coup, on s'échange des recettes de tartes aux pommes ou de bombes à retardement d'un continent à l'autre. Troublant.

3 En janvier dernier, à la suite d'une mise en demeure de la justice allemande, CompuServe, le deuxième plus important réseau privé donnant accès à l'Internet, décidait de bloquer, pour tous ses abonnés (4 millions à travers le monde), l'accès à tous les groupes de discussion dont le titre comportait les mots *sex, gay, erotic*. C'était le premier acte de censure sur l'autoroute électronique.

4 Un mois plus tard, le congrès américain votait une loi sur les télécommunications qui rend illégaux la diffusion et l'entreposage de textes et d'images « indécentes », un mot passablement vague et qui peut inclure aussi bien le pire matériel pornographique que de simples images de nudité, ou les textes provocateurs de chansons rap tout autant que certains chefs-d'oeuvre de la littérature.

5 La nouvelle loi américaine a soulevé les protestations de nombreux groupes de citoyens qui y voient une atteinte à la liberté d'expression. La loi ouvre la porte à des interprétations abusives. Qui décidera de ce qui est indécent ? Deux adultes qui s'enverraient mutuellement, à leur adresse électronique privée, des propos salaces, pourraient être passibles de prison ou de fortes amendes !

6 Et il n'y a pas que la porno qui soit en cause. D'autres gouvernements cherchent à filtrer l'information qui pénètre chez eux via les réseaux électroniques. L'Arabie Saoudite a commandé à une firme américaine un logiciel qui bloquerait tout matériel jugé contraire à la religion musulmane (pour bâillonner les Salman Rushdie cybernétiques). Singapour veut censurer les sujets politiques qui la concernent. Et la liste va s'allonger rapidement. À chacun ses priorités...

7 Le problème que pose la censure, électronique ou autre, ne se résume pas seulement à la difficulté d'en établir les limites ou au délicat équilibre entre le consensus social de ce qui est acceptable et la liberté individuelle. La censure, c'est aussi une façon de nier une réalité qui nous dérange. Ainsi, occulter la violence et la pornographie ne les fera pas disparaître. La censure, pourtant omniprésente dans les années 1950, n'a pas protégé les enfants de Saint-Vincent ni les orphelins de Duplessis. Au contraire. Dans le silence qui les entourait, les abuseurs avaient toute liberté.

Catherine Elie

Catherine Elie, « Faut-il censurer l'Internet ? », *Châtelaine*, vol. 37, n° 4 (avril 1996), p. 4.

La permission de reproduire ce texte a été accordée par Châtelaine.

POÈME DE LA VITESSE

Georges Linze, dans la collection *500 poèmes de la vie quotidienne* publié en 1985, fait paraître son poème intitulé « Poème de la vitesse » dans lequel le poète s'inquiète du rythme de la vie de l'homme moderne.

AVANT LA LECTURE

Avant de lire le texte « Poème de la vitesse », prenez un instant pour réfléchir à ces questions...

- Devrait-on se méfier du rythme de notre vie?
- Notre style de vie rapide nous empêche-t-il de vivre pleinement?

Tournez la page

Georges LINZE

Poème de la vitesse

Toujours plus vite,
plus vite,
bondir
d'ici à là,
battre le record,
inventer
des machines pointues.

plus vite
plus vite

ne plus voir
les villes,
ne plus voir
les mers,
ne plus voir
les étoiles,
ne plus voir
la lumière.

Il n'y a pas de limite
Plus vite
plus vite

La vitesse
grandit
grandit
vers une sorte
de vitesse infinie
qui ne serait
peut-être
que l'autre face
du temps
qui tiendrait
à la fois
du rêve
et du poème.

Poème de la Grande Invention,
Éd. Anthologie.
© Georges Linze / 4000 Liège (Belgique).

LINZE Georges, « Poème de la vitesse » dans 500 poèmes de la vie quotidienne, par Robert Defieu, Éditions Duculot, Gembloux-Belgique, 1985, p. 486.

La permission de reproduire ce texte a été accordée par De Boeck & Larcier.

FAUT-IL AVOIR PEUR DES JEUX VIDÉO?

Cet article, paru dans la revue *Sciences et Avenir* de janvier 1997, vous situe face à l'usage des jeux vidéo. Les auteurs, Lablé et Recasens, nous informent de faits nouveaux, parfois surprenants, sur l'usage des jeux vidéo.

AVANT LA LECTURE

Avant de lire le texte « Faut-il avoir peur des jeux vidéo? », prenez un instant pour réfléchir à ces questions...

- Êtes-vous un maniaque des jeux vidéo?
- Y voyez-vous des dangers?

Tournez la page

Christophe Gaillard

Faut-il avoir peur des jeux vidéo ?

Effets délétères, violences, abrutissement, idéologie pernicieuse... Les jeux vidéo sont accusés de tous les maux. *Sciences et Avenir* passe en revue dangers réels et idées reçues.

1 « *Finis-le* ! *Finis-le !* », exhorte le jeu. L'enfant, tendu, reste vissé sur son siège, la main crispée sur le joystick : il s'adonne à *Duke Nukem* comme si sa vie en dépendait. Certains vidéomaniaques en culottes courtes peuvent rester scotchés huit heures d'affilée devant leur écran... Terminés les pique-nique en famille et les balades à vélo, la génération Nintendo préfère ses consoles. Au grand dam des parents qui se sentent doublement exclus parce qu'ils ne maîtrisent pas cet univers où l'enfant devient très vite le précepteur de l'adulte. Résultat : les jeux vidéo sont montrés du doigt. Nous avons passé en revue les principaux chefs d'accusation et découvert quelques surprises.

En France, il y aurait près de 8 millions d'adeptes des jeux vidéo.

2 Ça rend idiot !

Les jeux vidéo subissent le même ostracisme culturel que la bande dessinée à ses débuts. Pourtant, selon Patrick Longuet, maître de conférence à l'IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres) de Grenoble, « *on associe à tort les jeux vidéo à l'échec scolaire* ». L'auteur s'appuie sur une étude réalisée en 1994 auprès d'enfants de 6 à 12 ans. « *En fait qu'ils soient cancres ou bons élèves, 80 % des garçons et 74 % des filles sont des adeptes de la console.* » Mieux, les jeux vidéo sont désormais utilisés pour venir en aide aux

enfants dyslexiques ou en situation d'échec scolaire [...].

3 Selon Patrick Mendelsohn, les jeux vidéo recouvrent en fait des processus d'apprentissage qui ne sont pas pris en compte par l'école. *« L'enseignement traditionnel saucissonne le savoir en fragments qu'il faut exercer indépendamment les uns des autres. La signification de la tâche n'est perçue par l'élève qu'après avoir fait un par un tous les efforts demandés. A l'inverse, l'enfant perçoit le jeu vidéo comme un univers cohérent dont il comprend progressivement les règles en agissant dessus. La mémorisation est quasi naturelle contrairement à ce qui se passe à l'école où les choses sont enseignées hors contexte. J'ai vu des enfants incapables de se concentrer en classe arriver à décrypter et à mémoriser toute la structure d'un jeu. Ils construisent des sortes de cartes mentales tridimensionnelles très compliquées. D'ailleurs, les magazines de jeux que déchiffrent des gamins de 10 - 12 ans sont aussi complexes que les revues d'électroniciens. Les jeux vidéo développent des capacités de représentation spatiale qui s'avèrent ensuite précieuses lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes de géométrie. »*

Patrick Mendelsohn dirige l'unité de recherche « Educational Technologies and Learning » à la faculté de Psychologie et Sciences de l'éducation de Genève.

C'est une drogue !

« Mon fils est complètement accro. » L'antienne est connue. Mais il faut la relativiser. Pour Samuel Lepastier, pédopsychiatre à l'hôpital Sainte-Anne, à Paris, la pratique des jeux vidéo peut effectivement s'apparenter à une drogue. *« On est en face d'un comportement toxicomaniaque alors qu'il n'y a aucun élément biochimique, le manque est exclusivement psychologique. Et comme le jeu vidéo n'engendre pas de dépense physique, l'excitation de l'enfant ne diminue pas, il va jouer des heures et des heures si on ne lui fixe pas de limite. »* Mais tous les enfants qui s'adonnent aux jeux vidéo ne sont pas dépendants. *« Il s'agit seulement d'une minorité : ceux qui souffrent d'une carence affective. Ils n'ont pas la capacité d'être seuls et ont toujours besoin de s'accrocher à quelque chose. Quand ils arrêtent de jouer, ils ressentent une fatigue psychique de l'ordre de la dépression, parce qu'ils sont de nouveau seuls, confrontés à eux-mêmes. »* Mais, ajoute Samuel Lepastier, *« une fois le problème d'identité résolu, la pratique intensive du jeu s'atténue »*...

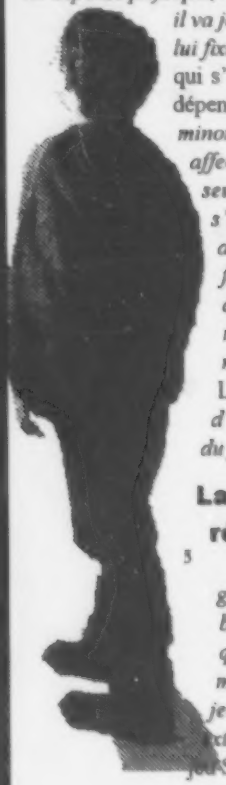

La violence à répétition

5 *« File-leur un crochet, casse-leur la gueule, fous-leur un bon coup de pied, balance-les par terre. Par n'importe quel moyen. Et tout ça avec tes coups à main nue issus des arts martiaux. Un jeu de baston de rue d'un réalisme extraordinaire »*, vantait la pochette du jeu Sega *Streets of Rage*. Un tiers des jeux vidéo fonctionnent exclusivement sur la violence. En tête : les fameux *Shoot'em up* et *Beat them all* plébiscités par les ados. La pub de Hexen prévient : *« un jeu de seigneurs pour les saigneurs »*. Mieux. Sur le boîtier, figure une pastille indiquant le taux de violence, avec une mention *« blood and gore »*.

6 Ce n'est pas un hasard si les premiers jeux vidéo ont été conçus par l'armée américaine pour modeler le comportement des jeunes recrues. Dans *Streetfighter II*, le « guerrier de la rue » doit se montrer le plus violent possible pour survivre. La morale tient en une phrase : tuer ou être tué. Reste à savoir si le message a prise sur les enfants... Pas évident. Selon Josiane Jouet, professeur en psychologie à l'université Rennes II, *« on n'a jamais prouvé que la violence des jeux vidéo provoquaient des comportements agressifs. Contrairement à la télé, devant laquelle il est passif, l'enfant agit sur son jeu vidéo. Il peut évacuer sa violence à travers les personnages qu'il dirige. Le problème, c'est l'hyperréalisme croissant, qui atténue la ligne de démarcation entre jeu et réalité. Les jeux ne rendent pas les enfants agressifs, mais en banalisant la violence, ils exercent une influence culturelle à long terme »*.

7 Les images hyperréalistes en cours de développement et le perfectionnement constant des scénarios vont dans ce sens. La dernière génération de jeux sur CD-Rom autorise des images vidéo plein écran d'une qualité qui n'a rien à envier à celle de la télévision. Que vaut une vie dans l'univers du jeu vidéo ? Celle des ennemis ne vaut rien, quant au héros il peut mourir à volonté, gagner des points de vie supplémentaires...

Aux États-Unis, des équipes travaillent sur des joysticks qui peuvent vous renvoyer des sensations quand vous êtes touché dans le jeu.

8 Il est regrettable qu'en France aucun organisme de contrôle ne se penche sur le contenu des scénarios. Mais, remarque Samuel Lepastier, *« le problème est moins l'image que l'on voit sur l'écran que celle qui se crée dans la tête de l'enfant. Paradoxalement plus l'image est imprécise, maladroite, plus il y projette son imagination. Plus elle est hyperréaliste et moins elle a de pouvoir suggestif. Le contenu des jeux vidéo n'est peut-être pas l'élément le plus significatif. C'est l'action qui consiste par exemple à faire disparaître systématiquement un objet sur l'écran qui porte une idée répétitive de mort »*.

Une idéologie douteuse

9 Outre l'hyperviolence, la plupart des jeux vidéo renvoient une vision caricaturale du monde. Les héros positifs sont toujours des Blancs et les personnages de couleur, les méchants. Seules exceptions : les combats de rue et les simulations sportives dans lesquels les Noirs et les Asiatiques se taillent la part du lion. Quant aux femmes, elles sont cantonnées dans des rôles de prisonnières à délivrer ou sont offertes en récompense aux super-héros. Avec parfois des dérapages. Frédéric Le Diberder coauteur de *Qui a peur des jeux vidéo* cite le jeu sur cartouche Atari *Custer's Revenge* de la firme américaine AMI. *« Dans ce jeu, le général Custer, "héros" des guerres contre les Indiens, va violer après la victoire une Indienne ligotée à un poteau. A la fin de l'opération, la victime lui sourit... »*

La santé en danger

10 Hiver 1992. Un adolescent britannique succombe à une crise d'épilepsie après avoir joué à *Super Mario Bros*. « *Nintendo a tué mon fils* », titre en une *The Sun*, le quotidien populaire britannique. Pour la presse populaire, les jeux vidéo provoquent l'épilepsie. La rumeur traverse la Manche à tel point qu'en avril 1993, les autorités françaises sortent un décret qui oblige les distributeurs à apposer sur toutes les boîtes un autocollant avertissant les joueurs des risques encourus.

11 Pourtant, seuls les épileptiques photosensibles (12 % des 400 000 épileptiques français) sont concernés et, surtout, ce ne sont pas les jeux vidéo eux-mêmes qui sont en cause, mais la fréquence des flashs lumineux sur l'écran. De quoi montrer du doigt la télévision, bizarrement oubliée par le décret. Une étude réalisée entre 1994 et 1995 par cinq centres hospitaliers et coordonnée par la Fondation française pour la recherche sur l'épilepsie recommande clairement, qu'il s'agisse d'un jeu vidéo ou d'un programme de télévision, d'éloigner le plus possible de l'écran les enfants épileptiques photosensibles et de bannir les téléviseurs fonctionnant à 50 Hz.

12 « *L'épilepsie a été le point d'orgue des rumeurs qui ont circulé sur les jeux vidéo*, explique Jean-Bruno Renard, maître de conférences en sociologie à l'université Paul-Valéry de Montpellier et spécialiste des rumeurs. *Une façon de signifier aux parents : on vous l'avait bien dit, les jeux vidéo rendent fous ! La rumeur s'est nourrie d'une peur irrationnelle face à l'influence considérée comme néfaste d'une sous-culture jeune d'inspiration américaine et japonaise.* » Si l'affaire de l'épilepsie a été montée en épingle, les risques liés aux premiers casques d'immersion virtuelle étaient, eux, bien réels. Des chercheurs d'IBM ont observé que le cerveau était soumis à des courants — heureusement de bas ampérage — pouvant atteindre 200 volts ! Les constructeurs ont revu leur copie mais d'autres problèmes demeurent, comme la perte d'équilibre qui touche plus spécialement les femmes (une utilisatrice sur dix).

Les « Shoot'em up » contre l'échec scolaire

Pschomotricienne au Centre du Moulin-Vert à Paris, Esther-Evelyne Gabriel utilise *Street-fighter, Raiman* et autres *Mario* pour aider les 8-15 ans en échec scolaire. « *J'observe les mécanismes d'identification au héros et les stratégies mises en œuvre par l'enfant. Le jeu sert de support d'expression : je jouais avec un enfant inhibé qui boudait sans cesse. On avait chacun un personnage et, soudain, il a isolé le sien dans un coin de l'écran et il m'a dit : laisse-moi mourir. Il avait réussi à lier ses propres bouderies à son désir de mort. En fait c'était un enfant qui avait failli mourir à la naissance à cause d'une malformation ; l'opération avait réussi mais il en avait gardé un traumatisme.* » Les jeux vidéo permettent à un enfant en échec scolaire de se valoriser en se retrouvant dans la position de celui qui sait. « *L'objectif c'est que l'enfant retrouve du plaisir à progresser. Dans le jeu vidéo, il n'y a plus la sanction des notes, l'enfant est en compétition avec lui-même. En retour, il devient plus dynamique à l'école parce qu'il reprend confiance en lui.* »

▲ « Shattered Steel » Une baston jouable en réseau.

Briser le lien social

13 Là encore, les idées reçues sont mises à mal. « *Mis à part des phénomènes marginaux d'autisme technologique, la vidéoculture entraîne une convivialité entre enfants*, estime Josiane Jouet. *Ils s'échangent des jeux, se donnent des codes d'accès, s'appellent le soir au téléphone, s'invitent chez les uns et les autres... Il y a un côté initiatique qui participe à la socialisation avec en prime le sentiment d'appartenir à une communauté qui n'est pas celle des parents.* » Effectivement, les enfants jouent rarement seuls.

14 « *Quand ils pratiquent les jeux vidéo, les enfants s'entraident*, explique Patricia Greennfield, professeur en psychologie au MIT (Massachusetts Institute of Technology). *Or dans le monde du travail, il y a de moins en moins de gens qui savent tout faire, il faut donc apprendre à collaborer. Une notion très peu enseignée à l'école où tout est basé sur le résultat individuel.* » On peut ajouter à ce propos le phénomène émergent du jeu en réseau et donc à plusieurs, *via* Internet ou dans des salles spécialisées*. Mais contrairement à la télévision, le jeu vidéo coupe l'enfant de la vie de la famille. Aux Etats-Unis, les parents de la *middle class* se sont fait une raison. Confrontés à la montée de la violence urbaine, ils voient dans les jeux vidéo un bon moyen pour maintenir les enfants à la maison loin des dangers de la rue... Bref, le « consensus hallucinatoire » des *vidéogames*, qui emprisonne les enfants dans un monde de synthèse, n'a pas que des mauvais côtés.

Christophe Labbé et Olivia Recasens

* U-Boat, 52, bd de Ménilmontant, 75020 Paris (01.43.58.54.95). Consultez la bibliographie complémentaire sur le 3615 SEA et sur AOL

Les jeux contre la dyslexie?

Paula Tallal, psycholinguiste à l'université de Newark (New Jersey), et Michael Merzenich, neurologue à l'université de Californie, utilisent les jeux vidéo pour réadapter les enfants dyslexiques. Selon eux, le langage et le jeu vidéo ont un point commun : le traitement par le cerveau de stimulus qui se succèdent à un rythme rapide. Or, les enfants dyslexiques ont du mal à saisir les informations auditives et visuelles en succession rapide, comme si le traitement de l'information par le cerveau était cadencé par une horloge biologique réglée sur un rythme trop lent. 80 % des dyslexies seraient liées à ce déficit temporel.
Pour le compenser, ils ont créé quatre jeux vidéo expérimentaux sur CD-Rom. Les résultats publiés le 5 janvier 1996 dans la revue *Science* montrent qu'en quatre semaines certains enfants ont réalisé un bond d'un à deux ans dans leur capacité de langage. À terme, la technique pourrait être déclinée dans d'autres langues et étendue à la rééducation d'adultes souffrant de troubles du langage consécutifs à un traumatisme crânien.
[http://www-ld.ucsf.edu/]

Christophe Labbé, Olivia Recasens et Christophe Gaillard (illustrateur), « Faut-il avoir peur des jeux vidéo? », *Sciences et Avenir*, n° 599 (janvier 1997), p. 74-76.

La permission de reproduire ce texte a été accordée par Sciences et Avenir.

INTERNET : OÙ EN EST LA MOITIÉ DE L'HUMANITÉ?

Dans cet article, Éric Bernachez, pigiste à la revue *Guide Ressources*, s'interroge sur l'absence de la femme parmi les abonnés de l'Internet.

AVANT LA LECTURE

Avant de lire le texte « Internet : où en est la moitié de l'humanité? », prenez un instant pour réfléchir à ces questions...

- Les hommes sont-ils plus doués que les femmes en ce qui a trait à l'informatique?
- Croyez-vous que l'Internet est surtout un milieu d'hommes?

Tournez la page

Internet : où en est la moitié de l'humanité?

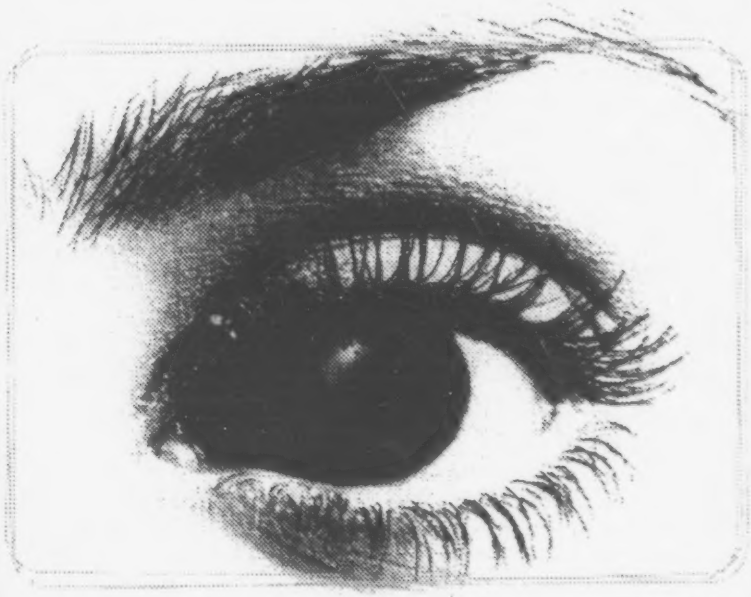

Les femmes ont-elles peur de l'Internet? Ou est-ce le Net qui est mal adapté à leurs besoins? Malgré le nombre grandissant d'internautes féminins, la moitié de l'humanité tarde à s'approprier la technologie du cyberespace.

PAR ÉRIC BERNATCHEZ

1 Il y a un peu plus d'un an, les femmes étaient des oiseaux rares sur Internet. Aujourd'hui, selon les dernières statistiques, la situation s'améliore; mais elles sont loin d'y faire compétition à leurs confrères. Que manque-t-il donc au Net et aux ordinateurs pour séduire résolument la moitié de l'humanité? L'Internet demeurera-t-il toujours une affaire d'hommes où les femmes ne font que passer en touristes, ou doit-on en venir à la conclusion que, à type d'usager particulier, il faut un type particulier de sites?

2 Joya Balfour, fondatrice de la section montréalaise du site *Webgirls* (Les filles du Web), est plutôt de cet avis. Pour elle, les femmes ne s'intéressent pas aux mêmes choses que les hommes. Elles recherchent notamment les espaces et les groupes de discussion. «Mais j'ai remarqué que les filles préfèrent s'abonner à une liste d'envois plutôt qu'à un forum de discussion, explique-t-elle. Dans les forums, les gens font des commentaires mais ne se connaissent pas vraiment. Tandis que dans les listes d'envois, les commentaires ne parviennent qu'aux abonnés; il se développe ainsi une forme de communauté, ce qui représente une valeur très importante pour les femmes.»

3 C'est d'ailleurs par l'entraide et le partage que, le plus souvent, ces dernières s'initient au Web. Marie-Jeanne Préfontaine, anciennement rédactrice et aujourd'hui mère de famille,

ne compte plus le nombre d'amies qu'elle a converties aux joies de l'informatique et de l'Internet. Son secret: beaucoup d'heures passées à installer leur système et à leur expliquer le fonctionnement de base, bien sûr, mais surtout, une révélation: *Internet est une expérience...*

« On met trop l'accent sur l'aspect technologie et on occulte le côté expérience d'Internet, souligne-t-elle. Au fond, c'est quasiment comme goûter à une drogue pour la première fois: tant que tu n'as pas fumé un joint, tu ne sais pas l'effet que ça fait. Pour moi, Internet est une expérience du même ordre, qui peut elle aussi aller jusqu'à la dépendance; aujourd'hui, on parle de plus en plus des effets de la cyberdépendance.»

«Je me rappelle une professeure que j'ai connue à l'université, poursuit-elle. Elle avait une amie à l'Université de Sao Paolo. Le jour où elle s'est finalement branchée, elle a trouvé elle-même l'université et le département de son amie sur Internet, mais pas son adresse personnelle. Qu'importe, elle a envoyé un message à un collègue du même département, et le lendemain, elle était tout heureuse de recevoir un message de son amie.» La drogue avait fait son effet...

Mais avant d'en éprouver l'enivrement, la première étape consiste souvent à vaincre la peur de la machine. «Les garçons ont eu la chance qu'on les pousse à ouvrir des grille-pain pour voir comment ça fonctionne, alors que les filles, ça ne touchait pas à ça!», remarque Annie Savard, une internaute de Québec. Quand à Mario Villeneuve, un ingénieur en électricité qui trouve lui aussi que les filles sont trop absentes d'Internet, il ajoute: «On montre aux garçons à construire, à découvrir, pendant que les filles jouent à la poupée.»

Vieillot comme vision des choses? Monsieur Villeneuve lui-même n'y croyait pas avant de donner des conférences dans les écoles sur la profession d'ingénieur. «J'ai été étonné de constater à quel point les filles et les garçons ont des intérêts différents. Vous pouvez d'ailleurs en retrouver la preuve sur l'inforoute, poursuit-il. Sur le babillard électronique Synapse, la majorité des utilisateurs masculins détaillent de long en large la liste de leur matériel informatique, comme les adolescents qui rafistolent leur bicyclette, ou les plus vieux, leur bagnole.»

8 Ou alors, sans fondement? Joan Karmichael, une Montréalaise dans la soixantaine qui utilise ordinateur et modem depuis 13 ans, a fait sa thèse de maîtrise sur la question de l'intégration des femmes à la technologie de l'ordinateur, tout en enseignant l'informatique à cette clientèle. Elle constate régulièrement le malaise que celles-ci ressentent devant l'ordinateur. «Parfois, lorsque l'ordinateur fait un bip, elles tressaillent comme si tout cela allait leur sauter à la figure. Elles continuent de croire: Non, je ne peux pas faire ça, je ne suis pas bonne en maths, je n'y arriverai pas!»

9 Joya Balfour attribue tout cela à la «persistance des stéréotypes». On a beau avoir essayé de changer les mentalités, certaines continuent de croire que c'est trop compliqué. Madame Balfour et ses collègues organisent donc des séances de formation où tout est simplifié au maximum. «Par exemple, l'autre jour, une jeune fille voulait comprendre l'avantage pour un ordinateur d'être doté d'une architecture *32 bits* plutôt que *16 bits*. J'ai fait la comparaison avec une autoroute: on arrive plus rapidement à faire passer un certain nombre de voitures sur une autoroute à quatre voies plutôt qu'à deux... un certain nombre d'infor-

LA CULTURE DE L'ISOLEMENT?

La chercheuse montréalaise Joan Karmichael n'est pas la seule à considérer que les femmes ne sont pas prises au sérieux dans le domaine technologique. Pour sa collègue de Vancouver, Suzanne de Castell, c'est la base du problème. «Nous avons interrogé de jeunes étudiants et, dans la majorité des cas, lorsqu'on parle de technologie, ils associent les garçons à la compétence et les filles à l'incompétence». Mme de Castell, professeure au département d'éducation de l'Université Simon Fraser de Colombie-Britannique, a fait ces observations dans le cadre d'une étude actuellement en cours sur ce qu'elle appelle la «culture de l'isolement» *(The culture of isolation)*, un phénomène qui tend à tenir les femmes à l'écart des technologies, malgré ce qu'on en croit. S'il y a des progrès, estime-t-elle, ils sont minimes et le fait qu'un nombre légèrement plus élevé de femmes s'intègre dans les nouvelles technologies ne permet pas de dire que le problème est réglé. «Cela reviendrait à dire: "Je préfère mourir noyée plutôt qu'électrocutée...". Le résultat est le même.» Selon elle, les choses n'ont pas vraiment changé, et nous refusons de le voir et d'envisager des solutions. Rien n'a changé? Et que dire d'Internet qui, en Amérique du Nord, approcherait les 40 % d'usagers féminins, selon certaines statistiques américaines? «L'Internet est encore un milieu ouvert, pour l'instant», dit-elle, faisant référence à d'autres domaines comme l'ingénierie, où il subsiste des résistances à l'intégration des femmes. Propose-t-elle des solutions? Pas encore, mais Suzanne de Castell compte en découvrir en étudiant le parcours de femmes qui ont réussi à percer comme scientifiques, spécialistes en informatique et en ingénierie. «La question des femmes et du monde des technologies suscite beaucoup d'intérêt, nous recevons des demandes d'information de plusieurs médias...»; nous vous tiendrons au courant de ces travaux aussitôt que des résultats concrets seront publiés.

mation sur 32 bits plutôt que 16...»

10 De métaphore en métaphore, le Net devient de plus en plus accessible. Mais, selon madame Karmichael, malgré toute la bonne volonté des filles, il y a un frein important à leur intégration au réseau Internet. «Comme c'est encore un milieu d'hommes, elles ne se sentent pas toujours prises au sérieux dans les forums de discussion. En somme, c'est un peu le traditionnel: Retournez à la cuisine, les p'tites mères!...», estime-t-elle.

11 Un exemple? «Avant l'explosion d'Oklahoma City, la recette pour fabriquer une bombe circulait dans les groupes de discussion, raconte la professeure. Des femmes avaient souligné le danger de ce genre d'information, mais elles se sont fait répondre des choses comme *Boys will always be boys*. (Il faut bien laisser les garçons être des garçons!). Aujourd'hui, la recette des bombes ne circule plus. Il aura fallu une tragédie pour qu'on comprenne que les femmes avaient eu raison d'avoir peur.»

12 Alors que faire pour que les femmes ne manquent pas le bateau de l'inforoute? Pour Joan Karmichael, il faut d'abord qu'elles aient le goût d'essayer... «Moi-même, les ordinateurs ne m'intéressaient pas avant que j'en achète un, il y a 13 ans. Depuis, j'en suis folle.» Elle a d'ailleurs initié sa fille qui habite en Colombie, et depuis, Internet est devenu leur principale façon de communiquer. Selon madame Karmichael, les femmes ont l'habitude de la communication puisque, traditionnellement, ce sont elles qui entretiennent les liens avec les membres de la famille installés au loin. Pourquoi ne sauraient-elles aujourd'hui s'occuper du courrier sur Internet?

13 D'autre part, l'arrivée de logiciels plus conviviaux, comme Netscape, où l'on navigue à l'aide de la souris, encourage la capitulation des plus réticentes. Car, «elles détestent travailler avec le système DOS, le système de base d'IBM», assure madame Karmichael. Toutefois, dans les universités québécoises, la réalité est assez navrante. Dans la plupart d'entre elles (sauf à McGill), la population étudiante peut accéder au Web, mais en mode texte seulement! «Or, le Web, c'est le fun quand il y a des images, s'exclame-t-elle. Comment voulez-vous intéresser quelqu'un à Internet si ça se passe en mode texte, avec des commandes aussi bizarres que *SZ moins B, nom de fichier, etc.*»

«Coincées entre le travail et les obligations familiales, beaucoup de femmes, qui ont à peine le temps de s'occuper de leurs proches, ne voient pas le jour où elles iront se balader sur le Net.»

14 Au fond, la solution viendra des femmes elles-mêmes. «Celles qui n'ont pas de problèmes avec les ordinateurs doivent initier les autres. Il importe, d'autre part, de familiariser les enfants, filles et garçons, avec les ordinateurs dès le tout jeune âge.» Chez madame Préfontaine, les filles ont toujours accès à l'ordinateur et s'en donnent à coeur joie. Pionnières d'une nouvelle époque? Pour Daniel Garneau, un usager du babillard électronique Synapse, de Québec, la nouvelle génération s'en vient et on verra donc de plus en plus de filles sur le Net. «Il y a 20 ans, les ordinateurs étaient absents de notre environnement. Mais les enfants des dernières années ont eu accès à l'ordinateur, et les filles ont pu découvrir elles aussi ses possibilités.»

15 «Il faut dire qu'avec le développement du système *World Wide Web*, il y a de plus en plus de sites qui s'adressent aux femmes», ajoute Joan Karmichael. Elle souhaiterait toutefois que l'on fasse davantage d'efforts pour donner une formation qui soit mieux adaptée à leurs aptitudes, à leurs intérêts. «Il faut qu'elles sachent qu'il n'y a pas que des livres de recettes pour elles sur Internet!», conclut-elle.

16 Mais tout n'est pas seulement affaire de contenu et de convivialité. Coincées entre le travail et les obligations familiales, beaucoup de femmes, estimant qu'elles ont à peine le temps de s'occuper de leurs proches, ne voient pas le jour où elles iront se balader sur Internet. «C'est pourquoi il faut les y pousser un peu pour qu'elles découvrent ce qu'il y a de bon pour elles là-dedans, dit Marie-Jeanne Préfontaine. Personne ne va sur Internet s'il n'a quelque chose à y chercher. Il faut d'abord qu'Internet réponde à nos centres d'intérêt.»

17 Ça s'en vient, tranquillement. Les résultats partiels de la dernière enquête du Réseau inter-scientifique québécois sur les utilisateurs d'Internet laissait entrevoir que plus de 25 % des internautes québécois sont des femmes. Les résultats finals seront sans doute meilleurs si on tient compte d'un pays comme les États-Unis, où les dernières études évaluaient à près de 40 % la présence féminine sur le Net. Sûrement mieux que, par exemple, le score japonais, où seulement 10 % des internautes sont de sexe féminin. La route est longue, mais pas infinie. ■

RESSOURCES

Les Webgirls: www.webgirls.com/montreal
Synapse: www.synapse.net
Joan Karmichael a fait sa thèse à l'Université Concordia en 1991 sous le titre « *Women and computers* » disponible à la bibliothèque de l'université.

Suzanne de Castell est professeur à l'Université Simon Fraser et membre de la société américaine de philosophie de l'éducation.
e-mail: Suzanne_de_castell@sfu.ca

Éric Bernatchez, Frederico (illustrateur) et Kim Hollee (photographe), « Internet : où en est la moitié de l'humanité? », *Guide ressources*, vol. 12, n° 8 (mai 1997), p. 66-69.

La permission de reproduire ce texte a été accordée par Guide ressources.

L'examen provincial de
Français langue maternelle
Secondaire 4

LA PRODUCTION ÉCRITE

L'informatique : mirage ou miracle?

LA TÂCHE D'ÉCRITURE

Mai 2000

**Éducation
et Formation
professionnelle
Manitoba**

TABLE DES MATIÈRES

Vue d'ensemble de la production écrite 1

Règlements pour la production écrite 2

Consignes aux élèves 3

Tâche d'écriture 4

Critères d'évaluation 5

Grille de vérification 7

Tous droits réservés © 2000, la Couronne du chef du Manitoba, représentée par le ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba. Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg MB R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-2859-2

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

VUE D'ENSEMBLE DE LA PRODUCTION ÉCRITE

COMPOSANTE	JOUR	DURÉE	ACTIVITÉ DE L'ÉLÈVE
PRODUCTION ÉCRITE	mercredi	60 minutes	• choisit et organise ses idées (consulte, au besoin, les recueils de textes) • rédige son brouillon
	jeudi	60 minutes	• choisit et organise ses idées (si nécessaire) • rédige, révise et corrige son brouillon
	vendredi	60 minutes	• révise et corrige son brouillon (si nécessaire) • transcrit sa version finale sur le papier officiel fourni par le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle

RÈGLEMENTS POUR LA PRODUCTION ÉCRITE

La personne administratrice vous lira ces règlements à haute voix au début de la troisième séance.

Vous devez respecter les règlements suivants pour l'ensemble des séances qui portent sur **La production écrite**.

1. Attendez toujours mes directives avant de commencer à travailler.

2. Vous ne devez communiquer avec aucun autre élève pendant les séances.

3. Si vous avez des questions durant les séances, levez la main et j'irai vous voir.

4. Je n'ai pas le droit de vous aider; par exemple, je ne vous donnerai aucun conseil quant à votre choix de sujet, je ne répondrai pas à vos questions portant sur le vocabulaire, la grammaire, etc. Toutefois, je peux clarifier les directives.

5. Vous ne devez rien apporter en classe, sauf le matériel suivant : stylos, crayons, gommes à effacer, surligneurs ainsi que les ouvrages de référence d'usage commerciaux suivants : dictionnaires, grammaires et recueils de conjugaisons.

6. Tous les documents que je vous remets doivent être rendus à la fin de chaque séance.

7. Vous ne devez apporter aucun document rédigé en dehors des séances d'examen pour **La production écrite**. De plus, vous ne devez pas apporter d'encyclopédies, de revues ou de feuilles détachées (photocopies, recherches sur Internet, etc.)

8. Le plagiat ne sera pas toléré. Vous pouvez consulter les recueils de textes au moment de l'écriture de votre texte et vous pouvez citer des passages. **Pour toute citation, directe ou indirecte, vous devez indiquer la source.** Il est interdit de modifier le texte d'un auteur et de l'insérer dans votre production écrite **sans indiquer la référence**.

9. Si vous recevez un document endommagé ou si vous ne recevez pas le document approprié, levez la main et j'irai vous remettre celui-ci.

10. Vous devez rester dans la salle pendant toute l'heure prévue pour chacune des séances. Exception sera faite en cas de malaise ou autre urgence.

11. Vous devez arrêter de travailler lorsque je vous le demanderai.

12. L'utilisation de l'ordinateur ou de toute autre aide technique ou mécanique **est interdite**.

13. **Aucun brouillon ne sera corrigé par le Ministère. Assurez-vous de prendre le temps nécessaire pour transcrire votre texte au propre durant la dernière séance d'examen.**

CONSIGNES AUX ÉLÈVES

Vous avez à écrire un texte sur le thème « L'informatique : mirage ou miracle? ». Vous aurez 3 séances de 1 heure chacune pour écrire votre texte et consulter les deux recueils. Ces séances sont réparties sur une période de 3 jours afin que vous ayez l'occasion de réfléchir entre les moments de travail.

Vous pouvez utiliser la grille de vérification (page 7) pour vous aider à réviser votre texte.

Dès que vous aurez pris connaissance des sujets de l'examen (voir « Tâche d'écriture » à la page suivante) vous travaillerez individuellement à la rédaction de votre brouillon. Lors de la prochaine séance vous continuerez la rédaction de votre texte. Ce n'est que lors de la dernière séance que vous serez invité à écrire votre version finale dans le cahier prévu à cet effet. Le papier pour votre brouillon et pour votre version finale vous sera fourni au moment voulu.

À la fin de chaque séance de la production écrite, vous remettrez les documents suivants à la personne administratrice de l'examen :

- ce livret *La tâche d'écriture*,
- le *Recueil de textes : La compréhension écrite*,
- le *Recueil de textes : La présentation du thème*,
- tout votre travail écrit (notes, plans, brouillons).

TÂCHE D'ÉCRITURE

Vous devez écrire un texte argumentatif de 400 à 500 mots sur l'un des sujets suivants :

1. **De nos jours, de bonnes compétences en informatique mènent-elles à la réussite de sa vie?**

OU

2. **L'informatique menace-t-elle notre vie privée?**

OU

3. **Dans ses activités, l'être humain a-t-il raison de se fier autant qu'il le fait à l'informatique?**

Vous devez respecter les directives suivantes :

— annoncer votre sujet;
— exprimer votre point de vue clairement;
— développer 3 aspects à votre argumentation;
— présenter vos arguments selon un ordre logique;
— utiliser des faits, des exemples, des énoncés généraux, etc., afin de soutenir vos arguments;
— inclure dans votre texte au moins 3 références pertinentes directes (citations) ou indirectes tirées des recueils lus auparavant;
— ajouter un titre approprié (si nécessaire).

Pour écrire ce texte, vous pouvez vous inspirer de votre lecture des recueils, de vos discussions et de vos recherches personnelles.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

LE CONTENU

Tout ***en tenant compte de la situation de communication***, l'élève révélera son niveau de performance sur le plan du **contenu** par son habileté à

- communiquer les idées (informations, événements, émotions, opinions, points de vue, etc.);
- choisir les détails (faits, preuves, anecdotes, exemples, descriptions, caractéristiques, etc.) servant à appuyer, à développer et à illustrer les idées.

L'ORGANISATION

Tout ***en tenant compte de la situation de communication***, l'élève révélera son niveau de performance sur le plan de l'**organisation** par son habileté à

- créer une introduction (sujet amené, posé et divisé);
- préciser son intention de communication et la garder en perspective;
- agencer et ordonner les idées, les détails et les paragraphes;
- établir des liens entre les idées, les détails et les paragraphes (utiliser des marqueurs de relation);
- apporter une conclusion.

LE STYLE

Tout ***en tenant compte de la situation de communication***, l'élève révélera son niveau de performance sur le plan du **style** par son habileté à

- imprégner son texte d'un ton et d'une marque personnelle;
- définir son attitude à l'égard du sujet et du récepteur;
- démontrer son intérêt à l'égard de la situation de communication;
- établir et maintenir un rapport avec le récepteur;
- choisir des mots et des phrases appropriés par rapport à l'intention de communication et au type de discours retenu;
- choisir des mots et des phrases variés afin de produire des effets particuliers.

LES RÈGLES DE LA LANGUE

Tout ***en tenant compte de la situation de communication***, l'élève révélera son niveau de performance sur le plan de l'application des **règles de la langue** quant aux points suivants :

- l'orthographe d'usage;
- l'orthographe grammaticale (accord des noms, des adjectifs, des verbes; emploi adéquat des temps verbaux);
- la ponctuation et l'emploi de la majuscule;
- le lexique (utilisation correcte de termes qui appartiennent au vocabulaire de la langue française);
- la syntaxe (utilisation correcte des structures de phrase qui appartiennent à la langue française).

GRILLE DE VÉRIFICATION

Introduction	cochez ✓
1. J'ai présenté l'intérêt du sujet traité (sujet amené).	❑
2. J'ai énoncé clairement la question traitée (sujet posé).	❑
3. J'ai donné clairement mon point de vue sur la question (opinion).	❑
4. J'ai énoncé les trois aspects que je vais traiter pour défendre mon point de vue (sujet divisé).	❑
5. J'ai formulé mon introduction en un seul paragraphe.	❑
Développement	
1. J'ai développé trois aspects différents du sujet traité.	❑
2. Mes aspects ont un lien direct et clair avec le sujet traité.	❑
3. Chaque aspect se compose d'une affirmation, d'un argument, d'une explication et d'une opinion.	❑
4. J'ai établi des liens clairs et précis entre mes arguments, mes preuves et mes paragraphes.	❑
5. J'ai utilisé trois références des textes lus.	❑
6. J'ai indiqué la source de mes preuves.	❑
7. J'ai nuancé mon point de vue.	❑
8. J'ai trois paragraphes distincts.	❑
Conclusion	
1. J'ai rappelé mon opinion.	❑
2. J'ai résumé les trois aspects du sujet traité.	❑
3. J'ai présenté une vision élargie ou des recommandations ou des solutions ou des souhaits.	❑
4. J'ai formulé ma conclusion en un seul paragraphe.	❑
Style et Règles de la langue	
1. Mon texte est convaincant et se défendrait sans que je sois là pour expliquer ce que je voulais dire.	❑
2. J'ai utilisé un vocabulaire précis et des marqueurs variés.	❑
3. J'ai varié le type de phrases que j'ai utilisé.	❑
4. J'ai utilisé des figures de style variées.	❑
5. J'ai respecté la structure de la phrase française.	❑
6. J'ai vérifié mes structures de phrase, l'orthographe, les accords et la ponctuation à l'aide du dictionnaire, de la grammaire et du recueil de conjugaisons.	❑

Lorsque vous aurez terminé la révision et la correction de votre texte, écrivez la version finale sur le papier fourni par la personne administratrice. Prenez le temps de relire la version finale. Assurez-vous d'avoir un texte lisible.